9996

Négociations du secteur public

Les parties assouplissent leurs positions!

Nos informations en page 4

LE JOUR

où nous serons maîtres chez

le mercredi 28 avril 1976

Ensoleillé et venteux • Maximum: 10 • 3e année No. 51 • 36 pages • 25 cents

Demain Notre cahier spécial sur la fête des travailleurs

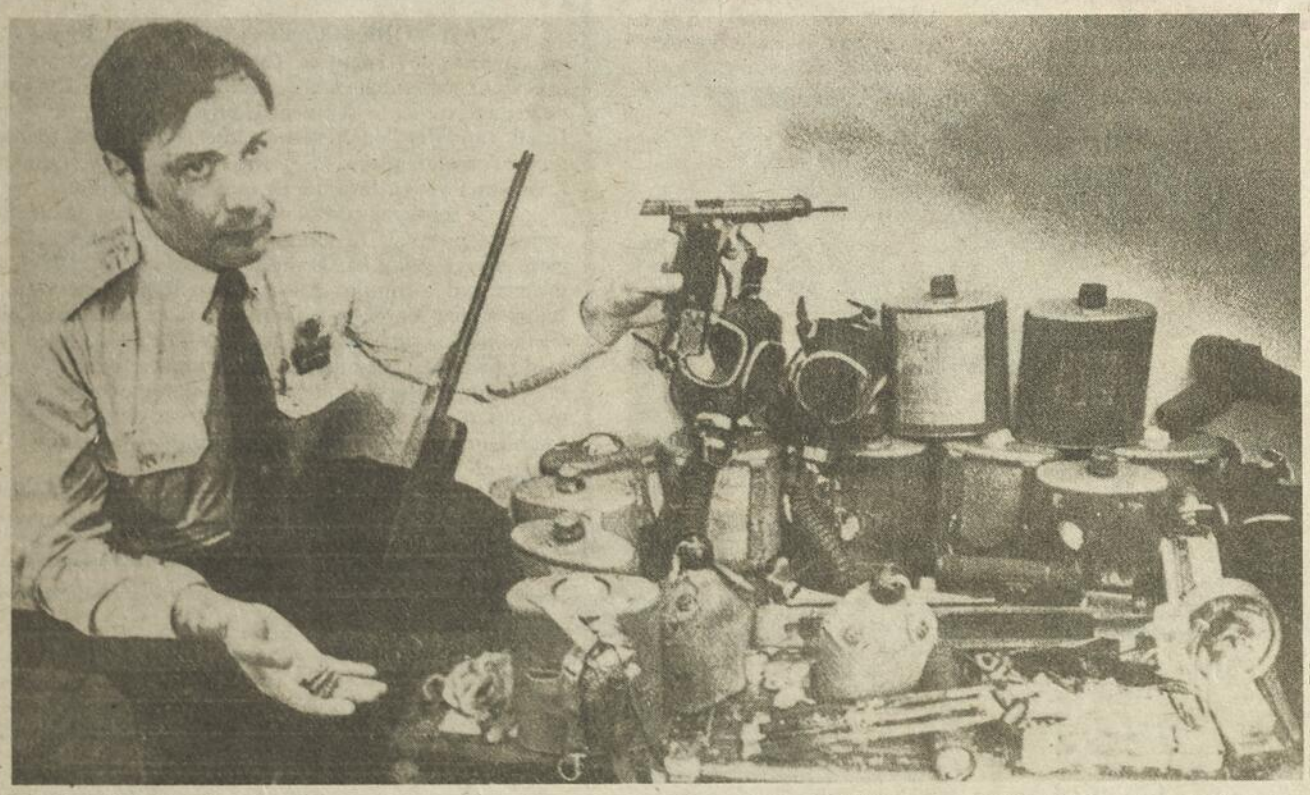
28-04-77 00107 1-H2X 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
DES PERIODIQUES
RECEPTION
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
H2X 3K6

A trois mois des Jeux

Présumé complot

La police arrête 2 gauchistes et saisit quelques armes

page 3



(Téléphoto: PC)

Un officier de la police de Montréal montrait aux photographes, hier midi, le matériel "terroriste" saisi chez deux individus de Rivière-des-Prairies, Gilles Choquette et Jacques Sénécal. L'arsenal, toutefois, semble mince: une carabine .22 et un Luger 9mm, quelques balles, des masques à gaz, des bonbonnes d'oxygène, des gourdes et des lampes de poche... visiblement pas de quoi interrompre les Jeux olympiques comme les policiers se plaisaient à insinuer!

GAGNEZ 2 BILLETS DE SAISON AU FORUM!

Votez pour le joueur par excellence des Canadiens durant les séries éliminatoires Tous les détails en page 35

Le scandale de Sky shops s'étend

page 6

Les 2 congédiés de la prison d'Orsainville

La Ligue des droits de l'homme se porte à leur défense

par Robert Lévesque

La Ligue des droits de l'homme, l'Office des droits des détenus et le syndicat des professionnels du gouvernement ont pris ouvertement la défense, hier, des deux employés de la prison d'Orsainville, Odette Pouliot et l'abbé Raymond Tardif, qui ont été congédiés par la direction de cette prison après avoir rendu visite à l'Ombudsman pour dénoncer certains préjudices subis par des détenus.

Odette Pouliot et Raymond Tardif sont sans emploi depuis l'automne dernier. La première, syndiquée, n'a plus aucun recours juridique depuis que l'arbitre, le juge Pierre Décary, a maintenu l'objection de l'employeur selon laquelle le grief avait été déposé deux jours trop tôt. Le second, non syndiqué, n'a aucune possibilité d'en appeler de son congédiement.

Seul recours: l'opinion publique. Appuyés par ces trois organismes, Odette Pouliot et Raymond Tardif, ont fait appel au ministre de la Justice, lors d'une conférence de presse tenue à Montréal hier, pour que celui-ci se prononce ouvertement dans cette affaire. Est-il exact, et approuve-t-il, que ces congédiements sont la conséquence de la visite chez le Protecteur du citoyen?

Si oui, le président de la Ligue des droits de l'homme, Normand Caron, exprimait l'avis, hier, que l'affaire d'Orsainville constituerait une atteinte directe à la crédibilité de cette institution censée représenter la protection des droits du citoyen.

Si non, le représentant du syndicat des professionnels du gouvernement, M. Robert Jasmin, affirme que la direction de la prison d'Orsainville devrait réengager sur-le-champ Odette Pouliot et l'abbé Tardif.

C'est le 2 juillet 75 que les deux professionnels de la prison d'Orsainville se présentaient au bureau de Me Louis Marceau, alors Ombudsman. Ils y arrivaient avec une série de revendications qui, depuis des mois, demeuraient sans réponses au niveau de la direction de la prison. Me Marceau, vivement intéressé, leur indiqua cependant qu'il ne pouvait agir qu'après avoir reçu des plaintes de la part de ces détenus.

Au retour à Orsainville, la direction ne prisa guère cette démarche et muta Mlle Pouliot à la prison de Bordeaux avant de tout simplement congédier les deux visiteurs de l'Ombudsman.

Le président de la Ligue des droits de l'homme a indiqué que ce dossier sera porté à l'attention de l'Assemblée nationale, mais avant toute chose M. Caron soutient que l'Ombudsman lui-même doit réagir publiquement et défendre l'institution démocratique qu'il est censé représenter. S'il ne réagit pas, il est le premier à saborder l'institution.



(Photo: Pierre Boisclair)

Odette Pouliot et Raymond Tardif: congédiés de la prison d'Orsainville pour avoir rendu visite à l'Ombudsman au nom de détenus.

l'air du temps

par le professeur Nimbus

Comme il vous l'a annoncé, le professeur Nimbus est parti en vacances. Il a été vu hier à Sorel, tentant de convaincre son grand ami Robert de partir avec lui sur un navire des Industries Marine pour aller faire la conquête des moutons de mer. Bon voyage, professeur Nimbus!

Température

Plus chaud qu'hier, mais moins que demain (c'est-à-dire un beau 10). Puis les nuages feront place au soleil dans la journée.

Aperçu pour demain

Plus chaud que la veille et ensoleillé.

au jour le jour

À MONTRÉAL

● Assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de lait du Québec, à 10h, au Holiday Inn de Longueuil.

● Rencontre avec Jean-Louis Barrault, homme de théâtre, à 11h, à la librairie Garneau du Complexe Desjardins.

● Dîner-causerie de la Société pour le progrès de la Rive-sud, à 12h, au 1435 ouest, rue Saint-Charles, Longueuil. Conférencier: M. Jacques Gagnon, président des Caisses d'entraide économique du Québec.

● Déjeuner hebdomadaire de l'Association des hommes d'affaires du Nord, à 12h30, au restaurant Le Menhir, rue Fleury est. Conférencier: M. Camil Samson.

● Souper-causerie mensuel du Parti québécois/Lafontaine portant sur Tricofil, à 18h30, au restaurant Le Galopin, 15555 est, rue Sherbrooke. Conférencier: M. Jacques Grand'Maison, sociologue.

● Première soirée-rencontre sur les Indiens du Québec: présentation du film d'Arthur Lamothe "Mistashipu" et discussions, à 19h, aux Ateliers d'éducation populaire, 350, rue Boucher.

● Assemblée publique sur les coûts du chauffage, à 19h30, organisée par le Comité d'action Saint-Louis et l'Union des consommateurs, au 3553, rue Saint-Urbain.

● Assemblée d'information sur le Garage coopératif des Mille-Iles, à 19h30, à la polyvalente Curé Labelle, Sainte-Rose de Laval.

● Assemblée d'information du Parti des travailleurs du Québec, à 19h30, au 1212, rue Panet.

AILLEURS AU QUÉBEC

Hull: Ouverture officielle des nouveaux locaux du Centre local des services communautaires de Hull, à 14h, au 45, rue Ducharme. Invité: M. Claude Forget, ministre.

sommaire

L'économie 9
La chronique du Québec 10
L'automobile 11
Bandes dessinées 12
Mots croisés 12
Le monde 14
Les carrières 16
SOS patrimoine 18
L'éditorial 20
Vous avez la parole 21
Le fond des choses 22
Ce que Laurent Laplante en pense 23
Petites annonces 24
Les horaires 26
Vie et culture 27
Le sport 30

éditorial

A travers les exemples de la loi de police et de la loi 23 au Québec, à travers celui du projet de loi C-85 à Ottawa, Evelyn Dumas démontre qu'il se produit actuellement une érosion des libertés démocratiques par des voies pernicieuses et détournées

p. 20.

Ceinture de sécurité

Le port obligatoire: c'est presque fait!

par Donat Valois

QUEBEC (PC) — Comme les Ontariens, les Français et plusieurs autres peuples, les Québécois devront prochainement boucler leur ceinture de sécurité lorsqu'ils circuleront dans des véhicules de promenade sur les voies publiques de leur province.

S'ils ne le font pas, ils seront passibles, en outre des frais, d'une amende de $10 chaque fois qu'ils seront pris en flagrant délit.

Les Québécois détenteurs de permis de conduire devront aussi souvent s'habituer à de nouvelles limites de vitesse selon qu'ils circuleront sur des routes en béton bitumineux, en gravier ou des chemins de fer en dehors des cités, des villes et des municipalités.

Quant aux enfants des Québécois, s'ils ont 16 ans, ils pourront obtenir le permis de conduite approuvé. Les jeunes adultes de 18 ans pourront, pour leur part, obtenir un tel permis mais à condition qu'ils aient été détenteurs, durant au moins cinq mois, d'un permis d'apprenti-conducteur.

Tels sont les principaux points de la "refonte" du Code de la route que le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, a déposée, mardi, à l'Assemblée nationale.

Cette refonte, promise depuis plusieurs mois, fait aussi la distinction entre les motocyclettes, les cyclomoteurs et autres véhicules du genre, comme d'ailleurs elle en précise la conduite.

Elle vise aussi à donner au gouvernement le pouvoir de réglementer l'usage des pneus rechapés et apporte quelques modifications à la loi de l'indemnisation des victimes d'accidents d'automobile.

Septième succès pour Jimmy Carter

NEW YORK, (d'après l'AFP) — M. Jimmy Carter, ancien gouverneur de Georgie, a remporté hier soir avec une substantielle marge l'élection primaire démocrate de Pennsylvanie. Le sénateur Henry Jackson et M. Morris Udall, candidat de la tendance libérale, luttaient hier soir pour la seconde place. M. George Wallace, gouverneur de l'Alabama aurait terminé en quatrième position.

Ce septième succès de M. Carter dans une élection primaire pourrait, si son ampleur se confirmait, être un coup sévère pour M. Hubert Humphrey, candidat non déclaré qui escompte que la convention démocrate, en juillet à New York, ne pourra que faire appel à lui pour surmonter ses divisions. La participation électorale semble avoir été faible. Bien que les organisations syndicales et la hiérarchie du Parti démocrate eussent apporter un soutien massif à M. Jackson, M. Jimmy Carter semble avoir rassemblé une majorité parmi les travailleurs syndiqués notamment.

Du côté républicain, M. Ford était assuré du succès, son rival, M. Ronald Reagan étant absent de cette consultation électorale.

Le PQ s'opposera au projet de loi 26

QUEBEC (Le Jour) — Dans un communiqué remis à la presse hier, le Parti québécois affirme son intention de s'opposer au projet de loi 26, déposé en Chambre avant les vacances de Pâques et qui permettrait à la ville de Montréal d'augmenter son taux de taxe général.

Il est inacceptable, dit le PQ, que le gouvernement veuille adopter une telle mesure dans le contexte de la présentation, par la ville de Montréal, d'un budget fondé sur des données hypothétiques. Il y a là, ajoute l'Opposition, une intention très nette du gouvernement Bourassa de "couvrir" l'opération de camouflage menée par le maire Drapeau.

En conséquence, conclut le PQ, nous appuyons la demande du Rassemblement des citoyens de Montréal de retarder d'un mois l'étude du budget de la ville de Montréal. Toute cette situation, ajoute-t-on encore, rend plus évidente et plus urgente la nécessité, soulignée par le rapport Castonguay, d'instituer immédiatement une enquête publique sur les finances de Montréal.

Antagon est tenue responsable de la mort d'un ouvrier à Mirabel

(LE JOUR) — Dans un verdict rendu public lundi, le coroner Yvan Masserola a tenu la compagnie Antagon Construction criminellement responsable de la mort du jeune ouvrier de 19 ans, Luc Bélanger, mort le 5 août dernier sur le chantier de l'aéroport Mirabel.

Il s'agit du troisième verdict de responsabilité criminelle rendu par un coroner depuis quelques semaines après celui du juge Falardeau au sujet de la mort de Jean-Marie Lesage au chantier olympique (la compagnie Sicotte) et celui du coroner Riopel au sujet de la mort de deux ouvriers de la Canadian Electrolytic Zinc à Valleyfield.

Luc Bélanger était mort électrocuté sur le chantier de Mirabel alors qu'il tenait une élingue reliée à un câble d'une grue au moment où cette grue a touché à un fil à haute tension. L'enquête du coroner Masserola s'était déroulée en septembre.

La police met à jour un présumé complot contre les Olympiques

par Robert Lévesque

En convoquant de façon exceptionnelle la presse dans un poste de police à Montréal, des porte-parole de l'escouade anti-terroriste de la police de la CUM ont révélé avec tambour et trompettes, hier midi, que les forces conjointes de la GRC, de la Sûreté du Québec et de la police de la CUM avaient procédé à l'arrestation, le matin même, de deux "terroristes" et à la saisie d'un arsenal.

Ne reliant pas directement cette affaire avec un possible complot en vue de saboter la tenue des Jeux olympiques en juillet, les porte-parole policiers n'en ont pas moins ouvertement parlé et ont largement commenté les possibilités d'un tel complot.

Le lieutenant Larry Lévy, de la police de la CUM, est allé jusqu'à parler "des armes devant être utilisées durant les Jeux olympiques", alors que le lieutenant André Chartrand refusait d'établir un tel lien, mais parlait abondamment du sujet.

C'est entre sept heures et neuf heures trente, au 12216 Copernic et au 12018 Armand-Bombardier à Rivière-des-Prairies, que des membres de la GRC, de la SQ et de la police de la CUM ont arrêté Gilles Choquette, âgé de 36 ans, et Jacques Sénécal, âgé de 35 ans, et saisi quelques armes et du matériel "terroristes".

Les deux hommes étaient bien connus des policiers, a-t-on précisé lors de la conférence de presse tenue au poste 21. Un d'entre eux, Choquette, avait été arrêté durant la crise d'octobre 1970 et lors de la Saint-Jean Baptiste de 1972. Ils ont été incarcérés au quartier général de la police de la CUM et comparaissent devant un juge ce matin. Le matériel saisi aurait été volé à la Protection civile à la fin de 1971, selon la police. C'est à ce moment qu'a commencé une enquête qui devait mener aux arrestations d'hier. Le lieutenant Lévy déclarait, hier, que d'autres arrestations pourraient avoir lieu sous peu.

Parmi le matériel saisi que la police a exhibé à la presse, on a pu voir un mobile-radio, une machine à imprimer, un pistolet 9mm, une carabine 22, des masques à gaz, des casques protecteurs, des munitions, des bouteilles d'oxygène.

"Il est encore trop tôt pour dire si les prévenus font partie d'une organisation terroriste d'envergure", a déclaré le lieutenant Larry Lévy, tout en laissant entendre qu'il se pourrait que Choquette et Sénécal appartiennent à un réseau qui se propose d'interrompre les Jeux.

Pour les observateurs, il est apparu pour le moins curieux que la police fasse tant de bruit sur une saisie de quelques armes avant même que des accusations soient portées. Des saisies plus importantes ont déjà eu moins de publicité de la part de la police.

Vengeance de syndicats "suspects" à la FTQ?

Alléguant l'ingérence, des syndicats s'en prennent à la FTQ

par Gisèle Tremblay

Un groupe de syndicats canadiens ou internationaux dont on ignore le nombre exact vient de déclarer la guerre à la FTQ, à qui il reproche principalement son ingérence dans les affaires internes de ses unions affiliées.

Le Conseil portuaire du St-Laurent, qui regroupe 34 unions diverses dont certaines ne sont pas affiliées à la FTQ, a émis une déclaration en ce sens lundi soir en indiquant que ses 34 groupes adhérents l'avaient paraphée.

Mais la FTQ, qui a entrepris hier des vérifications, signale que la majorité des groupes signataires n'avaient pas été consultés et n'étaient même pas au courant de la déclaration.

Une vengeance?

Le président du Conseil portuaire, M. James Stamos, qui serait à l'origine de cette "pétition", est aussi gérant d'affaires de l'Union internationale des employés d'hôtel et de restaurant, dont on allègue qu'elle est infiltrée par la pègre, que la FTQ a soumis de ce fait à une enquête et songe à expulser de ses rangs.

La déclaration, à laquelle est jointe une lettre de protestation auprès du Congrès du travail du Canada (CTC), dénonce dans un franglais pénible l'orientation politique de la FTQ, mais surtout ses interventions accrues dans les affaires de ses affiliés; elle précise que la FTQ devra se mêler de ses affaires ou renoncer aux "150,000" cotisants du Conseil portuaire.

Or, des 34 syndicats qu'on prétend signataires, plusieurs ne sont pas affiliés à la FTQ, d'autres font l'objet d'une enquête syndicale, d'autres font face à la "canadianisation" ou à la "québécisation" de leurs sections québécoises.

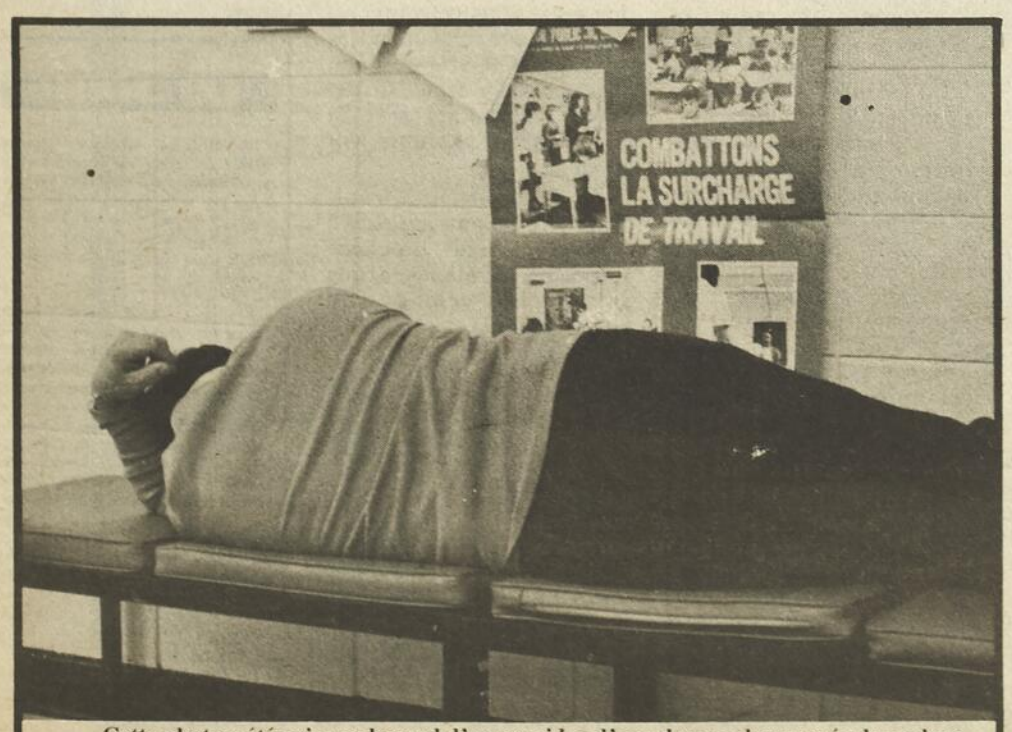
Ainsi, cinq syndicats relèvent des Teamsters, qui ne sont affiliés ni à la FTQ, ni au CTC, ni à la centrale américaine AFL-CIO dont ils ont été expulsés. Les mécaniciens d'ascenseurs sont en rupture depuis longtemps et ne reintègrent en apparence la FTQ que pour les négociations dans la construction. Les Travailleurs de l'alimentation sont déjà désaffiliés.

Les deux syndicats du vêtement sur lesquels la FTQ enquête à la demande de membres mécontents sont parmi les signataires présumés. Les Ouvriers unis du textile (OUTA) aussi, dont plusieurs groupes québécois se détachent pour s'affilier directement à la FTQ.

De même, les Travailleurs des industries chimiques sont en train de se regrouper en un syndicat canadien indépendant de l'union internationale. Le syndicat des officiers de marine marchande fait face à une pétition de ses membres québécois qui réclament du français et des services. Il y a aussi sept unions de la construction, qui ont toujours payé leurs cotisations par intermittence, et dont certaines apparaissent sous plus d'un nom.

Enfin, on cite les Employés de commerce (local 500) et un syndicat présentement membre du Front commun, l'Union des employés de service (local 298).

"C'est de la fausse représentation", indique la FTQ, qui promet une mise au point plus détaillée dans les prochains jours. •



Cette photo a été prise au hasard d'un corridor d'une des nombreuses écoles polyvalentes du Québec, par un lecteur du JOUR, M. Claude Miquel, de St-Donat-de-Montcalm. Sans commentaire...

les échos du jour

Les échos cèdent aujourd'hui la parole à la Presse canadienne, qui cédait elle-même la sienne à un conférencier de Vancouver, ancien employé de Radio-Canada dans cette ville.

•••

VANCOUVER (PC) — "Tels des chiens et des chats, les Canadiens de langue française et les Canadiens de langue anglaise sont nés pour se combattre, et il faut conséquemment les séparer, pour leur propre bien", déclarait hier ce monsieur Stanley Burke, devant des élèves d'écoles secondaires de tout le pays.

"Voyons la réalité en face, a-t-il dit, les Anglais et les Français ne s'aiment pas, en vérité, ils se détestent, et on ne doit pas les forcer à vivre ensemble. Les deux cultures sont aux antipodes. Les Anglais envisagent la vie avec logique, tandis que les Français sont de nature plus émotive".

M. Burke a dit ensuite que la plus grande force du Canada réside dans la diversité, que les Canadiens doivent, pour garder leurs différentes cultures, les garder séparées. Le Canada anglais, a conclu M. Burke, doit garder tous les liens possibles avec le Québec, mais il doit éliminer "le biculturalisme".

le point du jour

Que les forces armées canadiennes et les différents corps policiers craignent, à la suite du désastre de Munich, quelque coup de force terroriste à l'occasion des Jeux olympiques, cela témoigne uniquement d'une nécessaire prévoyance. Mais il y a des limites!

Hier, les policiers ont saisi, chez deux Québécois qui ont jadis trempé dans les milieux de gauche, un pistolet 9mm (un seul), une carabien .22 (une seule), et un arsenal de "flash light", de masques à oxygène, et autres babioles. On s'est mis aussitôt à parler de "complot terroriste en prévision des Jeux olympiques", et on a convoqué la presse à ce premier "frame-up" pré-olympique. Mais des antécédents de gauche sont-ils suffisants pour faire croire que la moindre arme à feu soit liée à un complot terroriste international? Au même titre, des antécédents de droite suffiraient-ils à faire du premier pégriot venu un maléfique conspirateur d'une quelconque "Opus Dei" armée en vue d'un coup d'Etat militaire?

Il y a quelques semaines, on est allé jusqu'à lancer l'idée d'une éventuelle attaque nucléaire pendant les Jeux. Mais pourquoi donc un terroriste armé d'un attirail nucléaire attendrait-il le rendez-vous de Montréal pour frapper. Comme si le seul fait de détenir une telle arme n'était pas suffisant pour détourner sur lui les regards du monde entier! La réponse est tout autre: les responsables de la sécurité olympique ont fait enquête; ils savent que le domaine nucléaire est celui qui suscite les craintes les plus émotives dans la population; l'opération psychose exigeait donc que le mot soit lancé, qu'il circule... Qui, ensuite, ira s'opposer à ce qu'on engouffre des millions dans la seconde invasion armée d'un Québec de plus en plus policier?

Que pour faire avaler aux citoyens canadiens et québécois un déploiement policier et militaire dépassant l'invasion illégitime d'octobre 1970, on se sente obligé de faire vivre le Québec, pour quelques mois, dans un climat de psychose maladive, c'est non seulement condamnable moralement", mais c'est politiquement un abus de pouvoir... dont, une fois de plus, la presse se fait trop facilement complice.

Pierre Sormany

Pas de débrayage général aujourd'hui

La CEQ tend à nouveau la perche au gouvernement

par François Demers

Les responsables de la CEQ ont décidé, dans la nuit de lundi à mardi, de tendre à nouveau la perche au gouvernement libéral.

Ils ont, en fait, pris l'initiative d'offrir au moins trois voies par lesquelles l'État patron pourra faire connaître concrètement s'il a quelque chose de nouveau à offrir à ses enseignants.

D'une part, ils ont approuvé la présence à leur table de négociations sectorielle hier, des représentants du syndicat des enseignants anglo-protestants (PAPT).

De l'autre, ils ont demandé et obtenu la reprise des négociations, hier, de toutes les tables sectorielles de la CEQ relatives aux enseignants, au personnel de soutien et aux professionnels des CEGEP, ainsi qu'au personnel de soutien et aux professionnels des commissions scolaires.

Exprès, pour les enseignants des niveaux élémentaire et secondaire, ils ont entrepris des démarches particulières.

La première offre aux libéraux la possibilité de manifester concrètement leur bonne volonté en obtenant, "au cours des prochaines 48 heures", le règlement total de l'affaire des lock-out.

"Nous entrons dans notre troisième semaine de conversations sur ce sujet, a précisé le président de la CEQ, Yvon Charbonneau, au cours d'une conférence de presse à Québec. Et il reste encore 5 cas à régler. Hull Sherbrooke, Victoriaville, Amos et Joliette. Nous croyons qu'un délai de 48 heures est raisonnable, dans les circonstances".

Pour aller voir

Par ailleurs, la CEQ a autorisé son porte-parole, Robert Yanlin, à tâter le terrain du côté du sous-ministre de l'Éducation, Pierre Martin, "pour voir si le gouvernement aura des propositions améliorées à faire quand l'affaire des lock-out sera complètement réglée." La rencontre devait avoir lieu hier soir.

Si cette question des lock-out demeure un prérequis pour le retour du Front commun à la table centrale (pour les salaires), M. Charbonneau souligne aussi que tenter de reprendre dès maintenant les négociations pour les enseignants des niveaux élémentaire et secondaire "serait inciter le gouvernement à agir dans l'illégalité", puisque la loi exige la participation des administrations locales (commissions scolaires) à ces négociations.

Or, la Fédération des commissions scolaires a annoncé, en fin de semaine qu'elle ne retournerait pas aux tables de négociations, à moins que... à moins que...

M. Charbonneau considère cette position comme une "gaminerie" d'enfant boudeur.

Enfin, le président de la CEQ a révélé que la Centrale des enseignants refusera "toute modification apportée à quelque calendrier scolaire que ce soit" s'il s'agit d'une modification unilatérale.

Au Conseil des ministres ce matin

Une "avance" versée aux syndiqués du Front?

(F.D) — Le Conseil des ministres libéraux doit étudier ce matin la possibilité de verser au cours des prochains jours une "avance" aux syndiqués du Front commun.

Le ministre Oswald Parent a cependant précisé hier à l'Assemblée nationale, en réponse aux questions du péquiste Robert Burns, que ce versement ne sera pas fait en vertu de droits acquis par les syndiqués mais bien plutôt parce que le gouvernement espère par là "modifier le climat".

De son côté, à l'extérieur de la Chambre le premier ministre Robert Bourassa a précisé que la somme versée ne correspondra pas nécessairement au 17,13% d'indexation qui avait été établi en juin dernier pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie.

"Il y a deux questions en jeu, a-t-il ajouté: d'abord, le principe du versement d'une avance; ensuite, le volume d'un tel versement".

Il y a deux semaines, avait rappelé pour sa part Robert Burns, les commissaires aux différends scolaires ont demandé au gouvernement de réajuster "immédiatement" les traitements au niveau en vigueur à l'expiration de l'ancien décret en accordant 17,13% d'indexation, "déjà acquise par les salariés du secteur parapublic".

Lundi soir, l'un de ces commissaires, le juge Gilles Poirier devait rappeler que ce réajustement de salaire est "une question de simple justice".

Pour un moratoire de 25 jours

Première grande manifestation des parents ce matin à Québec

par Louis Fournier

On s'attend que plusieurs centaines de pères et mères de famille participent aujourd'hui, devant le Parlement de Québec, à la première grande manifestation des parents depuis le début du long conflit dans le monde de l'enseignement.

Les manifestants, qui se sont donnés rendez-vous à 11 heures aux portes de l'Assemblée nationale, entendent rencontrer, à tour de rôle, des représentants du gouvernement et de la *Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ)* afin de les inciter à des négociations intensives, en présence de médiateurs et d'un observateur des parents. A cette fin, les parents proposent un moratoire de 25 jours qui entraînerait la suspension et de la loi 23 et des moyens de harcèlement.

Autobus

La manifestation est une initiative du comité des parents de la région 3 de la *Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM)*. Elle a reçu l'appui de plusieurs groupes de parents francophones de la région de Montréal et, aussi, de parents anglophones du *Protestant School Board of Greater Montréal (PSBGM)*. Plusieurs autobus ont été nolisés pour la circonstance et il y a des départs entre 7 heures et 9 heures, ce matin, au Terminus Voyageur.

Pas de réponse

Mme Marie-André Durocher, présidente du comité de parents de la région 3 de la CECM, a déclaré au JOUR, hier soir, qu'aucun représentant du gouvernement n'avait encore répondu à la demande de rencontre soumise par les parents, malgré quatre télégrammes en ce sens, notamment aux ministres Parent et Bienvenue. Quant à la CEQ, son président, Yvon Charbonneau, a répondu rapidement, et personnellement, et il a accepté de rencontrer les émissaires des parents cet après-midi, à Québec.

Mme Durocher nous a précisé que les revendications des parents, contenues dans un document qui sera rendu public aujourd'hui, incluaient le versement immédiat aux enseignants du montant de 17% qui leur revient à titre d'indexation.

La loi 23 devant les tribunaux!

SHERBROOKE (PC) — Trois syndicats d'enseignants de la région de Sherbrooke contesteront la constitutionnalité de la loi 23 concernant le maintien des services dans le domaine de l'éducation.

L'avis en a été donné au Procureur général du Québec, qui les poursuit à la suite d'un arrêt de travail, le 13 avril.

Ces syndicats prétendent que la loi 23 est ultra vires de l'Assemblée nationale parce qu'elle empiète sur la juridiction exclusive du Parlement du Canada en matière de droit pénal et viole les principes d'égalité devant la loi et de liberté légale découlant de l'acte de l'Amérique du Nord britannique.

Le juge Yvon Roberge, de la Cour des sessions, a reporté cette affaire au 17 juin.

Les trois associations concernées sont le Syndicat des enseignants de l'Estrie, le Syndicat des employés du collège de Sherbrooke et le Syndicat des enseignants du collège Champlain Lennoxville.

On présume que cette défense sera utilisée par les autres syndicats d'enseignants du Québec et il ne serait pas étonnant que la filière soit en fin de compte transportée à la Cour suprême du Canada.

Les débrayages partiels se poursuivent

Hier, des étudiants, aujourd'hui, des enseignants

(Le Jour) — La trêve qu'observe ces jours-ci le Front commun, pour tenter d'ouvrir la négociation, n'empêche pas les initiatives des autres groupes: hier, c'étaient les étudiants, aujourd'hui ce seront les enseignants anglo-catholiques.

Pendant que se poursuivent aujourd'hui les négociations aux tables des collèges et des affaires sociales, les enseignants anglo-catholiques ont reçu la consigne d'observer une demi-journée de grève.

Les anglo-catholiques, qui débraieront cet après-midi, entendent ainsi protester contre l'exigence de la partie patronale, qui lie la reprise des pourparlers à la fin des mesures de pression.

Hier, quelque 3,000 étudiants, du niveau collégial et de quelques écoles secondaires, ont manifesté dans les rues de Montréal à l'appui du Front commun.

Les "grèves administratives" et occupations que les étudiants ont entrepris dans plusieurs collèges depuis la semaine dernière contre la loi 23 ont eu hier un effet inattendu au cegep de Lévis-Lauzon: l'administration ayant obtenue contre les étudiants une injonction, les professeurs (CSN) de l'établissement ont décidé de débrayer aujourd'hui pour 24 heures, afin d'exprimer leur appui.

La prochaine manifestation étudiante aura lieu à Québec vendredi, proclamé jour de protestation générale par les trois centrales du Front commun.

Entre-temps, quelque 6,500 travailleurs de l'Hydro-Québec ont débrayé toute la journée, hier, dans les régions de Montréal, Montmorency (Québec), Manicouagan et Matapédia. La veille, les syndiqués (FTQ) des régions de la Mauricie, des Laurentides, du Richelieu et du Saguenay avaient débrayé dans le cadre des grèves tournantes lancées le 22 mars.

Enfin, le Mouvement des travailleurs chrétiens a réaffirmé hier son entière solidarité avec le Front commun, en rappelant que les lois doivent être au service de l'homme et non l'inverse.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Montréal H4N 1S2, imprimé par Trans-Continental Inc. 433, boul. Lebeau Ville St-Laurent. Composé par D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'agence France-Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine; par la poste $60.00 par année, $32 par six mois et $18 par trois mois. Edition du vendredi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction:
Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de la publicité:
Marcel Pinsonnault.

Le "boycottage" du Devoir

Le Front commun n'est pas tenu d'annoncer dans tous les média

par François Demers

ux yeux de M. Hubert .y, attaché de presse de la CEQ et membre du comité d'information du Front commun, il n'y a rien de comparable entre le boycottage publicitaire dont le JOUR est victime de la part des gouvernements libéraux et l'annulation de deux pages de publicité que le Front devait faire paraître dans le cahier spécial du DEVOIR.

D'une part, à expliqué M. Sacy à Québec hier, dans le cas du Front commun, il ne s'agit pas de fonds publics mais de fonds privés. "Nous ne sommes pas tenus, comme le gouvernement de prendre tous les moyens pour atteindre tous et chacun des citoyens".

D'autre part, le Front commun a choisi dès le début certains publics cibles de telle sorte que sa politique restreint la publicité aux quotidiens de format tabloïd uniquement pour la région de Montréal, au quotidien du soir LE SOLEIL pour l'Est du Québec et au réseau de télévision privée (TVA) plutôt qu'au réseau d'Etat (Radio-Canada).

Par ailleurs, si le Front avait originellement accepté de payer deux pages de publicité dans le cahier spécial du DEVOIR à l'occasion du premier mai, fête des travailleurs, il s'est ravisé le jour où dans son éditorial (édition du 24 avril), le directeur Claude Ryan "est passé du désaccord à l'injure".

"Si depuis dix ans, M. Ryan n'a jamais été d'accord avec les syndicats, c'est son droit, précise M. Sacy. Mais le jour où il décide de devenir injurieux, nous ne pourrions plus justifier à nos membres le fait de mettre de leur argent dans son entreprise".

Plus encore, si le Front commun, pour toutes ces raisons, n'annoncera pas dans le cahier spécial du DEVOIR, cela ne veut dire aucunement, a ajouté l'attaché de presse de la CEQ, que les Centrales syndicales, elles, ne le feront pas.

C'est ainsi que la CEQ, pour une, a déjà consenti à une demi-page d'annonces, et qu'à la connaissance de M. Sacy, les autres centrales, directement ou par le biais de certaines de leurs fédérations, vont annoncer elles aussi dans le DEVOIR.

"Nous voulons l'indépendance"

—René Lévesque

(D'après CP) — Le Parti québécois ne mettra pas de côté sa lutte pour l'indépendance du Québec, a déclaré M. René Lévesque. *"Si des gens, dans le parti, pensent rejeter l'objectif de l'indépendance, ils rêvent éveillés"*, a-t-il dit.

Le PQ est devenu plus acceptable, auprès des anglophones, mais il serait *"hypocrite"*, dit M. Lévesque, de diluer son programme politique pour gagner de nouveaux votes.

Interrogé à CFCF, le président du PQ a démenti les allégations voulant que le parti était devenu plus intéressé à gagner des votes qu'à mener le combat pour l'indépendance. Le parti libéral, a-t-il expliqué, perd la confiance de la population à cause des scandales et de son incompétence.

Le procès Dubois-Ouimet

Super-surveillance au Palais de justice!

(R.L.) — La surveillance policière qui entoure la tenue du procès de Jean-Guy Dubois et de Jacques Ouimet est à ce point exceptionnelle que plusieurs journalistes accrédités au Palais de justice depuis des années sont constamment harcelés par les gardiens à leur entrée dans la cour 4. Ils doivent subir des fouilles multiples.

Ce procès conjoint attire évidemment un public nombreux étant donné la personnalité des accusés, particulièrement celle de Jean-Guy Dubois que les enquêteurs de la CECO ont décrit comme le chef d'un gangs criminels les plus puissants de la métropole.

Il semble donc que les responsables de la sécurité du Palais craignent la possibilité d'une évasion ou d'un attentat, ce qui expliquerait cette surveillance étroite sans précédent. Un groupe de journalistes a dû rencontrer le juge Claire Barrette-Joncas, qui instruit le procès, afin de lui demander qu'on accorde un peu plus de confiance aux chroniqueurs judiciaires assignés en permanence au Palais.

Hier, le contre-interrogatoire du policier André Paquin, celui qui a aperçu et arrêté les deux accusés près du canal Lachine le matin du 23 octobre 75 peu de temps avant que l'on ne repêche le corps de Jean-Guy Fournier, a occupé toute la journée et se poursuivra aujourd'hui.

Mes Nikita Tomesco et Sidney Leitman, pour la défense, interrogent longuement ce principal témoin sur des points de détail, comme l'adresse de l'usine qui faisait face à l'endroit où il a vu la Ford des accusés ou bien la façon dont celui-ci a pu se servir de sa lampe de poche en avançant vers le canal.

le château d'aujourd'hui... extravagant ou sage



L'INATTENDU

Avec un tel environnement, l'inattendu trouve toujours sa place.

C'est une autre façon de se rencontrer et d'échanger. De plus, vous pouvez modifier cet ensemble à votre fantaisie.

Découvrez le Château d'Aujourd'hui et faites place à l'inattendu.

Château d'aujourd'hui

Il y a trois Château d'Aujourd'hui:

• 6370 St-Hubert • 6375 St-Hubert, Montréal • 1125 boulevard St-Martin, Laval
Téléphone: 382-4710

Les contrats de Mirabel

...et la vague de présomptions continue!

OTTAWA (PC) — Continuant de harceler le gouvernement sur des présumées irrégularités dans l'adjudication de contrats aux aéroports de Dorval et de Mirabel, le député conservateur de Central Nova, M. Elmer Mackay, a soulevé hier aux Communes la question des appels d'offres pour l'installation du système de communications internes à Mirabel.

Selon M. Mackay, le gouvernement se doit d'expliquer pourquoi le contrat n'a pas été adjugé au seul soumissionnaire, dont il n'a pas voulu pour l'instant révéler l'identité, et qu'il a plutôt été accordé à la compagnie RCA Victor.

Le ministre des Transports, M. Otto Lang, a déploré que le député fasse ainsi des allégations en Chambre sans apporter d'éléments de preuve, semblant plus intéressé à faire les manchettes qu'à obtenir des réponses.

M. Lang a fait allusion aux allégations portées la veille aux Communes par M. Mackay, lui reprochant de ne plus sembler s'y intéresser.

Hier, aux Communes, M. Mackay avait demandé au gouvernement d'expliquer l'intervention de l'ancien sous-ministre des Transports, M. O. G. Stoner, auprès de la compagnie CARA lui proposant une fusion avec l'entreprise Kébec Restaurants en vue de l'obtention du contrat d'exploitation d'une concession de restaurants à Mirabel.

A l'extérieur de la Chambre, le ministre lang a indiqué à la presse qu'après vérifications, la démarche du sous-ministre avait été motivée par la préoccupation du gouvernement face à la part grandissante du marché acquise par CARA et au faible taux de participation de l'entreprise locale.

Relations industrielles

Léon Dion lance un appel à la tolérance

par Guy Rochette

QUEBEC — La restauration du climat des relations industrielles doit se faire rapidement par la rupture du cercle clos dans lequel se développe le mode de raisonnement de chacun des protagonistes et par la tolérance, sinon...

C'est le politicologue Léon Dion qui a lancé cet avertissement, hier, aux spécialistes des relations industrielles. Dernier orateur invité, le professeur Dion a présenté une description particulièrement détaillée du climat social qui prévaut au Québec.

Ainsi pour le politicologue Dion, si la paix industrielle n'est pas rapidement réinstauré, de nombreux indices permettent de croire que le glissement de cette guerre industrielle va s'accentuer.

Il en résultera, selon M. Dion, une radicalisation



Léon Dion

des syndicats, qui, par la logique de la situation, se verront dans l'obligation de recourir à des modes d'action plus fracassants. Quant au patronat, conformément à son idéologie, souligne M. Dion, il sera de plus en plus négatif à l'endroit du syndicalisme et de plus en plus soupçonneur vis-à-vis le gouvernement.

Les groupes populaires, "(comités de citoyens, mouvements d'action révolutionnaire)" radicaliseront leur position, suffisamment, d'affirmer le politicologue, "pour faire craindre aux mouvements d'opposition radicale institutionnalisés, notamment les syndicats et un parti réformiste comme le Parti québécois, de se faire déborder sur leur gauche et d'être entraînés par le souffle révolutionnaire de ces groupes, ce qui pourrait les inciter à tenter de conclure un moratoire avec le gouvernement et le patronat dans le dessein de stopper une évolution vers le radicalisme qui risquerait de les emporter."

Le public dans tout cela? Le professeur Dion estime qu'il est de plus en plus sujet à l'incertitude et à l'insécurité et qu'il "deviendra une proie facile pour les leaders populistes de gauche ou de droite que semblable situation va faire immanquablement surgir".

Quels sont ceux qui peuvent remédier à cette situation? Par suite de l'importance que revêtent les négociations dans les secteurs public et para-public de même que de l'influence accrue du gouvernement dans l'ensemble de la vie sociale, notamment dans les relations de travail dans le secteur privé, ce sont affirme le politicologue de Laval, les fédérations syndicales et le gouvernement qui paraissent être les agents décisifs de la tournure éventuelle des événements. Tout accroissement du radicalisme chez les premiers, dit M. Dion, ne fera qu'engendrer les impulsions déjà marquées du second. Cette dialectique, il ne faut pas l'oublier, note M. Dion, conditionne cependant l'orientation des autres groupes sociaux.

Compte tenu de cette situation, d'affirmer le politicologue québécois, il n'est plus possible de garantir que les confrontations vont continuer d'aboutir à des compromis acceptables pour toutes les parties. Ce que l'on devine mal encore, cependant, de souligner M. Dion, ce sont certains détails qui permettraient à la situation d'évoluer autrement.

Ainsi, soutient-il, on ignore notamment quelles conditions pourraient, à coup sûr, accroître la force de frappe des mouvements populaires au Québec, au point où ils deviendraient un sujet majeur d'inquiétude pour les groupe d'opposition institutionnalisés. Ce sont là, de conclure le politicologue, autant de pronostics qui demeurent largement problématiques mais qui n'entachent pas le diagnostic: "la société québécoise a graduellement glissé d'un point plus près de la paix industrielle vers un point plus voisin de la guerre industrielle".

CÉGEP DE SAINT-LAURENT

Secrétariat des cours d'été,
625 boul. Ste-Croix
Saint-Laurent, Montréal,
H4L 3X7

ÉTÉ '76

Le Service des cours d'été du C.E.G.E.P. de Saint-Laurent organise durant les mois de mai, juin et juillet des sessions de cours dans les disciplines suivantes:

SESSION DE MAI - SOIR

COURS DE 45 HEURES:
Du 19 mai au 8 juin, du lundi jeudi, de 18h00 à 22h00.
—Anthropologie 901
—Arts 101, 105, 301, 403
—Économie 924
—Cinéma 902
—Français 902, 402, 202, 302, 231, 331
—Géographie 216
—Histoire 951, 983
—Philosophie 101, 201, 301, 401
—Politique 951
—Psychologie 901, 205
—Sociologie 964
—Sc. graphiques 242, 101

COURS DE 60 HEURES:
Du 19 mai au 15 juin, du lundi au jeudi, de 18h00 à 22h00.
—Biologie 942
—Audio 984

COURS DE 75 HEURES:
Du 19 mai au 22 juin, du lundi au jeudi, de 18h00 à 22h00.
—Biologie 921, 301, 401
—Chimie 101, 201, 202, 302, 111
—Mathématique 101, 105, 103, 203, 211, 307
—Physique 101, 201, 301, 102, 202, 302, 111

SESSION DE JUIN - SOIR

COURS DE 45 HEURES:
Du 28 juin au 26 juillet, du lundi au jeudi, de 18h30 à 21h30.
—Anthropologie 902
—Arts 102, 302
—Économie 931
—Français 902, 402, 202, 302, 231, 331
—Cinéma 940
—Géographie 948
—Histoire 972
—Philosophie 101, 201, 301, 401
—Politique 942
—Psychologie 903, 305
—Sociologie 982
—Sc. graphiques 242-201

COURS DE 60 HEURES:
Du 28 juin au 28 juillet, du lundi au jeudi, de 18h30 à 22h00.
—Biologie 943

COURS DE 75 HEURES:
Du 28 juin au 29 juillet, du lundi au jeudi, de 18h00 à 22h00.
—Biologie 931, 301, 401
—Chimie 101, 201, 202, 302, 111
—Mathématique 101, 105, 103, 203, 311, 307
—Physique 101, 201, 301, 102, 202, 302, 111

SESSION DE JUIN - JOUR

COURS DE 45 HEURES:
Du 28 juin au 30 juillet, du lundi au vendredi, de 8h30 à 10h25.
—Français 902, 202
—Philosophie 101, 301

COURS DE 45 HEURES:
Du 28 juin au 30 juillet, du lundi au vendredi, de 10h30 à 12h25.
—Français 302, 402
—Philosophie 201, 401

COURS DE 75 HEURES:
Du 28 juin au 26 juillet, du lundi au vendredi, 8h30 à 12h30.
—Biologie 921, 931, 301, 401
—Chimie 101, 201, 202, 302, 111
—Mathématique 101, 105, 103, 203, 211, 311, 307
—Physique 101, 201, 301, 102, 202, 302, 111

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Pour la session de mai (soir):
5 mai 1976, à 16.00 h.
Pour les 2 sessions de juin:
11 juin 1976, à 16.00 h.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
Pour tout renseignement supplémentaire, adressez-vous au Service des cours d'été, en composant le numéro 747-6521, poste 281.

Il faut changer le systeme socio-economique en entier

René Laperrière

(G.R.) — C'est le système socio-économique en entier qu'il faut changer, si nous voulons entretenir l'espoir de réaliser une société plus libre et plus juste pour tous. Tel est l'avis exprimé, hier, au congrès annuel des spécialistes en relations de travail, par M. René Laperrière, directeur du Module des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal.

M. Laperrière en vient à cette conclusion après une analyse de toute la question des services essentiels. Question qui fait clairement ressortir, comme le notait un autre participant, l'équivoque fondamentale de toute l'économie des relations de travail, tant au Québec qu'au Canada

Cette équivoque fondamentale des relations collectives de travail tient, précise le professeur Léo Roback à ce que "l'on veut subordonner le jeu des rapports conflictuels à l'impératif de la "paix sociale" et de ce qu'on appelle, sans jamais le définir, le "bien-être public"."

Ainsi, dit le professeur Roback, la conciliation, la médiation, l'arbitrage des conflits et la détermination des services "essentiels" ne sont que des outils des mécanismes que l'on doit percevoir comme tels, dans un contexte de rapports de force. Dès que l'on transforme ces mécanismes en objectifs privilégiés, poursuit-il, on transforme et on fausse les règles du jeu, en modifiant radicalement le rapport de force.

Ce que le gouvernement a toujours fait, soutient M. René Laperrière, et qui s'explique par le contexte économique. Le capitalisme et particulièrement en temps de crise, constate M. Laperrière, est un système bloqué qui s'enraye et qui ne peut survivre qu'en étendant le champ de son exploitation et en accentuant sa répression devant les revendications légitimes des travailleurs. C'est ainsi, qu'à toutes fins utiles, ce système de relations de travail conduit à l'impasse et qu'il faut pour s'en sortir envisager une transformation socio-économique totale.

D'autres participants à cette deuxième et dernière journée de discussions se sont cependant montrés plus "conservateurs". C'est ainsi par exemple que pour le directeur du Devoir, M. Claude Ryan, il faudra bien un jour supprimer le droit de grève dans le secteur fasse preuve de plus de fermeté dans le secteur public pour que les syndicats en finissent de perturber la partie. Le président de la Chambre de commerce du Québec, M. Paul-Gaston Tremblay, s'est dit en parfait accord avec le diagnostic de M. Ryan mais en opposition à une des solutions avancées. Ainsi pour M. Tremblay, il ne serait pas sage d'enlever le droit de grève aux travailleurs du secteur public compte tenu de ce que pourraient faire les méchants syndicats. Quant à l'arbitrage dans le secteur public, M. Tremblay y acquiesce, mais il est encore trop tôt, dit-il, pour y recourir.

Oui, la réglementation des petits abattoirs sera modifiée (Vaillancourt)

QUEBEC (PC) — La controversée réglementation qui doit s'appliquer aux petits abattoirs du Québec le 31 mai prochain sera modifiée, a annoncé hier le ministre d'Etat à l'Agriculture, M. Georges Vaillancourt.

Répondant à une question du député de Beauce-Sud à l'Assemblée nationale, M. Fabien Roy, le ministre a néanmoins refusé d'indiquer dans quel sens iront les modifications.

Depuis qu'elle a été rendue publique en mars dernier, la réglementation sur les petits abattoirs a soulevé un tollé de protestations dans les différents milieux impliqués.

La réglementation actuelle prétend vouloir empêcher la mise en marché de viande avariée et oblige les abattoirs à posséder un équipement technique très sophistiqué.

Cet équipement coûte au moins $100,000 de sorte



Georges Vaillancourt, ministre d'Etat à l'agriculture

que 400 des 500 abattoirs actuellement en service devront fermer leurs portes, faute de pouvoir se procurer l'équipement en question.

On exige notamment des abattoirs qu'ils possèdent une foule de locaux pour chacune des opérations de manipulation des carcasses d'animaux.

Les propriétaires de petits abattoirs ont fait remarquer que la Commission d'enquête sur le crime organisé, qui avait rendu public le scandale de la viande avariée, avait établi que la charogne mise sur le marché provenait surtout des abattoirs géants, tel que celui de Federal Packing.

Que le sous-ministre démissionne!

Québec (LE JOUR) — l'Association pour la conservation des petits abattoirs réclame la démission du sous-ministre de l'Agriculture: M. Yvan Jacques.

Réunis en fin de semaine à Drummondville, l'Association se dit dans l'obligation de réclamer cette démission parce que M. Jacques "est la personne en autorité qui dirige ce vaste mouvement de fermeture d'au-delà de 80% des petits abattoirs."

"Si le ministre nous dit en Chambre le 18 mars que les réglements seront changés et que le sous-ministre nous dit le 1er avril que les règlements seront pas changés, nous devons conclure, dit l'Association, que ou bien le ministre manque d'autorité ou bien le fonctionnaire Yvan Jacques ne reconnait plus l'autorité."

L'Association a également décidé d'intensifier son action auprès des politiciens pour que la loi et les règlements touchant les propriétaires de petits abattoirs soient mis en veilleuse. Sinon, dit l'Association, nous prendrons toutes les mesures légales et autres nécessaires.

Comme première mesure de harcèlement, les propriétaires de petits abattoir feront tous, d'ici le 31 mai (tel que le prévoit la loi) parvenir une demande d'obtention de permis au ministère. Et cela, même si pour la majorité d'entre eux, il sera virtuellement impossible de se conformer dans les faits, à la nouvelle réglementation.

Le RCM: la politique de restauration est inadéquate

(J.N.B.) — "Un million pour la rénovation, ça suffit à peine", déclarait hier, lors de l'étude du budget de la Ville de Montréal, le directeur du service d'urbanisme et d'habitation.

L'an dernier, la Ville de Montréal, qui participe au programme fédéral-provincial-municipal pour la restauration des logements, a déboursé près de $1.1 million pour la restauration de quelques milliers de logements de la ville.

Pour les conseillers du Rassemblement des citoyens de Montréal, qui tentaient d'obtenir plus d'explications du directeur Legault, c'est sur l'application du code de logement et les besoins de logements à prix modiques qu'ont porté leurs arguments.

Ce à quoi le directeur Legault s'est borné à répondre qu'administrativement, "la ville avait choisi de subventionner la restauration plutôt que de donner des rabattements de taxes aux propriétaires désireux de restaurer des logements".

Le conseiller Gardiner considère qu'une politique de soutien, possible grâce à l'article 489, serait le seul moyen pour empêcher les propriétaires de hausser leurs loyers après avoir restauré leurs logements".

maison Beaudet INC.

Le Lave-Vaisselle ROY c'est le cadeau "IDÉAL" pour la Fête des Mères



Plus pratique
...parce qu'un lave-vaisselle épargne la peine et les frustrations des heures de corvée que représente le lavage manuel de plus de 60,000 morceaux de vaisselle chaque année.

Plus propre
...parce que la combinaison de température d'eau plus élevée et de détergent vous assurent une vaisselle d'une propreté encore plus éclatante que si vous l'aviez lavée vous-même.

À TRÈS BON PRIX

Sélecteur rotatif de marche-arrêt contrôlant les 4 cycles y compris "rinçage-séchage" et "chauffe assiettes".
Avec le "gobe-tout" plus besoin de rincer la vaisselle avant de la placer dans l'appareil.
Double niveau de lavage, un pour chaque panier à vaisselle.
Séchage à air pulsé. De l'air frais réchauffé assure un séchage efficace.

Pour la Fête des Mères, offrez-lui un lave-vaisselle Roy
À ce prix c'est un cadeau.

maison Beaudet
8723, 10e ave. SAINT-MICHEL MONTRÉAL INC.
729-5217

PAULINE JULIEN

CHANTE POUR LA SURVIE DE L'ÉCOLE SAINT-CHARLES GARNIER

LE 9 MAI À 20 HEURES
Collège Marie-Anne
100 est, rue Sauvé

La section Ahuntsic de la SSJB a organisé conjointement avec l'association des parents de l'école Saint-Charles Garnier, cette soirée dont tous les profits seront versés pour la SAUVEGARDE de cette dernière école francophone du quartier

Billets: 4.50

S'adresser à: Jacques Lussier 331-1434
Louis de Kinder 388-1354
La Boutique Le Patrimoine
6990 rue St-Hubert

Communauté urbaine de Montréal

Vous êtes priés de prendre note qu'à compter du 1er mai 1976, l'adresse du siège social de la Communauté urbaine de Montréal sera la suivante:

2 Complexe Desjardins
Casier Postal 129
Montréal H5B 1E6

Les bureaux ou services suivants sont touchés par ce déménagement:

Le cabinet du président du comité exécutif
Le secrétariat général
L'étude légale
Le bureau du personnel
Le bureau des réclamations

La trésorerie
Le bureau de la paie
Le service de planification

Sidbec: 3,000 métallos ont le droit de grève samedi

C'est par des votes au scrutin variant entre 91 et 98% que les syndicats locaux des Métallos de la compagnie Sidbec ont donné à leur comité de négociations l'autorisation de prendre les moyens de pression nécessaires, y compris la grève, pour en arriver à la ratification de nouvelles conventions collectives.

Les 3,000 travailleurs de Sidbec, membres du syndicat des Métallos (FTQ), pourront déclencher un arrêt de travail légal samedi le 1er mai. Ils travaillent aux usines de Montréal, Contrecoeur et Lachine, au Québec, et Etobicoke, en Ontario.

Selon le représentant du syndicat, M. Marcel Bureau, "les négociations sont tellement lentes qu'on peut se demander si les négociations de Sidbec ne veulent pas un affrontement avec leurs employés". M. Bureau a mentionné que la compagnie a fait ses premières offres monétaires hier. "Au train où vont les choses, a-t-il dit, il reste de nombreuses clauses normatives à régler et les clauses à incidence monétaire n'ont pas encore été abordées. Le temps commence à manquer". M. Bureau a déclaré que les Métallos de Sidbec étaient fiers de travailler pour la sidérurgie québécoise mais qu'ils n'accepteront pas de négocier "une convention collective à rabais" pour autant.

Nouveau blâme à la Commission Pépin

MONTREAL — Les 350 métallos de la compagnie Canadian Steel Wheel, à Montréal, blâment sévèrement la Commission fédérale de lutte à l'inflation laquelle refuse de repenser sa décision imposant des coupures monétaires importantes dans la nouvelle convention collective ratifiée par les membres du syndicat le 10 janvier dernier.

Le président du syndicat local des métallos (FTQ), M. Carlo Giuliani, a déclaré que la commission ne semblait ni vouloir reviser sa décision, ni donner des explications. "Nous avons fait parvenir des lettres à la Commission le 12 mars, le 1er avril et le 21 avril et elle n'a même pas daigné nous faire parvenir un accusé de réception", a dit M. Giuliani.

Pour sa part, le directeur du syndicat, M. Jean Gérin-Lajoie, a mentionné qu'il était tout à fait inacceptable que la Commission de lutte à l'inflation rende des décisions injustes envers les travailleurs sans que les travailleurs ne soient entendus pour justifier leur cause.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

APPEL D'OFFRES

Des soumissions cachetées, adressées et livrées au soussigné seront reçues par l'Université de Sherbrooke jusqu'à 16 heures, heure avancée de l'est, le jeudi 27 mai 1976, pour l'EXPLOITATION D'UN SERVICE D'ALIMENTATION ET D'UN BAR-SALON.

L'Université de Sherbrooke demande des soumissions pour l'exploitation des services suivants:

a) la cafétéria universitaire;
b) le restaurant de la cafétéria;
c) le casse-croûte du Centre social;
d) les machines distributrices; (et)
e) le bar-salon de la cafétéria;

Le devis alimentaire et les plans des immeubles sont disponibles au bureau du vice-recteur à l'administration, local 254, Pavillon central, Université de Sherbrooke, sur dépôt en argent ou sous forme de chèque visé d'une somme de vingt-cinq dollars ($25.00). Cette somme sera remboursable sur retour en bon état des documents précités, dans les quinze (15) jours suivant l'ouverture des soumissions, aux soumissionnaires ayant présenté une soumission en bonne et due forme dans les délais prescrits.

Les soumissions seront ouvertes au bureau du soussigné le jeudi 27 mai 1976, à 16 heures, heure avancée de l'est, et les soumissionnaires sont invités à y assister.

Sherbrooke, 28 avril 1976

Claude Hamel
Vice-recteur à l'administration

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
PCL. 67011.F
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi, le 11 mai 1976
Chapais, Cté Abitibi-est

FOURNITURE DE DEUX (2) BATIMENTS EN MODULES MOBILES, PRÉFABRIQUÉS

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE DE $25. pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Bureau no. 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué., Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS ($3,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS

Montréal, le 15 avril 1976

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES
SEBJ 76-0683
DATE DE FERMETURE:
pour 15h30
HEURE DE MONTREAL
Jeudi, le 20 mai 1976

Fourniture de sept (7) transformateurs de puissance triphasée type Onan 2500 KVA, 12470 - 4160 volts.

POUR PROJET BAIE JAMES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 08h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

Direction de l'approvisionnement
SOCIETE D'ENERGIE DE LA BAIE JAMES
800 est, boul. De Maisonneuve
19e étage
Montréal, Qué. H2L 4M8
Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUATORZE MILLE DOLLARS ($14,000.), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sûr une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur de l'Approvisionnement

A. ROUSSEAU

Rapport du ministère de l'Energie

Le prix du pétrole devra se rapprocher du prix international

(LE JOUR) — Confirmant la tendance des deux dernières années, les affirmations des sociétés pétrolières, les analyses de l'Office national de l'énergie et les déclarations antérieures des politiciens, le rapport du ministère fédéral de l'Energie sur la "stratégie de l'énergie pour le Canada: politique d'autonomie", déposé hier aux Communes, affirme que le prix canadien du pétrole et du gaz devra se rapprocher du prix international:

L'étude ajoute toutefois qu'il ne serait pas nécessaire que le prix canadien soit haussé jusqu'au niveau international, s'il devient manifeste que de nouvelles ressources canadiennes peuvent être découvertes et livrées sur le marché à un prix inférieur.

Enfin, il souligne une fois de plus que cette hausse ne doit pas nécessairement être immédiate et réalisée en une seule étape, comme le réclament les sociétés pétrolières. "Pour ce qui est du rythme auquel les prix doivent se rapprocher du niveau international, c'est là la question que doivent étudier les gouvernements fédéral et provinciaux".

Rencontre prochaine

A la veille de la conférence des premiers ministres canadiens, devant se tenir au début de mai à Ottawa pour en arriver à une entente sur un nouveau prix national du pétrole, le ministère de l'Energie pose donc comme prioritaire une augmentation du prix des produits énergétiques dans le but de réduire la dépendance du Canada à l'égard du pétrole importé au tiers de sa demande pétrolière totale en 1985.

Le prix acutel du pétrole canadien est de $8 le baril à la tête du puits, tandis qu'il s'élève à quelque $10 aux Etats-Unis et $11.50 sur les marchés internationaux.

Pour chaque dollar d'augmentation du prix du pétrole brut, la vente au détail de l'essence et de l'huile à chauffage s'accroît de quelque cinq cents le gallon.

Taux d'accroissement

Le rapport souligne d'autre part "qu'à mesure que la croissance économique régulière s'approchera du niveau optimal possible et que les mesures relatives aux économies d'énergie donneront des résultats, on prévoit que le taux d'accroissement de la consommation d'énergie baissera à moins de 3.5 pour cent par an," au lieu de 5.5% au cours des 15 dernières années.

Les perspectives du ministère de l'Energie contenues dans le rapport de près de 200 pages portent essentiellement sur le pétrole et le gaz, le charbon et l'électricité devant faire l'objet d'une étude subséquente devant être publiée plus tard au cours de l'année.

Accord prochain entre Lockheed et un consortium bancaire

OTTAWA (PC) — Une entente est pratiquement intervenue entre la société Lockheed Aircraft Corp. et un consortium bancaire au sujet d'un emprunt de plusieurs millions de dollars destiné au financement initial de l'achat au montant de $1 milliard de 18 avions patrouilleurs Orion.

C'est ce qu'a indiqué hier aux reporters le ministre de la Défense nationale, M. James Richardson en indiquant qu'il ne restait plus qu'à régler une question de virgules avant que ne soit bâclée la transaction.

L'entente prévoit que Lockhee empruntera un peu plus de $300 millions de dollars d'un consortium comprenant quelques banques canadiennes.

M. Richardson a expliqué que l'entente et un rapport sur les tentatives faites par le gouvernement canadien auprès de Washington pour obtenir des assurances sur la viabilité de la société Lockheed seraient soumis au Cabinet dès jeudi.

Le ministre souhaiterait que la transaction finale soit ratifiée avant la fin du mois, sans qu'il ne soit nécessaire de demander un nouveau délai.

Moins optimiste

Pour sa part, le ministre de l'Approvisionnement, M. Jean-Pierre Goyer, qui doit apposer sa signature au bas du contrat d'achat, n'a pas fait preuve du même optimisme que son collègue de la Défense.

Il a déclaré notamment que l'entente avec les institutions bancaires n'était pas encore intervenue.

Maclean-Actualité

Une transaction qui inquiète la FPJQ

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec tient à saisir l'opinion publique de son inquiétude face à la récente transaction qui a permis l'achat de la revue québécoise Actualité par l'important groupe de presse torontois Maclean-Hunter.

Cette transaction inquiète la fédération pour trois raisons:

1- Actualité passe entre les mains d'intérêts "extra-nationaux";

2- Ces intérêts ont déjà annoncé leur intention de l'intégrer au mensuel typiquement québécois d'information générale;

3- Cette transaction accroît la puissance déjà considérable du groupe Maclean-Hunter qui possède déja au Québec une bonne partie de la presse spécialisée.

Selon la fédération, on rejoint là le problème toujours actuel et de plus en plus omniprésent de la concentration des entreprises de presse au Québec.

Les implications de ce problème et les dangers très réels qu'il représente pour la liberté de la presse et le droit du public à l'information seront le principal sujet débattu lors du congrès annuel de la F.P.J.Q. qui aura lieu à Montréal, samedi et dimanche prochains, les 1er et 2 mai.

VILLE DE ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE

CONTRAT NO 178
APPEL D'OFFRES
POUR

LA FOURNITURE ET POSE DE LAMPADAIRES SUR DIVERSES RUES DE LA MUNICIPALITÉ

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "Soumission" et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 16 heures le mardi 18 mai 1976 et seront ouvertes publiquement à la réunion du Conseil le même jour dans la salle publique de l'Hôtel de Ville à 20 heures pour la fourniture et la pose de lampadaires sur diverses rues de la municipalité.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus à partir du 27 avril 1976, au bureau des Services Techniques, à l'Hôtel de Ville de Saint-Bruno, au 1585 rue Montarville, à Saint-Bruno, contre une somme de cinquante dollars ($50.00).

Les soumissionnaires devront accompagner leur soumission d'un chèque visé par une banque à charte ou une caisse populaire ayant droit de faire affaire dans la Province de Québec et représentant un montant égal ou supérieur à dix pour-cent (10%) du montant global de leur soumission.

Chaque soumission sera également accompagnée d'une lettre d'une Compagnie d'Assurance certifiant que les cautionnements requis seront accordés aux soumissonnaires advenant le cas où ce dernier serait choisi pour exécuter les travaux.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte, envers le ou les soumissionnaire(s).

CLAUDE RAYNAULT, ing.
Gérant municipal
Ville de Saint-Bruno

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

APPEL D'OFFRES

Des soumissions cachetées, adressées et livrées au soussigné seront reçues par l'Université de Sherbrooke jusqu'à 16 heures, heure avancée de l'est, le jeudi 27 mai 1976, pour l'EXPLOITATION D'UNE DISCOTHEQUE.
Le devis et les plans des immeubles sont disponibles au bureau du vice-recteur à l'administration, local 254, Pavillon central, Université de Sherbrooke, sur dépôt en argent ou sous forme de chèque visé d'une somme de vingt-cinq dollars ($25.00). Cette somme sera remboursable sur retour en bon état des documents précités, dans les quinze (15) jours suivant l'ouverture des soumissions, aux soumissionnaires ayant présenté une soumission en bonne et due forme dans les délais prescrits.
Les soumissions seront ouvertes au bureau du soussigné le jeudi 27 mai 1976, à 16 heures, heure avancée de l'est, et les soumissionnaires sont invités à y assister.

Sherbrooke, 28 avril 1976

Claude Hamel
Vice-recteur à l'administration

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
ACZ. 60049.F
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi, le 11 mai 1976

Diverses régions dans la province de Québec

FOURNITURE DE PINCES DE BRANCHEMENT

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Bureau no. 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de DOUZE MILLE DOLLARS ($12,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS

Montréal, le 20 avril 1976

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCP-76-19104
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 18 mai 1976

Poste Landry
Laval

CONSTRUCTION D'UN RAJOUT 25 kV AU BÂTIMENT DE MANOEUVRE ET TRAVAUX D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE (ADDITION 1976)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

Direction des contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

La soumission doit être accompagnée, au choix du soumissionnaire, d'une des garanties suivantes:

a) une chèque de garantie de soumission au montant de VINGT-CINQ MILLE DOLLARS ($25,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition,

OU

b) un bon de garantie de soumission d'un montant de VINGT-CINQ MILLE DOLLARS ($25,000), et une convention relative à l'émission d'un bon de garantie d'exécution de contrat et d'un bon de garantie de paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux, tous deux préparés sur les formules fournies avec le document d'appel d'offres et émis par une des compagnies, choisie par le soumissionnaire, parmi celles apparaissant sur la liste des compagnies, incluse au document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Direction des contrats de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS

la chronique du québec

par Jacques Guay



C'est l'argent qui manque le plus

SAINTE-MARGUERITE

"Aménager ou chômer ailleurs". C'est le cri de ralliement des opérations dignité qui ont décidé de faire front commun avec les organismes de gestion en commun (sociétés d'exploitation, groupements forestiers, coopérative de développement) pour obtenir que le ministère des Terres et Forêts augmente les sommes mises à leur disposition pour l'aménagement des boisés privés.

Le budget consacré à cette fin dans le Bas-Saint-Laurent par le M.T.F. pour cette année est de $829,000, soit environ $160,000 de moins que l'an dernier. Mieux le M.T.F. ayant accepté d'augmenter de 40% les salaires versés pour l'aménagement afin de les rendre conformes à ceux payés aux forestiers de Rexfor, c'est donc d'autant, et même plus, que les travaux réalisés baisseront, les salaires représentant de très loin les principales dépenses.

Le ministre comprend

Selon la Société d'exploitation des ressources de la vallée le nombre d'acres traités diminuerait de près de la moitié dans la région (de 12,900 à 6,133) et pour la seule vallée le nombre de jours travaillés passerait de 11,000 en 1975 à 7,720 l'été prochain.

Le front commun opérations dignité-organismes de gestion revendique donc un budget de $1,500,000. Il était déjà de plus de $2 millions à l'été 1971 à la suite de la grande mobilisation de l'automne 1970 qui a amené la création de l'Opération dignité à Ste-Paule.

C'est la Fédération des producteurs de bois qui négocie présentement le budget global de l'aménagement des boisés privés avec le ministère des Terres et Forêts et c'est en appui à la Fédération que s'amorce présentement la levée des boucliers de l'arrière-pays du Bas Saint-Laurent.

Le M.T.F. entend consacrer à ce chapitre $1,600,000 pour l'ensemble de la province (dont les $829,000 prévus pour le Bas-St-Laurent). La Fédération exige $2,400,000. Lors d'une rencontre avec le ministre Toupin, le 14 avril, ce dernier a affirmé qu'il comprenait fort bien ces demandes, qu'il croit lui aussi que l'aménagement des boisés privés est une priorité, etc. Il a déclaré qu'il allait réaménager le budget de son ministère, diminuer certains postes moins importants, et récupérer ainsi pour l'aménagement... $200,000.

Il est loin du compte, il le reconnaît. Mais il affirme qu'il va aller chercher la différence du côté d'Ottawa. Il devra faire vite, les travaux sylvicoles doivent débuter à la mi-mai et les organismes de gestion n'ont pas l'intention de les entreprendre avant d'avoir obtenu "une réponse claire", du gouvernement.

Présentement les opérations dignité ont commencé a harceler les députés. "Ils devront nous démontrer s'ils sont avec ou traîtres à la population", a déclaré un participant à une assemblée de l'O.D.I. le 13 avril.

Le 3 mai l'O.D.I. (vallée de la Matapédia) tient son congrès annuel et l'action devrait prendre une autre tournure, plus militante.

Entre-temps, le CPATAP (comité permanent de l'aménagement des terres de l'arrière-pays) attend toujours une réponse aux demandes formulées le 19 mars dernier aux différents partis politiques d'avoir à se prononcer sur l'aménagement intégré des ressources (forêts, agriculture et tourisme). Le Parti québécois a appuyé cette revendication lors de son colloque du Sayabec le 28 mars.

Marche arrière

D'autre part, et cela va peut-être simplifier la prise de conscience des ministres libéraux sur l'aménagement intégré, le Soleil publiait à la une jeudi, que Québec effectuait une volte-face et renonçait au "déclubage" annoncé à la mi-mars. "A cause des restrictions budgétaires et de problèmes rencontrés dans la mise en place des sociétés de gestion expérimentales" soulignait André A. Bellemare. Ces "sociétés", formées d'anciens membres des clubs privés, de notables régionaux et de fonctionnaires, avaient soulevé l'ire de la population d'Esprit-Saint et de tout l'arrière-pays dans le Bas-Saint-Laurent parce qu'elles ne respectaient pas les structures existantes, les sociétés d'exploitation, et la notion d'aménagement intégré qu'avait reconnue, il y a un an, le sous-ministre adjoint du Tourisme, Roland Champagne, lorsqu'il fut séquestré à Esprit-Saint.

Et le père Noël Edgar

Enfin le sous-ministre adjoint des Affaires sociales, prêté aux Terres et Forêts, Edgar Guay, est revenu dans la Matapédia. Avec, apparemment, un mandat qui a rétréci lors de son séjour à Québec. M. Guay ne parle plus désormais, a-t-on appris, que de "patenter" les lots qui étaient sous billets de location, conformément à l'arrêté en conseil passé récemment et annoncé par le ministre Toupin. Au grand déplaisir de ceux à qui, dit-on (ils le disent eux-mêmes) — il avait promis des "lots vacants". Mieux il affirmerait maintenant qu'il n'a jamais — ça jamais — fait de telles promesses.

VAL D'OR
38ième journée

La Société d'exploitation des ressources de la Vallée a en sa possession la liste de ceux qui devaient ainsi se faire remettre des lots de la couronne et qui ne sont plus contents. Comble de malchance le verglas a empêché le sous-ministre aux champs de se rendre, jeudi soir, à une réunion à huis clos avec le conseil municipal de Ste-Marguerite dont le maire est un organisateur de M. Bona Arsenault. La rumeur avait couru que certains citoyens s'étaient bien promis de briser le huis clos. Comme quoi le verglas est parfois salutaire.

LECOMPTE, LECLAIRE, LÉVESQUE, BERNIER & GIROUX
AVOCATS
Bureau: Jour
Le soir, sur rendez-vous
3455 Saint-Hubert, Montreal
Tel.: 527-9651
Guy Lecompte
Michel Leclaire
Marie-Claude Lévesque
Raymond Bernier
Denis Giroux

Denis Rocheleau
-PHARMACIEN-
PLACE RIEL BOUL. MONT-BLEU, HULL, QUÉBEC
BUR: 776-3151 RÉS: 777-7536

Spécialité: Habits sur mesures 273-2523
Location d'habit de gala et de marié
La Boutique Le Patrimoine INC.
6990, ST-HUBERT MONTRÉAL
MERCERIE TAILLEUR
GILLES MAILLÉ PROP.

ARMAND R. BASTIEN et ASS.
A.R. Bastien
Y. R. Bastien
OPTOMÉTRISTES
VERRES DE CONTACT STRABISME
VISION SOUS NORMALE DYSLEXIE
7670, rue Saint-Denis
MONTRÉAL 274-6513

Serge Ménard
Avocat
500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal 126, tel 288-4241

TEL.: 521-1635
ROGER SIMARD,
AVOCAT
1554 MONT-ROYAL, Est, SUITE 201
MONTRÉAL

JACQUES ANCTIL
AVOCAT
(sur rendez-vous)
BEACONSFIELD (514) 695-7197

(514) 585-1936
TROPHÉES LE CARON
GROS ET DETAIL
499 Notre-Dame, St-Paul l'Ermite
BERNARD CARON, prop.

PIERRE-OLIVIER BOUCHER
AVOCAT
Lanctot, Lapalme et Boucher
580 BOUL. Ste-Foy, Longueuil. 677-5235

EMMANUEL MARCOTTE
et associés
B. COM., A.V.A., LL. L.
ASSUREUR-VIE AGRÉÉ
Plans d'épargne-retraite
35 boul. Gamelin, Hull (Québec) 771-7777

AVOCAT
PIERRE BERNIER
210 est, rue Ste-Catherine
Montréal
878-3421
Rés. 669-3097

Tél. 322-3461
Richard Bilodeau B.A.A., C.A.
COMPTABLE AGREE
Montréal-Nord

auto LA BELLE PROVINCE + questions et réponses

● Cette chronique est rédigée par M. Philippe Edmonston, président de l'*Association pour la protection des automobilistes (APA)*. Tout courrier doit être adressé à l'APA, 292 ouest boul. Saint-Joseph, Montréal. Tél.: 273-2477/5318.

Réclamation d'assurances...

N'oubliez pas le 8 pour cent

De nombreux consommateurs se plaignent à l'APA que les compagnies d'assurance ne leur accordent pas une indemnité suffisante en cas de perte totale, lorsque le coût des réparations est supérieur au coût de remplacement du véhicule. Aux consommateurs qui se trouvent dans cette situation, nous donnons les conseils suivants:

● (1) n'acceptez pas que votre voiture soit considérée comme une perte totale avant d'avoir vérifié sa valeur au "*Red Book*" ou au "*Black Book*" et de vous être assuré, auprès de plusieurs garages, que les réparations peuvent être faites pour moins que la valeur du véhicule, plus 8% de taxe.

●(2) S'il n'est pas possible de réparer la voiture ou si le coût des réparations est supérieur à la valeur de la voiture, assurez-vous que la compagnie d'assurances paie la valeur de détail de la voiture selon le "Red Book" ou le "Black Book", plus le 8% de taxe (en compensation de la taxe de vente que vous devrez débourser sur l'achat de la voiture de remplacement).

●(3) Si la compagnie d'assurance vous refuse une indemnité correcte, faites valoir vos griefs par courrier recommandé auprès de la compagnie, du surintendant provincial des assurances et de l'APA.

D'autre part, l'APA recueille actuellement les témoignages de consommateurs québécois qui ont fait des réclamations aux compagnies *d'assurance-automobile*. Un questionnaire sera envoyé à nos membres afin d'évaluer les différentes compagnies selon la façon dont elles traitent leurs clients.

Attention aux radios-fantômes!

Les concessionnaires d'automobiles neuves viennent de trouver un autre truc pour tromper les consommateurs. Les automobilistes qui achètent des voitures neuves demandent souvent au concessionnaire de leur vendre une radio AM ou AM-FM qui est censée être fabriquée par la compagnie qui produit la voiture. Par exemple, les radios de **Ford** sont souvent fabriquées par **Philco** et les radios de **General Motors** sont souvent fabriquées par la compagnie **Delco,** une autre filiale de la GM.

Il semble que des concessionnaires laissent les consommateurs penser qu'ils vont recevoir une radio de leur fabricant mais, en réalité, le concessionnaire leur refile une radio de qualité inférieure, fabriquée souvent par des compagnies japonaises.

Cette escroquerie est très payante pour les concessionnaires car une radio AM japonaise peut se vendre aux alentours de $10 et peut être revendue pour $35 à $50 aux consommateurs. Ce racket est devenu tellement populaire aux Etats-Unis que la compagnie Delco a été obligée de publier des annonces, dans plusieurs journaux, afin d'avertir les consommateurs qu'ils doivent exiger de leur concessionnaire que la radio qu'ils commandent soit fournie par le fabricant de leur voiture.

Les fabricants d'automobiles aux Etats-Unis n'ont pas le droit d'exiger, formellement, que leurs concessionnaires vendent des radios fabriquées par eux-mêmes car cela irait à l'encontre de la **loi anti-monopole** américaine. Toutefois, au Canada, l'APA sait que la compagnie **Toyota** a averti ses concessionnaires qu'ils ne devaient pas vendre de radios autres que celles recommandées par la compagnie.

Des Honda redatées?

Depuis quatre années, l'APA a mené une lutte acharnée contre plusieurs fabricants de voitures qui ont fraudé le public (ce n'est pas nous qui les appelons fraudeurs, mais plutôt les 50 juges qui les ont condamnés). Ces fabricants ont vendu des voitures supposément de l'année mais qui, en réalité, étaient des voitures "redatées" ou "reclassifiées" car c'étaient des modèles de l'année précédente. Déjà, **Datsun, Toyota, Mazda, Ford** et plusieurs fabricants européens ont été condamnés pour cette pratique.

Nous venons d'apprendre que la compagnie **Honda** aurait agi de même avec ses clients: des modèles de voiture 1974 seraient vendues comme des modèles 1975.

Déjà, une poursuite a été intentée en **Cour des petites créances** et nous avons ouvert une enquête afin d'éclaircir le problème. Nous demandons aux lecteurs de bien vérifier les voitures vendues comme des modèles 1975 et qui possèderaient une plaque de fabrication datée du mois de juin, juillet ou août 1974. Nous aimerions connaître le nom des lecteurs qui ont acheté des Honda 1975 possédant une plaque de fabrication datée du mois de juin, juillet ou août 1974. Veuillez communiquer à notre bureau, au 292 ouest, Boul. St-Joseph à Montréal.



Aux proprios de Chevette...

Pour les consommateurs qui ont passé outre aux conseils de l'APA et acheté la Chevette (la fameuse mini-compacte de GM qui offre des sièges arrière en option); nous avons de bonnes et de mauvaises nouvelles à la fois!

D'abord, les bonnes nouvelles: la Chevette semble se vendre beaucoup moins que prévu et, par conséquent, les consommateurs peuvent se la procurer avec des rabais plus considérables. Puis, la mauvaise nouvelle: la compagnie **GM** vient d'annoncer le rappel de plusieurs Chevette 1976 à cause d'un défaut des tuyaux de freins avant, qui peuvent s'user prématurément et amoindrir le freinage.

Guy Charron
Contracteur Général
Rénovations de tout genre
Spécialités: Sous-sol
Cuisines
Salles de bain
627-2429 LAVAL

LUC ALARIE
AVOCAT
1044, rue Giffard
ST-BRUNO DE MONTARVILLE (514) 653-0492 526-9662

Achetons et vendons Livres usagés
CARON LIBRAIRE
251 Ste-Catherine E.

Marcel Jacob md.

rené paquette
avocat
4149 rue Amiens, Suite 203
Montréal-Nord, Qué., H1H 2G3 (514) 326-4471*

Tél.: 274-4673
J. Aimé St-Louis T.D.C.
DENTUROLOGISTE
SUR RENDEZ-VOUS
6305, rue ST-DENIS MONTRÉAL

9.00 à 9.00 "AU LOTUS NOIR" OUVERT LE DIMANCHE
FLEURISTE
91 ouest, boul. Crémazie, Montréal 381-1769
1600, boul. de la Concorde, Duvernay, Laval 669-3597

BERNARD LANDRY
avocat
1117 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, 849-5311
33 sud, St-Charles, Joliette, 759-0420 et 588-5317 (direct Montréal)

ATELIER DE COUTURE
CÉCILE POTHIER JASMIN ENR.
Confection exclusive
Spéc.: Robe de mariée
LONGUEUIL 677-0533

AVIS AUX ÉTUDIANTS DE L'UQAM

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

Église Saint-Edouard.
425 est, rue BEAUBIEN
(coin Saint-Denis)

JEUDI, le 29 AVRIL 1976
19 HEURES
ORDRE DU JOUR:

1— Lutte contre le plan Bélanger
2— Rapport des membres de l'exécutif provisoire sortant
3— Élection de nos représentants au Conseil d'administration de **Services collectifs, inc.**
4— Élections à l'Exécutif et à la délégation à l'ANEQ:
Proposition de la Plénière Inter-Modulaire

N.B. *Le présent ordre du jour tient lieu d'avis de convocation.*

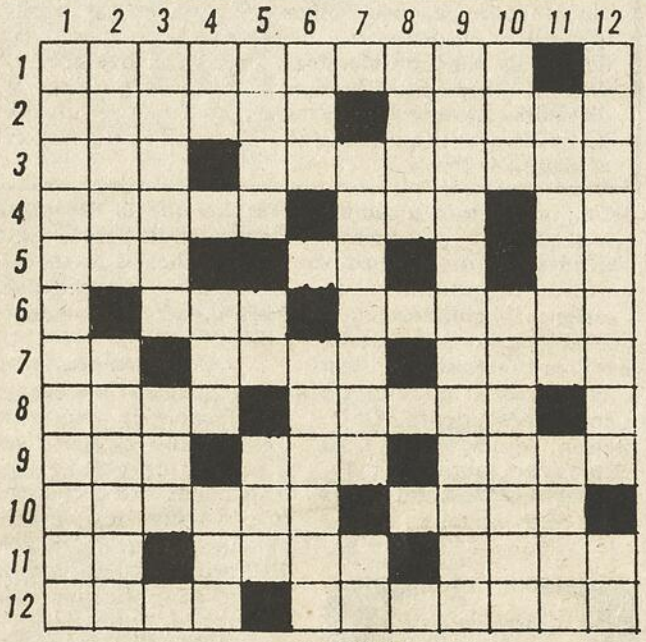
Le ballon du jour

de Serge Langevin

Rencontre au sommet



Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.



par TAUMA

HORIZONTALEMENT

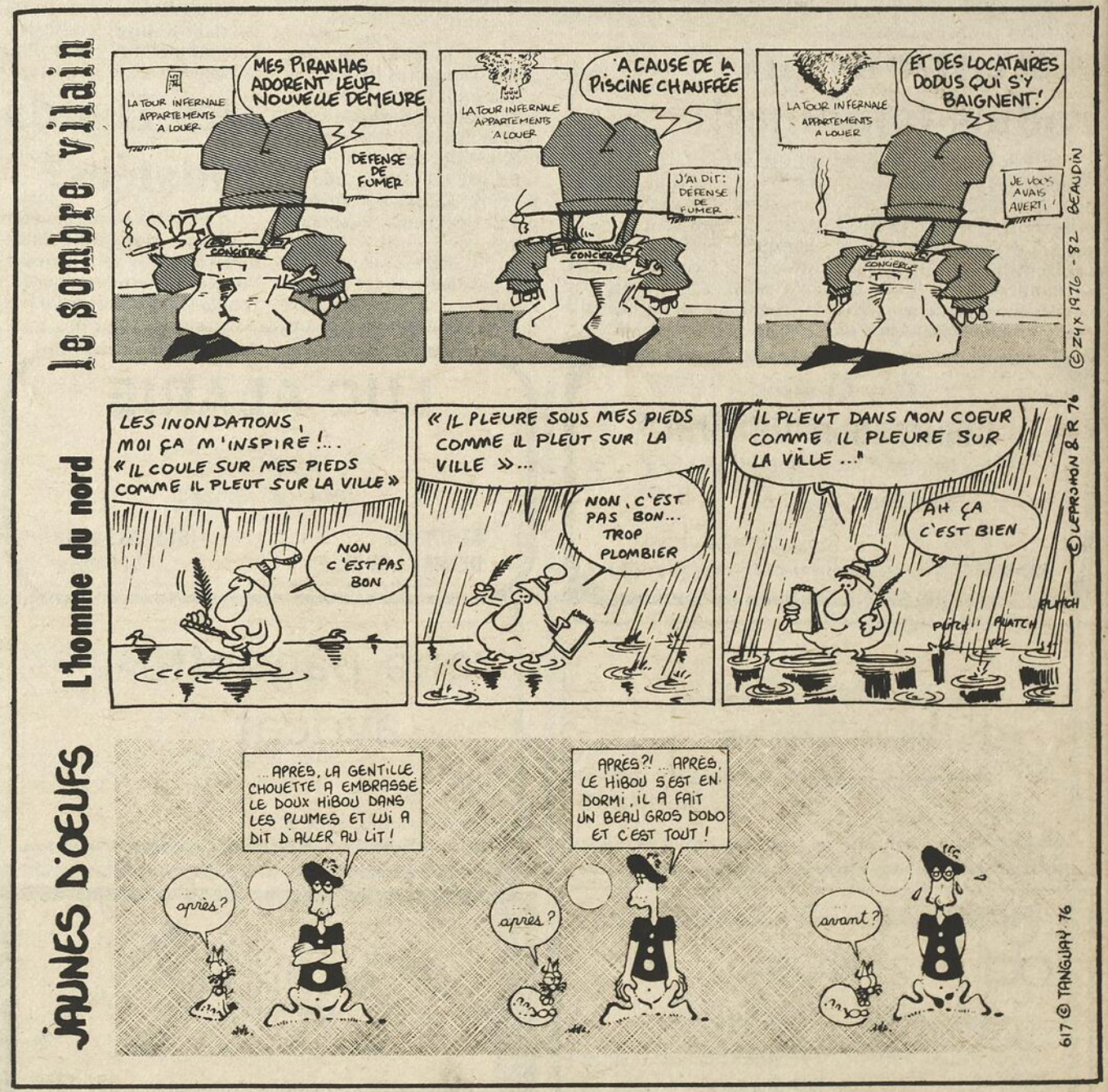
1—Nous rappelle Gutenberg.
2—Misère, pauvreté — Du temps passé.
3—Métal sans alliage — Bruyant, dans un studio radiophonique.
4—Théologien, chez les musulmans—C'est une fille! — Rataplan.
5—Sacrez votre camp, dans la langue du curé Normandin — Signifie 3.1416 — Dialecte provençal.
6—Au ciel — Expédition de chasse en Afrique.
7—Pronom personnel — Gros perroquets — Paradis.
8—Taureau sacré — Recherché.
9—Une des Cyclades — Unité monétaire divisionnaire du Japon — A lui.
10—Maladie dont on ignore encore l'origine — Greffe.
11—Dans — Chance, hasard — Dénombrement des citoyens tous les cinq ans, chez les Romains.
12—Etoile de cinéma — Dégage une mauvaise odeur.

VERTICALEMENT

1—Vient avec l'âge (pl.).
2—Beaucoup, très — Observant attentivement.
3—On peut en faire avec des tomates ou des patates — Atome électrisé.
4—Participe joyeux — Multitude — Conjonction.
5—Habitation en bois de sapin — Conjugaison — Gros ou fin.
6—On ne peut la boire — Tranchante, aiguë.
7—Conformité de sentiments — Première partie de la journée.
8—Séparation des cheveux.
9—Embrouille la télévision.
10—On le souhaite chaud — Personnes dans la force de l'âge.
11—Elle en a mangé des beurrées de savon! — Lambin, traînard.
12—Fixée profondément — Pronom personnel.

Solution du dernier numéro:

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	U	L	I	N	A	I	R	E	■	P	O
2	U	■	I	L	■	■	M	O	C	H	E	S
3	L	A	M	E	N	T	A	B	L	E	S	■
4	O	■	P	■	O	■	G	E	O	L	E	S
5	T	O	I	T	U	R	E	■	S	E	R	A
6	T	U	D	I	E	U	■	T	I	R	■	L
7	E	T	I	E	R	■	P	R	O	■	C	A
8	E	■	T	R	A	Q	U	E	N	A	R	D
9	■	B	E	C	■	U	■	M	■	L	U	I
10	L	I	■	E	P	I	■	B	O	I	R	E
11	E	L	U	■	R	E	E	L	■	C	A	R
12	V	E	R	S	E	T	■	A	N	E	L	S



Le seul horaire Québécois
C'EST PLUS QU'UN HORAIRE TÉLÉ!
TÉLÉ 7 JOURS
EN VENTE PARTOUT
appartenant à des Québécois

Conférence fédérale-provinciale sur la santé

Claude Forget attaque l'attitude d'Ottawa

OTTAWA (PC) — Rien ne va plus entre le gouvernement fédéral et la moitié des provinces, dont le Québec, dans les discussions en vue d'un nouvel arrangement des coûts des soins de santé.

Au terme de la première journée de la Santé, hier à Ottawa, M. Claude Forget, ministre québécois des Affaires sociales, a perdu sa sérénité habituelle pour attaquer durement l'attitude d'Ottawa.

Le gouvernement central a largement émietté la confiance du Québec et M. Forget a presque accusé Ottawa de mauvaise foi "en retardant délibérément jusqu'en avril la réunion des ministres de la santé", le temps qu'il lui a fallu pour faire adopter la loi C-68 qui plafonne le taux d'accroissement de la contribution fédérale aux soins de santé.

Cette loi faisait suite à une disposition du budget de l'ex-ministre des Finances, M. John Turner, en juin 1975, sans consultation préalable avec les responsables provinciaux.

Tout ceci après l'impression que les ministres provinciaux avaient retirée en janvier 1975 que les parties franchissaient la bonne voie vers une réforme de la formule de financement des coûts des divers programmes de santé.

"Quelle confiance pouvons-nous entretenir à l'avenir envers les engagements du gouvernement fédéral?", a demandé M. Forget à son homologue fédéral, M. Marc Lalonde.

"Le parlement est souverain", a répondu le ministre canadien de la Santé.

Demandes provinciales

"Cette réponse n'a rien de rassurant pour nous", a confié M. Forget aux journalistes à la fin de la séance du matin qui s'est déroulée à huis clos.

Essentiellement, le Québec, appuyé par l'Ontario, le Manitoba, Terre-Neuve et l'Alberta, demande:

a) que le fédéral accorde plus d'argent aux provinces pour les aider à financer les dépenses de la santé, compte tenu des ravages de l'inflation;

b) qu'Ottawa se retire de certains secteurs du domaine de la santé et accorde aux provinces l'équivalent fiscal, selon la formule de l'opting out.

M. Forget, qui avait peine à retenir son indignation devant l'intransigeance et l'action unilatérale d'Ottawa, a précisé que le gouvernement du Québec doit débourser seul quelque $250 millions présentement pour assumer les frais de certains programmes de santé conçus par lui en fonction des besoins particuliers des Québécois.

Explications de Lalonde

Pour sa part, M. Lalonde s'est défendu d'avoir gagné du temps en ne convoquant pas une telle conférence l'automne dernier ou en janvier 1976, comme s'y attendaient les ministres provinciaux.

Il a été impossible d'organiser une rencontre préalable entre les fonctionnaires des divers niveaux de gouvernement, ce qui a retardé, d'après lui, la conférence au niveau des ministres.

Quant aux exigences fiscales de ses homologues provinciaux, M. Lalonde comprend que les administrations provinciales aient besoin de plus d'argent "mais nous aussi sommes à court de ressources financières".

Il y a huit ans que durent les pourparlers au chapitre du financement des programmes de santé et un climat de scepticisme s'était installé dans les provinces quant à un règlement satisfaisant, a dit M. Forget.

bref justice

Cotroni débouté en appel

Le présumé ex-parrain (devenu "consigliere") de la mafia montréalaise (selon la CECO) a vu son appel rejeté par les juges Rinfret, Crète et Chouinard de la Cour d'appel, hier. Vincent Cotroni s'attaquait, auprès de ce tribunal, au jugement de la cour supérieure rendu le 28 novembre dernier et selon lequel on rejetait sa requête pour faire déclarer illégal l'arrêté en conseil créant la CECO. Cotroni avait, grâce à ces démarches juridiques, évité de comparaître devant les commissaires de la CECO. Les trois juges appuient leur décision unanime sur le verdict de la Cour suprême qui, récemment, confirmait la constitutionnalité de cette commission d'enquête.

Drogue: comparution des employés d'Air Canada

Les six employés d'Air Canada, qui ont été arrêtés avec 4 autres individus lors du coup de filet de la GRC qui a mis à jour un réseau de trafic de drogues à Dorval, sont: Michel Véronneau, 33 ans, Maurice Ranger 31 ans, Bernard Morel, 34 ans, Normand Picotin, 26 ans, Guy Beaudry, 24 ans, et Mike Panasiuk, 22 ans. Ils ont comparu, hier, et ont tous plaidé non coupables. Une enquête sur cautionnement a lieu aujourd'hui. La date de l'enquête préliminaire sera fixée également aujourd'hui. Le hashish et la marijuana saisis avaient une valeur d'un million.

L'enquête préliminaire de Pat De Caen

A l'ouverture de l'enquête préliminaire du sergent-détective Patrick De Caen, qui est accusé de méfait en rapport avec le dernier conflit de travail des policiers de la CUM, un premier témoignage accablant a été entendu. Un homme d'affaires de Baie d'Urfé, Nicholas Wiseman, a raconté que lors de la journée de protestation des policiers le 11 septembre il avait été frappé par une auto-patrouille dans laquelle se trouvaient quatre agents. M. Wiseman s'était avancé dans la rue faisant signe vers cette auto pour qu'elle s'arrête. Voyant que la voiture ne s'arrêtait pas, il a sauté sur le capot pour éviter d'être renversé. La voiture a continué sa route sur une distance de 250 verges puis elle s'est immobilisée et les policiers sont sortis pour le prendre a bras-le-corps et le déposer par terre avant de reprendre leur chemin. Les policiers qui ont témoigné, hier, soutiennent que ces démonstrations étaient spontanées. Pat De Caen est accusé d'intimidation et de méfait.

A Archambault...

La direction de l'Institut Archambault a fait savoir, hier, qu'elle procéderait au transfert vers d'autres pénitenciers des détenus qui ne participent pas à la grève des 330 détenus qui depuis le 14 janvier refusent de participer aux activités quotidiennes. Le directeur Jean-Paul Lebrun a expliqué que ce transfert d'environ vingt détenus avait pour but d'éviter toutes les représailles possibles contre ce groupe de la part des grévistes. On sait que certains de ces détenus-scabs ont battu à quelques reprises des grévistes, dont le vice-président du comité des détenus, M. Louis Henri.

services-campus



Magasins Service Campus

2332 Edouard-Montpetit

3e étage

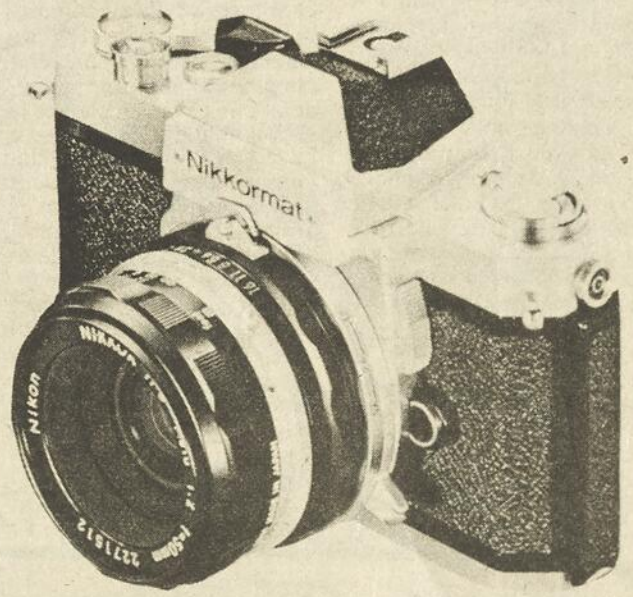
739-3405

INTRODUIT la ligne **Nikon**

Spécial cette semaine

Nikkormat

L. 50m/m
avec étui



$319.95

ajouter **$10.00** et obtenez une **Nikkormat Boitier Noir**

Quantité limitée



Voyez nos prix dans les produits Nikon

monde

Le Portugal se mobilise pour les présidentielles

Le PPD menace de se retirer du gouvernement

Après avoir voté pour la première fois librement, depuis 1925, les quelque six millions et demi de Portugais se mobilisent déjà pour les présidentielles qui auront lieu dans deux mois. Par ailleurs, le Parti populaire démocratique (PPD) qui est arrivé deuxième au scrutin de dimanche a menacé hier de quitter le sixième gouvernement provisoire si les socialistes persistent à vouloir former un cabinet minoritaire ou si les communistes restent dans la coalition actuelle. Le PPD se réunira dans le courant de la semaine pour décider de son éventuel retrait.

LISBONNE, (d'après l'AFP et Reuter) — Les Portugais qui n'ont pas encore fini d'analyser les résultats des élections législatives, commencent déjà à se mobiliser pour les présidentielles. L'enjeu est important. La période de transition vécue par le Portugal depuis deux ans ne s'achèvera en effet qu'avec l'élection d'un président de la République au suffrage universel, à la fin juin ou au début juillet. Ce n'est qu'après cette élection que sera formé le gouvernement issu des élections législatives de dimanche dernier. Dès cette semaine, la question du choix d'un candidat va être examinée au sein des forces armées, de même que dans les états-majors des partis politiques. Le dépôt des candidatures doit être fait avant le 15 mai.

On sait déjà que l'amiral Pinheiro de Azevedo, premier ministre, souhaite se présenter. Il pourrait, dit-on, avoir le soutien du Parti socialiste et même du Parti communiste. Les centristes du PPD et du CDS préfèreraient la candidature du général Pires Veloso, chef de la région militaire du Nord. La recherche d'un candidat militaire n'est pas sans menaces pour la cohésion des forces armées et c'est pourquoi, dans certains milieux militaires, on souhaiterait la candidature d'un civil. Cette idée, avancée par le général Vasco Lourenço, commandant la région militaire de Lisbonne, paraît toutefois difficilement réalisable tant que le pacte constitutionnel, qui lie les partis politiques au mouvement des forces armées, restera en vigueur.

En attendant l'élection du président de la République, les Portugais vont donc devoir s'accommoder d'un gouvernement en sursis, dont l'autorité est déjà remise en cause par le Parti populaire démocratique (PPD) qui souhaite en éliminer totalement les communistes et y renforcer sa propre position à côté des socialistes. Le PPD se prévaut de sa position de deuxième grand parti, consacrée par les résultats du scrutin de dimanche. Le Parti socialiste se dit résolument opposé à un remaniement profond du gouvernement provisoire et M. Mario Soares le réaffirmait lundi soir à la télévision. La menace de crise qui surgit ainsi est d'autant plus préoccupante que des indices font craindre une recrudescence de l'agitation sociale sur le thème de la lutte pour la défense du niveau de vie contre le chômage et la "récupération capitaliste".

Les élections à Hanoi
Presque 100 pour 100

HANOI (AFP) — Toutes les "grandes têtes d'affiche" de la politique nord-vietnamienne qui se présentaient dimanche dernier à Hanoi aux élections législatives ont été élues "haut la main", selon les résultats officiels communiqués hier à la presse. Parmi les vingt-deux élus de la capitale, on relève que la personnalité qui a effectué le "meilleur score" est M. Le Duan, premier secrétaire du Parti qui a recueilli 99,76 pour cent des suffrages exprimés.

La ville de Hanoi (centre et banlieu) a fortement participé au scrutin puisque, selon les chiffres officiels, 99,82 pour cent des 841,000 électeurs inscrits se sont rendus aux urnes.

A la fin de la proclamation des résultats, le secrétaire général du Conseil national pour les élections, M. Tran Din Chi a déclaré que la population de Hanoi pouvait être fière de cette participation, puisque, dit-il, elle a atteint presque cent pour cent.

bref monde

Un 727 s'écrase! 47 morts

CHARLOTTE AMALIE, Iles Vierges (AFP) — Un boeing 727 de la compagnie *American Airlines* s'est écrasé hier à l'aéroport de Charlotte Amalie, dans les Iles Vierges, causant la mort d'au moins 47 personnes. 36 autres ont été hospitalisé. Les blessés, dont un certain nombre sont dans un état grave, souffrant de sérieuses brûlures, ont été transportés dans l'unique hôpital de l'île de St Thomas, dont Charlotte Amalie est la capitale. Deux autres personnes sont portées disparues. L'appareil, qui venait de Providence (Rhode Island) via New York, amenait dans cet archipel des Caraïbes appartenant aux Etats-Unis, 78 vacanciers. Il comptait 7 membres d'équipage.

21 nouveaux cardinaux

CITE DU VATICAN (AP) — Le pape Paul VI a nommé hier 21 nouveaux cardinaux, dont la présence va contribuer au rajeunissement et à l'internationalisation du Sacré Collège des cardinaux. Par cette décision, le nombre des cardinaux passe de 117 à 138 on comptait cependant 145 cardinaux en 1973. Les prélats seront élevés à la pourpre cardinalice au cours d'un consistoire qui se tiendra le 24 mai prochain.

Le testament de Hughes

LOS ANGELES Calif. (AFP) — Une lettre signée par le milliardaire Howard Hughes, décédé le 5 avril dernier, et indiquant qu'il avait déposé un testament dans une banque du Texas en 1938 a été jointe lundi au dossier de sa succession. La lettre a été communiquée au juge Neil Lake de Los Angeles par les avocats de M. Richard Gano. Ce dernier, cousin du richissime disparu, a été nommé le 14 avril par le juge Lake administrateur temporaire des biens d'une valeur estimée à $1 milliard que possédait Howard Hughes dans le comté de Los Angeles. Ses avocats cherchent à le faire nommer administrateur à titre définitif.

Sera-t-il déporté du Canada aujourd'hui?

(Le Jour) — Le ministère fédéral de l'Immigration a décidé de déporter, dès aujourd'hui, un ressortissant de Dominica dans les Antilles anglaises, Roosevelt Douglas, impliqué dans les événements survenus à l'Université Sir George Williams en 1969. Et ce, en dépit que des procédures d'appel soient pendantes devant la Cour suprême du Canada, dans ce cas. Les défenseurs de Douglas ont lancé, hier soir, un appel public contre cet ordre de déportation qui constitue, selon eux, un déni de justice pur et simple.

baa

BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES

CLASSES DU SOIR

PROGRAMME	Spécialement adapté à ceux qui travaillent le jour, par sa pédagogie, par l'horaire et le calendrier de ses cours.
CANDIDATS	Les détenteurs d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) Toutes autres personnes possédant un dossier d'études jugé valable et une expérience de travail d'au moins quatre (4) ans.
DURÉE	Normalement de cinq (5) ans, mais elle peut varier selon la disponibilité de l'étudiant.
DEMANDE D'ADMISSION AU PROGRAMME	Par courrier ou en personne jusqu'au 31 mai 1976.
RENSEIGNEMENTS	On peut obtenir l'annuaire en s'adressant au Secrétaire du programme de baccalauréat 5255 avenue Decelles, suite 2042 Montréal, Qué.

hec

ÉCOLE des HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES de MONTRÉAL

Pourquoi pas moi...



SPÉCIALITÉ:
LAINE DU QUÉBEC
LAINES CANADIENNES ET IMPORTÉES
FIL PHENTEX
CANEVAS À PETITS POINTS
SERVICE D'ENCADREMENT
ARTICLES DE MACRAMÉ

COURS DE TRICOT ET DE MACRAMÉ

LAINE PAUL GRENIER ENRG.

2301 Est, rue Fleury
Montréal
Tél.: 388-9154

5600 Est, Boul. Henri-Bourassa
Montréal
Tél.: 325-4466

La situation en Afrique australe

Billet

Le safari du docteur Kissinger

par Antoine K. Char

La girouette diplomatique s'est changée depuis hier matin en champion de la justice raciale. Dans son plan en dix points, le pigeon voyageur devait en effet déclarer, à Lusaka, que "les Etats-Unis tiennent à ce que la majorité exerce le pouvoir en Rhodésie".

Ainsi, Kissinger s'oppose non seulement au régime de Salisburry, mais se déclare soudainement pour la "règle de la majorité" au bastion d'Ian Smith. Et pour prouver à son hôte zambien, que son plan n'est pas enrobé de simples voeux pieux, le chef de la diplomatie américaine devait même se dresser contre l'amendement Byrd signé en 1969 par l'administration Nixon, (et par Kissinger?) autorisant les Etats-Unis à importer du chrome rhodésien (la Rhodésie est le second producteur mondial de chrome après l'URSS).

Enfin pour convaincre le reste de l'Afrique, le passionné de Metternich laissait échapper le terme africain de "Zimbabwe".

Mais derrière ce nouveau "réalisme" de celui qui risque de n'avoir plus que quelques mois à vivre politiquement; derrière sa "capacité créatrice" tant admirée par ses adeptes, se cache une même réalité.

En choisissant dans son safari africain sept pays "compréhensibles" à la diplomatie de la Maison Blanche, Henry A. Kissinger ne cherche qu'à pousser les Etats au sud du Sahara, à dénoncer "la présence soviéto-cubaine en Angola". Et pour les y aider il proposera le 7 mai à Nairobi devant la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) un ordre économique moins injuste pour l'Afrique. Le voyage du pèlerin de la paix est donc dicté par la volonté des Etats-Unis de restaurer leur autorité effritée par un certain 11 novembre.

Le nouveau remède du Dr Kissinger pour "liquider" le régime d'Ian Smith n'est donc prescrit qu'en fonction des intérêts de Washington. Mais, dans son faux remède, Kissinger a-t-il consulté les compagnies américaines qui fleurissent en Rhodésie et en Afrique du Sud?

●*Kissinger propose un plan en dix points*

●*Des ministres noirs dans le régime Smith*

Le secrétaire d'État Henry Kissinger a présenté hier matin à Lusaka les grandes lignes d'un plan en dix points destiné à faciliter le règlement du problème rhodésien. Le chef de la diplomatie américaine devait quitter hier soir Lusaka pour le Zaïre. On apprenait par ailleurs, hier soir, que l'étape ghanéenne était annulée suite à des manifestations anti-américaines. Enfin, des ministres noirs entreront aujourd'hui dans le cabinet d'Ian Smith.

LUSAKA (AP, AFP) — En présentant, hier, un plan en dix points pour "une solution juste et durable" du problème rhodésien, M. Henry Kissinger a exprimé son "opposition implacable - diplomatique, économique et psychologique - au régime minoritaire de Salisbury. Dans un important discours préparé à l'occasion d'un déjeûner offert en son honneur par le président zambien, M. Kenneth Kaunda, le chef de la diplomatie américaine a annoncé que son pays allait entreprendre des démarches auprès des gouvernements français et sud-africain afin qu'ils appliquent intégralement les sanctions économiques décidées par les Nations unies contre la Rhodésie. Il a ajouté qu'un règlement négocié de la crise rhodésienne doit déboucher d'ici à deux ans sur l'accession au pouvoir de la majorité noire à Salisbury. L'administration Ford, a-t-il précisé, va instamment demander au Congrès d'interdire les importations aux Etats-Unis de chrome et autres matières premières en provenance de Rhodésie. Elle va également avertir les Américains qui se rendent en Rhodésie des dangers que ce voyage comporte. Elle va enfin fournir une assistance économique à quelque 20,000 réfugiés africains et une aide financière au Mozambique, pays voisin de la Rhodésie. Parlant de la Rhodésie en utilisant le terme africain de "Zimbabwe", M. Kissinger a affirmé que ce pays, une fois gouverné par sa majorité noire, pourra prendre sa place "dans la communauté des nations". Pour le monde entier, a-t-il dit, la Rhodésie de M. Ian Smith est un État renégat: "Le régime de Salisbury doit comprendre qu'il ne doit s'attendre à aucune aide américaine, diplomatique ou matérielle, à aucun stade du conflit qui l'oppose aux États et aux mouvements de libération africains".

Par ailleurs quatre chefs de tribus africains seront nommés ministres du gouvernement rhodésien aujourd'hui, a annoncé hier le premier ministre, M. Ian Smith dans une déclaration radiodiffusée.

M. Smith a ajouté que trois vice-ministres, également de race noire, seraient nommés "immédiatement", et trois autres "bientôt". Dans sa déclaration, le premier ministre du gouvernement rhodésien a en outre critiqué les récentes remarques de M. Henry Kissinger concernant la situation dans le pays. Aucune indication n'a encore été fournie sur les noms des nouveaux ministres. On s'attend généralement à salisbury à ce qu'ils soient choisis parmi les dix chefs tribaux siégeant au Sénat.

TIMBRES POSTES
CANADA-ÉTATS-UNIS
NATIONS UNIES

Collectionnez comme les experts le font, sans accumulation inutile.

Envoyez 0.50 pour recevoir nos listes illustrées et vous procurer seulement les timbres qui vous manquent.

OMNIPHILA
ENRG.
(dept J) C.P. 729
station OUTREMONT
OUTREMONT H2V 4N9

PÉPINIÈRE DE LAVAL INC.

ENTREPRENEUR PAYSAGISTE

CLINIQUE DE PLANTES

SPÉCIALITÉS

Taille des arbres
Aménagement paysagé
Intérieur & extérieur
Rocaille - potager
Irrigation - gicleur automatique ou manuel

VENTE

Arbres - plantes
Terre - tourbe, etc.
Bureau: 663-9242
Pépinière: 689-5300

C.P. 171
Station L.D.R.
Ville de Laval

SCRIBEC
45 est, rue Jarry, Montréal
387-2486
Secrétariat
Impression
Dactylographie
Photocopie Xerox

1-4	11c
5-15	8c
16-25	7c
copies du même original	
26-35	6c
36-55	5c
56-90	4c

Format légal et papier couleur: supplément
Réduction à partir de 14" x 18"

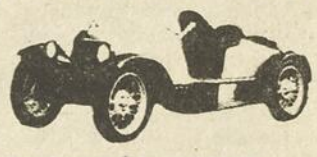
Impression offset

Copies	8½ x 11'	8½ x 14"
100	3.75	4.05
200	5.00	5.60
300	6.25	7.15
400	7.35	8.55
500	8.45	9.95
1000	12.85	15.85
5000	53.85	68.85

CHEZ FRENIÈRE et FILS INC.
TU PEINTURES ET TU TAPISSES À MEILLEUR MARCHÉ QU'AILLEURS



CONCOURS
25ème ANNIVERSAIRE
1er PRIX
FORD 1926



2ème PRIX: BON D'ACHAT DE $100.00
DATE DU TIRAGE: 10 SEPTEMBRE '76 À 8 H P.M.

GRATIS
ACHETEZ UN ROULEAU DE PAPIER TENTURE ENCOLLÉ (en magasin)
ET OBTENEZ-EN UN DEUXIÈME GRATUITEMENT
272-9743



SPÉCIAL
GRIS À PLANCHER
RÉG. $9.95 gal. POUR $4.50
OU 3 GALLONS $12.00

ROULEAUX 75¢ CH.



GRATIS
1 ROULEAU DOUBLE DE TAPISSERIE
VALEUR DE $11.50
avec chaque achat de $25.00 et plus DE PEINTURE

SPÉCIAL
SEMI-LUSTRE BLANC
PREMIÈRE QUALITÉ
RÉG. $12.95 le gallon $6.95

EXTRA SPÉCIAL
'LATEX'
3 GALLONS
$12.00

SPÉCIAL
TOILE DE PEINTURE
9' x 12' — RÉG. $9.95
GRAND SPÉCIAL $4.50

FRENIÈRE ET FILS INC.
6210, RUE PAPINEAU
272-1033 — 272-4418
CHARGEX
2 STATIONNEMENTS A VOTRE SERVICE
• Livraison gratuite pour la ville et la banlieue

Deuxième journée du procès de Pierre Goldman

AMIENS (AFP) — A l'ouverture de son second procès cette semaine devant la Cour d'assises d'Amiens, Pierre Goldman avait impressionné par son calme et sa patience. Ce n'est plus le même homme, relevaient les journalistes unanimes. Ce n'est plus le truand de 1969 (époque à laquelle se situe le double meurtre qu'il affirme n'avoir pas commis), ni même l'accusé nerveux et abrupt qu'un jury parisien condamna en 1974 à la prison à vie après des débats passionnés et houleux.

Tous notaient que l'intellectuel d'extrême gauche, à la sensibilité à fleur de peau, avait fait place à un homme détendu, recourant à l'occasion à l'ironie, mais contrôlant parfaitement ses répliques comme ses déclarations. Et pourtant, hier après-midi, au deuxième jour des débats, Goldman a perdu son sang-froid et il a pris violemment à partie un avocat de la partie civile qu'il a traité de fasciste.

"De même que vous flairez les métèques, moi je sens en vous le fasciste, lui a-t-il lancé, vous êtes un pourri et je vous emmerde".

L'incident a éclaté après un échange assez vif entre avocats au cours de la déposition d'un témoin, le Dr Pluvinage qui confirmait une déposition déjà faite lors du premier procès et accusait Goldman d'être l'auteur du crime dont il s'affirme innocent.

Comme les reproches que se faisaient mutuellement les avocats menaçaient de tourner à la tempête, le président Tabardel a suspendu l'audience et convoqué les défenseurs dans son cabinet.

Au cours de la séance du matin, Goldman avait réaffirmé qu'il n'avait pas tué le 19 décembre 1969 la pharmacienne du Dr Richard Lenoir, Mme Delaunay (62 ans) et son assistante Mlle Aubert (26 ans). Par contre, et comme il l'a toujours fait, il s'était reconnu coupable de trois hold-ups commis à la même époque.

SUCO

est à la recherche d'un

DIRECTEUR DES PROGRAMMES DE COOPERATION

EXIGENCES:
—expérience d'au moins deux ans dans un pays en voie de développement, de préférence en Afrique francophone et liée à un projet de coopération,
—analyse et réflexion approfondie sur les problèmes du développement et connaissance du rôle des organisations non-gouvernementales (ONG),
—pratique administrative éprouvée,
—capacité démontrée à diriger des équipes de travail et à en coordonner le fonctionnement,
—leadership ouvert et démocratique;
—formation universitaire.

TÂCHES:
—coordonner le budget des programmes de coopération (préparation et négociation),
—coordonner des équipes de travail outre-mer et ici,
—voir à l'application des politiques déterminées par les groupes décisionnels,
—participer à la gestion globale de l'organisme.

Lieu de travail: Montréal
Entrée en fonction: Le 15 juin 1976
Durée du contrat: Deux ans, renouvelable
Salaire; Selon l'échelle en vigueur
Fin du concours: Le vendredi 7 mai

ENVOYER VOTRE CURRICULUM VITAE A:
Concours du Directeur de la DPC
SUCO
4824 Côte-des-Neiges, Montréal, Qué.
735-4561

Crise libanaise

Nouveau président élu dès samedi?

BEYROUTH (Reuter) — Une étape importante sera franchie à la fin de la semaine dans le règlement éventuel de la crise politique libanaise.

Le Parlement se réunira samedi matin pour élire un successeur au président Soleiman Frangié dont la démission se fait toujours attendre. Samedi dernier, le président avait signé un amendement constitutionnel autorisant les députés à lui désigner rapidement un successeur au lieu d'attendre les deux mois précédent la fin de son mandat, en septembre prochain. Le mois dernier, son refus obstiné de démissionner avait provoqué l'escalade des combats entre chrétiens et musulmans, ces derniers ayant finalement obtenu des avantages militaires accrus. Bien que le remplacement de M. Frangié, un homme résolument de droite, soit un point essentiel des demandes de changement des forces progressistes, on ne peut affirmer qu'il assainira une situation dont 15,000 personnes au moins ont déjà été les victimes. D'autant que le nouveau président qui sera élu samedi ne pourra entrer en fonction avant la démission officielle de M. Frangié, rien n'indiquant qu'il y soit plus disposé aujourd'hui qu'hier.

17 candidats

Le Parlement se réunira dans le bâtiment provisoire qui est le sien près de la "ligne verte" séparant les secteurs chrétien et musulman de Beyrouth, le palais où siège habituellement l'Assemblée ayant été endommagé et pillé le mois dernier.

Jusqu'à présent 17 noms de successeurs possibles ont été avancés, M. Raymond Eddé, fils d'un ancien président et candidat au bloc national, et M. Elias Sarkis, gouverneur de la Banque centrale, paraissant les plus à même de recueillir le plus grand nombre de suffrages. Bien que le choix d'un autre maronite, comme ils le sont tous deux, ne soit pas fait pour éliminer le sectarisme, aucun candidat musulman n'a été désigné. On pense à Beyrouth qu'il s'agit là d'un accord tacite des forces progressistes pour laisser la présidence aux maronites pour le moment et rassurer ainsi les chrétiens. Ces forces seraient favorables à M. Eddé qui est un adversaire politique résolu de M. Frangié. Pour sa part, M. Sarkis aurait le soutien de la Syrie dont on connaît le rôle joué au Liban.

Le pays connaît une paix relative depuis la signature de l'amendement constitutionnel mais des explosions d'obus de mortier, la nuit dernière, montrent bien la fragilité du cessez-le-feu déclaré le 2 avril dernier et largement ignoré pendant près d'un mois.

LE JOUR

POSTE OUVERT

ASSISTANTE-COMPTABLE

Fonctions:
—Journal de paye et dossier des employés
—journaux comptable
—comptes à payer et achats

Exigences:
●Étude en comptabilité ou expérience pertinente
●Esprit d'initiative

Conditions de travail:
Selon convention collective

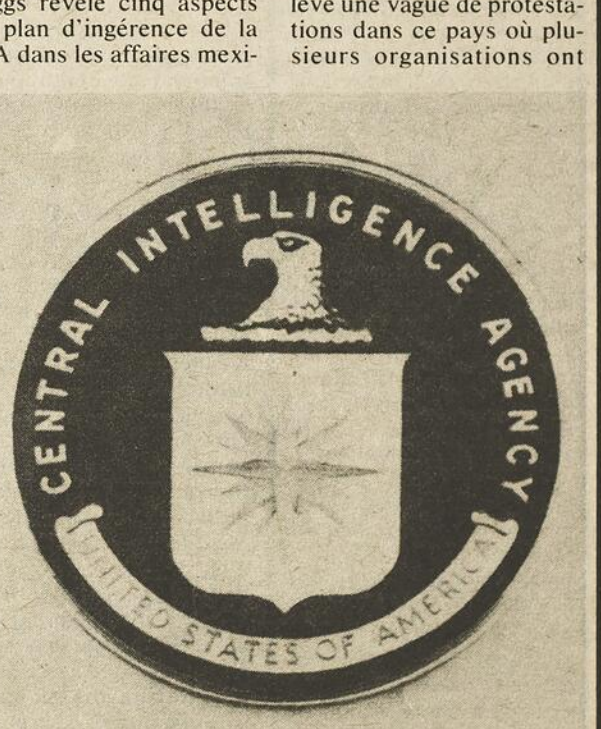
Pour plus de renseignements veuillez communiquer avec:

GINETTE ROY
331-8961

La CIA envahirait le Mexique avec la "grippe porcine"

MEXICO, (Prensa latina) — Un plan de la CIA visant à "déséquilibrer" le gouvernement mexicain a été dénoncé par William Higgs, directeur exécutif du comité américain pour la libre information.

La dénonciation apparaît en première page du journal *El Dia*, qui reproduit la lettre envoyée par Higgs au sénateur Frank Church, président de la commission internationale enquêtant sur les activités d'espionnage des organismes américains. Dans sa lettre datée du 11 avril 1976, Higgs révèle cinq aspects du plan d'ingérence de la CIA dans les affaires mexicaines, plan qui est appuyé par le département d'Etat U.S.



D'après le journal mexicain, la dénonciation souligne: "Il semble qu'une campagne économique américaine soit commencée pour déséquilibrer le système économique mexicain".

Higgs signale d'autre part que ces exhortations virtuelles au déséquilibre économique du gouvernement mexicain sont divulguées par d'importantes revues financières U.S. Comme *Barron's Manager et The Wall Street Journal.*

Higgs a également confirmé dans sa lettre au sénateur Church l'existence d'un groupe terroriste, dont le siège se trouve en Californie, et dont la mission est d'attaquer les prisons mexicaines pour libérer les citoyens américains détenus pour avoir violé la législation nationale sur le trafic de drogues.

Il a précisé que l'une de ces opérations a déjà été réalisée avec succès à Piedras Negras, Etat de Coahuila, par ledit "comité américain d'évasions".

El Dia rappelle aussi, qu'à Washington, l'ambassadeur des Etats-Unis au Mexique, Joseph John Jova, a récemment formulé des attaques contre le système politique mexicain, le qualifiant de "monarchique", ce qui a soulevé une vague de protestations dans ce pays où plusieurs organisations ont demandé l'expulsion du diplomate.

Higgs a également précisé dans sa lettre à Church "qu'il y a peu de temps a été réalisée une réunion clandestine des industriels pro-américains du groupe "Monterrey", apparemment destinée à promouvoir l'intervention couverte des Etats-Unis au Mexique". Ce fait, a signalé le journal, a été récemment dénoncé par le président Luis Echeverria. Le cinquième aspect du plan de "déséquilibre" tracé par la CIA pour le Mexique, dit la dénonciation, a un caractère de génocide puisqu'il s'agit d'envahir le Mexique avec le virus de ladite "grippe porcine". Il précise à ce sujet que la CIA s'occupe de la culture de ces germes qui peuvent exterminer des populations humaines.

INFIRMIERS - INFIRMIÈRES

Le vent du Nord, les grands espaces, une équipe humaine dynamique, les indiens, les inuits l'invitent à venir partager leurs vies par ton travail à l'Hôpital ou les village environnants.

Si tu es disponible tu peux comnuniquer ou écrire directement:

DIRECTRICE DES SOINS INFIRMIERS
Hôpital Chashasipich
Fort Georges
Baie James, Nouveau-Québec
819-981-2844

---

pavillon du parc inc.

SERVICES COMMUNAUTAIRES
RECHERCHE

COUPLE ÉDUCATEURS

(homme et femme)

DESCRIPTION DE TÂCHES:
Le couple s'engage à agir en couple parental auprès d'une clientèle d'enfants en besoin de services.
En collaboration avec l'équipe professionnelle, répond aux besoins physiques, psychologiques et de rééducation totale des enfants, sous la direction du coordonnateur.

TRAITEMENT:
Contrat de service selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

LIEU DE TRAVAIL:
Hull - Maniwaki - Mont-Laurier ou, éventuellement, d'autres points de service.

PRIÈRE DE FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE AVANT LE 15 MAI 1976 A:

Bureau du Personnel,
253 Boul. St-Joseph,
Hull, Québec
J8Y 3X5

Hydro-Québec

C.P. 6106
Direction Embauchage
Montréal, P. Québec

ANALYSTE en normalisation(2postes)

CONCOURS 76-077-4-J-71

FONCTIONS:
—Rechercher, évaluer et promouvoir des méthodes de travail efficaces en informatique.
—Coordonner la mise au point des méthodes administratives de la direction informatique.
—Etablir et documenter les normes informatiques et en contrôler l'application.

EXIGENCES:
1er poste:
—Posséder un diplôme d'études collégiales en technique administrative.
—Posséder de 1 à 2 ans d'expérience reliée aux normes, à la vérification ou à l'informatique.

2e poste:
—Posséder un diplôme d'études collégiales en technique informatique.
—Posséder de 2 à 3 ans d'expérience informatique.

LIEU DE TRAVAIL: Montréal

N.B. Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae le plus complet possible avant le 12 mai 1976 en mentionnant le numéro du concours sur l'enveloppe.

LE CEGEP ANDRÉ-LAURENDEAU

requiet les services de

PROFESSEURS À PLEIN TEMPS

pour l'année 76-77

SECTEUR GÉNÉRAL
Concours No 76-23- Français (théâtre, linguistique)
Concours No 76-24- Cinéma
Concours No 76-25- Anglais
Concours No 76-26- Philosophie
Concours No 76-27- Mathématiques
Concours No 76-28- Chimie
Concours No 76-29- Physique
Concours No 76-30- Biologie

SECTEUR PROFESSIONNEL
Concours No 76-31- Génie civil (construction, topographie, topométrie, etc.)
Concours No 76-32- Secrétariat (dactylographie, sténographie française et anglaise etc.)
Concours No 76-33- Techniques administratives (option finance, option marketing)

QUALIFICATIONS REQUISES:
—Diplôme universitaire terminal de 1er cycle requérant un minimum de seize (16) années de scolarité ou l'équivalent.
—Expérience de l'enseignement.
—Pratique de la spécialisation pour les cours du secteur professionnel.

TRAITEMENT:
Selon les normes du Ministère de l'Education.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae ***avant le 7 mai 1976*** *au:*

Cegep André-Laurendeau
Service du personnel
1111, rue Lapierre
Casier postal 300
Lasalle, Qué.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

KINANTHROPOLOGIE

CANDIDATS DEMANDÉS

(ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE)

Le Département de kinanthropologie de la Faculté d'éducation physique et sportive de l'Université de Sherbrooke est à la recherche de candidats pour occuper un certain nombre de postes d'enseignement et de recherche dans les domaines suivants:

- apprentissage moteur;
- psychologie de l'activité physique;
- sciences biologiques de l'activité physique;
- psychopédagogie de l'activité physique;
- enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire;
- enseignement de l'éducation physique à l'enfance exceptionnelle;
- organisation et supervision de l'éducation physique scolaire;
- techniques sportives.

Exigences: compétence académique avec, de préférence, expérience professionnelle.

Faire parvenir son curriculum vitae, **avant le 10 mai 1976**, à l'adresse suivante:

Cabinet du doyen
Faculté d'éducation physique et sportive
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Québec
J1K 2R1

Le C.L.S.C. de la Vallée de la Gatineau commence ses opérations. Nous desservons un territoire qui s'étend du nord de Gracefield au sud de Wakefield, à partir de 20 milles au nord de Hull et Ottawa, sur une distance de 60 milles et répondons aux divers besoins socio-sanitaires de la population. Nos services seront décentralisés dans différents points de ce territoire afin d'être réellement accessibles à tous.

Nous recherchons immédiatement:

un(e) comptable
Fonctions: aider le directeur-général à mettre sur pied des procédures administratives. Procéder aux achats, à la paye, et préparer les rapports financiers périodiques.
Exigences: diplôme collégial en comptabilité ou l'équivalent.

un(e) secrétaire de direction
Fonctions: assurer le secrétariat du directeur-général.
Exigences: devra posséder une expérience de secrétariat d'au moins 3 années. Anglais et Français parlé et écrit irréprochables.

des secrétaires
Fonctions: assurer le secrétariat des professionnels affectés aux différents points de service.
Exigences: diplôme secondaire de secrétariat ou l'équivalent.

des infirmières en programmes préventifs
Fonctions: mettre en application localement des programmes d'éducation, d'information, de dépistage et d'identification des besoins sanitaires de la population.
Exigences: 1er cycle du baccalauréat en santé communautaire ou diplôme collégial en techniques infirmières avec expérience pertinente en santé communautaire.

des infirmières en programmes en soins à domicile
Fonctions: mettre en application localement les programmes de soins de santé à domicile dispensés par le C.L.S.C.
Exigences: 1er cycle du baccalauréat en santé communautaire ou diplôme collégial en techniques infirmières avec expérience pertinente.

des particiens sociaux
Fonctions: participer à la définition locale des besoins sociaux de la population. Répondre aux besoins psycho-sociaux de la population qui ne nécessitent pas d'intervention spécialisée à long terme. Déterminer l'affectation et contrôler l'efficacité du travail des auxilliaires familiales.
Exigences: Conseiller Social: Diplôme collégial en techniques d'assistance sociale.
Travailleur Social: Baccalauréat spécialisé en travail social.

des responsables des points de services
Fonctions: s'assurer de la mise en application locale des programmes d'un point de service.
— coordonner le travail des professionnels affectés à ce point de service.
— effectuer l'administration courante du point de service.
Exigences: formation appropriée en sciences humaines. Expérience pertinente vérifiable de travail communautaire auprès de populations rurales.

des organisateurs communautaires
Fonctions: aider localement la population à prendre en charge son développement socio-sanitaire, en la regroupant, en l'animant et en lui servant de personne ressource.
Exigences: formation appropriée en sciences humaines. Aptitudes manifestes et expérience vérifiable de travail avec des groupes très divers.

médecin
Fonctions: assurer localement les services médicaux de 1ere ligne. Assurer le leadership de la définition des réponses aux problèmes de santé locaux de la population.

infirmières
Fonctions: aider le médecin dans l'exercice de sa tâche. Participer localement aux autres activités de santé du point de service.
Exigences: diplôme collégial en techniques infirmières.

Exigences Communes

Les candidats seront de préférence bilingues. Les professionnels auront la possibilité de se déplacer fréquemment à l'intérieur du territoire désservi. La compréhension de la problématique des milieux ruraux et la connaissance de notre milieu constitueront des atouts importants.

Salaires Selon les normes du M.A.S. (en décision pour tous les postes).

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae devront être acheminées ***avant le 30 avril 1976 à:***

Harold Kelly
Président du C.A.
C.L.S.C. Vallée de la Gatineau
C.P. 311
Gracefield, P.Q.
J0X 1W0
tél: 819-463-2100

SOS patrimoine

L'enseignement de l'histoire locale

L'université Laval, dans le cadre de l'extension de l'enseignement, offrira du 6 juillet au 12 août un cours de didactique en histoire locale.

Soulignons ici que depuis trois ans environ, l'enseignement de l'histoire locale, selon la méthode mise au point par le professeur Roger Saucier, de la faculté des sciences de l'éducation, s'est considérablement développée.

"Mais ici c'est un phénomène qui dépasse de beaucoup la simple implantation d'un programme, nous dit l'Association des professeurs d'histoire locale du Québec. Car ce cours, outre de tenir compte des théories les plus récentes sur le développement de l'intelligence des jeunes, se propose de rattacher le Québécois à ses racines les plus profondes, de lui inculquer une fierté de bon aloi, de lui faire apprécier la richesse de notre patrimoine et partant de sa conservation".

Tentée en 1974-75 à l'école secondaire Montmorency, l'expérience s'est répandue à Terrebonne, à Longueuil, au Trois-Rivières, à Thetford Mines, au lac Mégantic, à Normandin. Dans d'autres commissions scolaires régionales, des groupes de recherche préparent ces cours pour septembre 1976.

Classement de la maison Savard

Le ministère des Affaires culturelles vient de classer à titre de monument historique la maison Savard, située au 170 de la rue Giroux, à Loretteville.

Connue aussi sous le nom de "Vieille maison", les premiers documents que l'on possède aujourd'hui à son sujet datent de 1762. Pendant plusieurs générations, la famille de Julien Leboeuf, l'a habitée. A la suite d'un marriage avec Elizabeth Boutet, en 1821 la maison et les terres qui l'entourent sont passées à la famille Savard. Cette famille en est toujours propriétaire.

Il s'agit d'une maison construite en pièces sur pièces avec une seule cheminée, au centre du bâtiment. Elle repose sur des fondations de maçonnerie de pierre.

"A cause de sa proximité avec Québec, Loretteville se voit de plus en plus envahie par l'urbanisation croissante qui atteint les banlieues de la capitale, peut-on lire dans un communiqué du ministère, d'où l'importance du classement de la maison Savard, située dans la paroisse de Saint-Ambroise de la Jeune Lorette. Son allure typiquement québécoise et son mode de construction en font un exemple particulièrement remarquable de l'architecture domestique au Québec".



La maison Savard à Loretteville (photo Inventaire des biens culturels)

Sur l'île d'Anticosti

Suivant l'avis de la Commission des biens culturels, le ministre Jean-Paul L'Allier vient de classer à titre de bien culturel immobilier un four à chaux situé près du village de la baie Sainte-Claire, à l'île d'Anticosti.

"L'origine de ce four remonte aux environs de 1897, sous le régime d'Henri Menier, richissime industriel français qui devint propriétaire de l'île d'Anticosti en 1895. Initiative de son ami personnel et de son représentant sur l'île, Georges Martin-Zede, le four devait servir à produire, à bon compte, de la chaux pour blanchir les murs des maisons, les bâtiments et les clôtures. On estime qu'il a été en état de fonctionner jusqu'en 1945, puisqu'on l'a utilisé durant la dernière guerre. Il pourrait sans doute servir à nouveau après quelques réparations mineures" peut-on lire dans les documents de la direction du patrimoine.

Il s'agit d'un type de construction très rare au Québec composé d'une tourelle, de murs de soutènement et de deux murets.

La maison Yuile à Kirkland

Un immeuble menacé de démolition par la ville de Kirkland et la Communauté urbaine de Montréal a reçu, temporairement tout au moins, la protection du ministère des Affaires culturelles.

En effet, en vertu de la Loi des biens culturels, le ministre vient de donner son avis d'intention de classer la maison Yuile, sise sur le boulevard Saint-Charles, à Kirkland. La ville de Kirkland avait donné un avis d'expropriation à son propriétaire pour laisser place à un projet routier de la Communauté urbaine de Montréal.

Exceptionnellement, toute l'histoire de cette maison construite en 1761 est contenue dans une série de documents faisant foi de son ancienneté et de son intérêt pour notre patrimoine. Il s'agit d'une maison de pierres de champs, crépie en blanc, et entourée d'une crèmerie, d'un four à pain et d'un caveau.

"Cette habitation représente une acquisition intéressante pour le patrimoine québécois, étant donné l'agencement des bâtiments, leur bon état et les manuscrits qui témoignent de leur passé", peut-on lire dans l'avis d'intention.

Brochure de l'Office des professions

Connaissez-vous bien vos droits à l'égard des professionnels?

par Louis Fournier

Les consommateurs ont le droit strict de connaître, à l'avance, le coût approximatif des services qu'ils requièrent d'un professionnel, a affirmé, hier, le président de **l'Office des professions du Québec,** Me René Dussault.

L'Office a lancé, à Montréal, une brochure d'information sur les droits des consommateurs de services professionnels, qui sera diffusée à plus d'un million d'exemplaires, en fin de semaine, dans les cahiers Perspectives du 1er mai et Perspectives-Dimanche du 2 mai. Cette brochure donne notamment des précisions sur la contestation des honoraires professionnels, le remboursement des sommes détournées et les demandes d'enquête ou les plaintes touchant la compétence et l'intégrité des professionnels.

Me Dussault a souligné que les services professionnels constituent "l'un des secteurs de la consommation où la carence d'information est la plus marquée et où la protection du consommateur repose encore, trop uniquement, sur la bonne foi des professionnels et sur la vigilance des corporations qui les regroupent". D'où la nécessité, pour les consommateurs, d'assurer leur "auto-protection" par une meilleure information. "A cette seule condition, dit Me Dussault, ils pourront identifier et exprimer leurs propres besoins, faire valoir leurs droits et réclamer les changements nécessaires à une plus grande adaptation des services professionnels aux besoins des usagers".

Le président de l'Office a aussi incité fortement les **corporations professionnelles** à diffuser, dans le grand public, le contenu des règlements les plus importants pour la protection du consommateur, tels les codes de déontologie (éthique). A cet égard, les nouveaux règlements sur la tenue des cabinets de consultation, en voie d'adoption par toutes les corporations, prévoient, à la suggestion de l'Office, que le professionnel devra afficher bien en vue une copie de son code de déontologie, ainsi qu'une copie des règles relatives à la conciliation et à l'arbitrage des comptes d'honoraires.

Enfin, Me Dussault indique qu'une plus grande ouverture à l'information suppose que les administrateurs nommés par l'Office aux bureaux de direction des corporations — comme "chiens de garde" des usagers — puissent disposer des renseignements les plus complets possible, à la fois sur le fonctionnement de la corporation et sur la pratique professionnelle de ses membres.

Les **associations de consommateurs** devraient s'intéresser davantage au secteur des services professionnels, a conclu Me Dussault, en les invitant avec insistance à faire parvenir à l'Office les noms de personnes qui désireraient remplir la fonction d'administrateurs aux bureaux de direction des corporations professionnelles. "Il est essentiel, a-t-il dit, que les administrateurs nommés par l'Office soient les personnes les plus aptes à exercer leur mandat dans l'intérêt des usagers".

La "guerre des sondages"

IQOP: des trucs et des ficelles?

par Jacques Keable

Une enquête rapide, menée par **Le Jour**, permet de retracer quelques-unes des conditions dans lesquelles ont été menés les sondages récents qui ont provoqué la bataille que l'on sait.

Rappelons les faits, en bref: le 18 avril, Dimanche-Matin publie un sondage mené par l'IQOP (Institut québécois de l'opinion publique). Ce sondage, relativement à l'intention de vote, donne le résultat suivant: le Parti libéral devance le Parti québécois (30.5% à 26.5%).

Trois jours plus tard, Radio-Canada rend public un sondage mené par CROP (Centre de recherche sur l'opinion publique). Il contredit carrément celui de l'IQOP en plaçant le PQ devant les libéraux: 31.6% à 21.5%.

La **"guerre aux sondages"** éclate aussitôt: le Centre de sondage de l'Université de Montréal, dirigé par M. Serge Carlos, se propose en **"arbitre"** et convoque les représentants des deux maisons de sondage: CROP et IQOP, jeudi dernier, acceptent de fournir à M. Carlos tous les documents permettant de porter un jugement sur la valeur de leur travail. Pourtant, seul CROP donne suite à sa promesse, l'IQOP revenant sur sa décision. Le président de l'IQOP, M. Jean-Pierre Nadeau, déclare qu'il estime que le Centre de sondage est partial, en faveur de CROP.

L'IQOP recommence

Alors que le Centre de sondage examine la méthodologie de CROP, l'IQOP mène un second sondage que Dimanche-Matin publiera dimanche dernier, le 25 avril. Résultat: le Parti libéral devance toujours le PQ, venant ainsi confirmer le premier sondage mené par la même maison, l'IQOP, une semaine plus tôt.

Lundi, au lendemain de ce deuxième sondage IQOP, le Centre de sondage rend son "jugement": le sondage CROP répond à toutes les normes scientifiques. Quant à l'IQOP, le Centre de sondage ne peut que déplorer son changement d'attitude et son refus de collaborer.

Les conditions

CROP, qui a agi à la demande de Radio-Canada, a exigé $15,000 pour son sondage.

Dans le cas du premier sondage de l'IQOP, celui du dimanche 18 avril, il a été réalisé à la seule initiative de l'IQOP. Une fois le sondage terminé, le président de la maison, M. Nadeau de Québec, s'est présenté à Dimanche-Matin pour offrir le sondage en vente: $8,500. M. Lavergne explique au **Jour** qu'il a pris des renseignements auprès de l'Université Laval et du politicologue Vincent Lemieux, l'un des artisans du sondage et qu'il en a conclu au sérieux de ce travail. Il a payé et publié.

On ignore, pour l'instant, pourquoi l'IQOP a réalisé et fait publier ce sondage, de sa propre initiative, à ce moment-là, soit deux jours avant celui de CROP et cinq jours avant le congrès du Parti libéral qui arrive en tête de peloton, selon IQOP, dans son sondage. Quant au prix, dans les milieux spécialisés, on estime que $8,500, c'est vraiment pas très cher.

Dimanche dernier

Dans sa dernière édition, le 25 avril, Dimanche-Matin publiait un deuxième sondage de l'IQOP. Les résultats viennent confirmer les résultats du premier sondage de cette même maison, et contredit encore celui de CROP.

Cette fois, c'est ensemble que l'IQOP et DImanche-Matin ont décidé de réaliser et de publier ce sondage. Dimanche-Matin **"n'a pas payé cher"**, nous dit M. Lavergne. Ce fait est confirmé par M. Nadeau, de l'IQOP. Le prix se situe autour de $3,000. Pourquoi si peu? MM. Lavergne et Nadeau sont parfaitement d'accord: il y allait davantage de la réputation et de la crédibilité de l'IQOP que de la nécessité de l'information. M. Nadeau déclare qu'il l'a fait presque à perte.

Des questions

Des spécialistes soulèvent une question, entre autres, au sujet de ce deuxième sondage: comment a-t-on pu, comme l'affirme l'IQOP, en une seule journee, soit le jeudi 22 avril, rejoindre 79% d'un échantillon réel de 1153 foyers?

"C'est pas possible..."

Serge Carlos, de l'Université de Montréal, trouve qu'il s'agit d'une performance: ce **"truc"** devrait être communiqué aux autres, dit-il... M. Soucy Gagné, président de SORECOM, rejoint par **Le Jour** trouve cette performance tout à fait exceptionnelle. Mme Pierrette Boileau, de l'Institut de cueillette de l'information, spécialiste de ce genre d'activités, trouve qu'il est carrément **"impossible"**, un jeudi, jour de hockey en plus, de rejoindre 913 personnes dans le Québec, à partir d'un échantillon rigoureux et, qu'en plus, on réussisse un partage à peu près égal de 50% d'hommes et de femmes!

En une journée, dit Mme Boileau, on peut atteindre 42 à 47% de l'échantillon. Et le jeudi est un mauvais jour. Plus mauvais encore quand il y a du hockey: les gens rejoints ne sont nullement intéressés à parler au téléphone, pendant une joute, surtout pas les hommes... Dernier détail: Mme Boileau, depuis longtemps dans le métier, ne connait aucun "interviewer" ayant travaillé pour l'IQOP... On le voit, les réponses que soulèvent les deux sondages de l'IQOP sont, pour le moins, sérieuses.

Le boycottage du JOUR

Les Hebdos du Canada appuient Le Jour

Les Hebdos du Canada estiment que les gouvernements ne peuvent disposer à leur guise de la publicité qu'ils ont à faire en se livrant à des considérations partisanes au détriment de normes plus rigoureuses généralement admises dans le domaine.

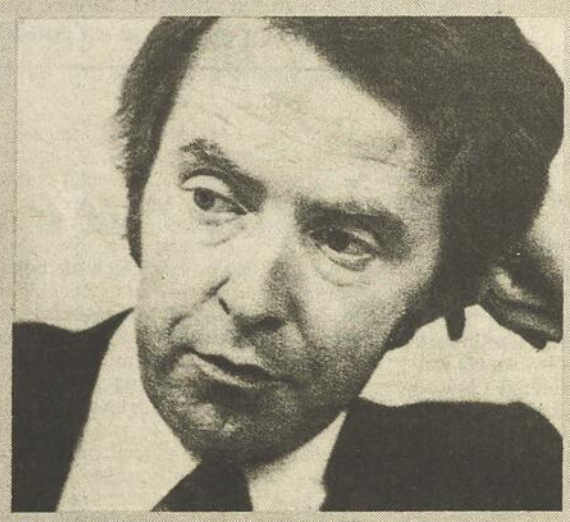
"On le constate facilement, affirme M. Bruno Paradis, des Hebdos du Canada, toutes questions de partisanerie politique ne devraient pas être considérées dans une telle affaires, aucun medium ne pouvant être perçu comme étant apolitique, que l'on parle ici des hebdos, de la presse ou du JOUR".

Aux yeux de M. Paraids, le gouvernement a la responsabilité de compléter le travail d'information habituellement entrepris par les moyens de communication de masse en recourant à la publicité conçue en tenant compte du public à rejoindre et en tenant compte de la nature des renseignements à transmettre.

"Les responsables de ce travail doivent envisager les coûts, la politique à suivre, les moyens à prendre (poste, journaux, télévision, radio). Au départ, on peut affirmer sans crainte de se tromper que pas un medium ne peut prétendre jouer un rôle complet et qu'ainsi aucun d'eux ne peut se réclamer d'un tel droit pour ensuite jouir du privilège obtenu".

"Il convient de rappeler le premier principe à observer: celui du droit de la population d'être renseignée sur les politiques de son gouvernement et, indirectement, de la responsabilité de ce gouvernement de voir à la protection de ce droit".

en bref



Joe Clark veut le Québec

Joe Clark est venu à Montréal, hier. Pour la première fois, il y prenait la parole et pour ce faire a profité d'une scène considérée comme **"majeure"** par les partis politiques: la Chambre de commerce de Montréal.

Joe Clark a voulu se présenter, conscient qu'il est que sa notoriété, au Québec, est moins grande que dans son comté de Rocky Mountain: **"J'ose espérer,** a-t-il dit en terminant son allocution, **que vous êtes maintenant mieux fixés sur mon personnage que ne l'était mon idole Guy Lafleur à qui j'ai serré la main au Forum récemment, et qui après mon départ a demandé à son voisin: "Qui c'est, ce gars-là, Joe Clark?"**

C'est sur le ton léger que le chef conservateur est officiellement entré au Québec: il a promis qu'il perfectionnerait son français et qu'il donnerait un pouvoir réel aux francophones: **"Donnez-moi encore un peut de temps et vous verrez que le Parti progressiste conservateur aura lui aussi son "french power".**

Le Nouvelliste reparaît à partir de jeudi

TROIS-RIVIERES (d'après PC) — Le journal Le Nouvelliste reprendra sa publication jeudi, 29 avril.

La grève qui paralysait ce quotidien durait depuis le 1er mars.

Une entente est intervenue en début de semaine entre les 77 grévistes et la direction du journal. Les syndiqués, journalistes et publicitaires, ont accepté les offres patronales dans une proportion de 65 pour cent.

La convention collective, d'une durée de 31 mois, rétroactive à mai 1975, accorde aux journalistes la sécurité d'emploi et des hausses de salaire de 30 pour cent, la première année: 11 p.c. la deuxième année et 10 p.c. pour le reste de la durée du contrat.

M. Roger Pilote, du ministère provincial du Travail, a agi comme conciliateur dans ce conflit.

Le Nouvelliste, qui tire à 50,000 exemplaires, est la propriété de la société Gesca, liée au Trust Power Corporation qui publie également La Voix de l'Est, de Granby; La Tribune, de Sherbrooke, et La Presse, de Montréal.

Loterie olympique: 7 prix de $1 million chacun

MONTREAL PC — Les dirigeants de la Loterie olympique ont fait connaitre de quelle façon sera tiré le billet supplémentaire de $1 million lors du prochain tirage des billets de cette loterie, tirage qui se fera à Toronto le 16 mai et qui sera télévisé.

Il y aura, entre autres, six prix de $1 million chacun et un autre prix de $1 million, soit en tout sept prix de $1 million chacun. Le prix spécial de $1 million sera donné parce que l'un des billets gagnants de $1 million au tirage précédent n'avait pas été vendu.

Roger Rousseau et Julien Côté, respectivement président et directeur général de la Loterie olympique, ont annoncé que sept machines "rio Catteau" fournies par la Loterie provinciale de l'Ontario seront utilisées pour le tirage du numéro spécial. Les autres numéros gagnants seront choisis par ordinateur, de la façon habituelle.

Le pollueur Irving Oil sera le payeur

HALIFAX (PC) — La société Irving Oil Ltd., a été condamnée à deux amendes de $1,500 chacune, lundi, après avoir admis sa culpabilité à la suite d'accusations d'avoir pollué le port de Halifax.

Selon le Service de protection de l'environnement, l'organisme fédéral responsable des opérations de nettoyage des fuites d'huile, environ 50,000 gallons de combustibles légers se sont répandus, dans chaque cas, des réservoirs appartenant à la compagnie, à Woodside.

éditorial

par Evelyn Dumas



L'érosion des libertés

L'érosion des libertés démocratiques par des voies pernicieuses et détournées à laquelle s'appliquent les libéraux d'Ottawa et de Québec est alarmante. En ce moment où des milliers de travailleurs du secteur public du Québec défient une loi qui leur semble dépasser les bornes, des pharisiens s'alarment de ce qui leur semble être une atteinte aux règles de la démocratie. Que ne se sont-ils alarmés plus tôt alors que, par voie législative, les gouvernants portaient des atteintes graves aux droits qui ont été péniblement acquis au cours des ans.

Prenons les uns après les autres quelques exemples de ces viols des droits de l'homme que les gouvernements actuels ont inscrits dans les statuts.

Il y a eu par exemple la loi de la police, adoptée à l'été de 1972. On en a surtout retenu qu'elle permettait de créer des commissions d'enquête sur le crime organisé. Mais le texte de la loi ne parle pas que de crime organisé; il parle aussi de "terrorisme et de subversion", dans un même souffle. Le problème ainsi posé est de savoir qu'est-ce que la subversion: elle n'est définie nulle part dans la loi, et une référence au dictionnaire n'a rien de rassurant. Le petit Robert dit en effet de la subversion: "bouleversement des idées et des valeurs reçues, renversement de l'ordre établi, surtout dans le domaine politique". A la limite, tout opposant aux pouvoirs en place est subversif. Cette référence à la subversion rappelle tristement les termes de la loi du cadenas de 1937, qui s'en prenait au "communisme" sans le définir non plus, et qui a tant servi à persécuter l'opposition. Que la loi de la police n'ait pas encore servi à opprimer l'opposition ne prouve rien: l'instrument est là.

Autre élément de la loi de la police, encore plus terrifiant peut-être: dans des cas dits "d'urgence", un mandataire de la commission de police peut faire toutes les perquisitions, fouilles et saisies qui lui semblent à propos. Le pouvoir arbitraire de la police a préséance sur la sacralité du domicile privé. Désormais, grâce à cette loi dont nous a fait cadeau l'ex-ministre de la Justice Jérôme Choquette, il ne serait même pas nécessaire d'adopter des mesures de guerre pour faire le genre de répression que le Québec a connu en octobre 1970.

Le prochain exemple vient du parlement fédéral: le projet de loi C-85, adopté aux Communes à la fin de l'hiver, accorde au ministre de l'Immigration des pouvoirs absolus et arbitraires en matière de contrôle des visiteurs et résidents étrangers au Canada jusqu'à la fin de la présente année. Cette loi permet au ministre de présumer des intentions d'une personne et de la punir sur cette seule présomption. C'est un genre d'arbitraire dont on ne peut se rappeler de précédents depuis la disparition de la monarchie absolue. On dira que c'est pour la sécurité des Olympiques, et à la faveur de la grande foire, on introduit dans le droit canadien un principe incontestablement totalitaire.

Revenons au Québec. Le gouvernement libéral semble avoir pris l'habitude d'appliquer aux activités des syndicats le principe de la présomption de culpabilité si étrangère à nos traditions. Sur ce continent, il a toujours été acquis qu'un accusé est considéré comme étant innocent tant que sa culpabilité n'a pas été prouvée. Déjà, à propos des problèmes du travail dans le bâtiment, les libéraux ont renversé ce principe.

La loi 23 penche dans le même sens. Là aussi, dès qu'un salarié visé par la loi n'est pas présent à son travail un jour donné, il est présumé coupable d'avoir contrevenu à la législation, et le fardeau de la preuve de son innocence revient à l'accusé.

Mais il y a, si possible, encore pire: même un employé qui démissionnerait serait présumé coupable d'une enfreinte à la loi, à moins que sa démission ne soit acceptée. Cette disposition n'est ni plus ni moins que l'institution des travaux forcés: la dernière possibilité laissée à tout employé qui trouve son emploi insupportable, celle de partir en claquant la porte, est refusée aux employés touchés par la loi 23. Encore un exemple d'esprit totalitaire.

Le gouvernement libéral de Québec, dira-t-on, a pourtant adopté une Charte des droits et libertés de la personne, en juin 1975. La belle affaire! Cette loi précisait d'abord que toutes les libertés dont elle visait la protection ne seraient proclamées qu'au moment fixé par le cabinet: le cabinet n'a jamais fixé ce moment, donc la loi est inopérante. Au surplus, la Commission qui devait veiller à l'application de la loi n'a pas été créée non plus. Le Grand Dessein de Jérôme Choquette est resté lettre morte.

Un gouvernement qui se moque ainsi des libertés est comme le personnage du proverbe qui sème le vent: il récolte la tempête.

vous avez la parole

13 avril 1976, une grande journée de résistance syndicale

Le 13 avril 1976 fut une journée historique pour les travailleurs québécois. Pour la première fois, depuis le début du syndicalisme, autant de travailleurs(ses) osent défier une loi, au Québec.

Si tant de citoyens acceptent de prendre de tels risques, cela prouve ceci: nous sommes vraiment insatisfaits du résultat des négociations jusqu'ici et nous ne voulons pas nous faire écraser par une loi qui nous enlèverait tout pouvoir de négociations véritable.

Nous ne sommes pas dupes des ruses du gouvernement. Depuis juin 1975 qu'il fait traîner les négociations et accuse les syndicats de ne pas vouloir négocier. Depuis tout ce temps, il ne nous a fait aucune contre-proposition valable, mais s'est contenté, le plus souvent, de changer des mots et des formules qui ne nous avançaient guère davantage, spécialement en ce qui a trait à la tâche des enseignants. Pour sa part, la CEQ a déjà formulé deux compromis très considérables sur ce point, par exemple.

Le gouvernement veut s'en tenir à l'ancien décret (imposé en 1972) et même à des offres encore moins avantageuses, sur plusieurs points. Pourquoi nous accorde-t-il un semblant de négociation au lieu de nous lancer un autre décret tout de suite? N'organise-t-il pas tout pour faire croire à la population que les syndiqués exagèrent dans leurs demandes? L'opinion publique est ce qu'il y a de plus important pour lui et nous le savons. Cependant, ses priorités vont davantage aux grosses entreprises et profitent à une poignée de privilégiés (exemple: les entrepreneurs du chantier olympique de Montréal).

Est-ce exagéré de demander une moyenne de 23 élèves par professeur avec un maximum de 27, au premier cycle (1ère, 2e et 3e année) et une moyenne de 25 élèves avec un maximum de 29 au deuxième cycle (4e, 5e et 6e année)! Surtout lorsqu'on doit enseigner avec des méthodes actives, à des élèves qui n'ont plus la mentalité silencieuse et soumise que nous avions à leur âge. Ceci est le dernier et l'ultime compromis que la C.E.Q. a proposé au gouvernement. Celui-ci a trouvé cette proposition irraisonnable. A quoi servent les négociations avec un mur?

Peut-on aussi, raisonnablement, demander une certaine sécurité d'emploi, après deux années de travail sans être obligé de se laisser expédier n'importe où dans la province? La CEQ a fait également de bons compromis sur ce sujet et nous sommes prêts à accepter une certaine mobilité, mais avec des limites plus restreintes.

La question salariale n'est pas notre première priorité. Cependant, nous voudrions démystifier un point: nous gagnons moins cher que la plupart des travailleurs ayant la même scolarité que nous. Au niveau de notre Commission scolaire, le salaire moyen des enseignants est de $9,000 par année. Qu'y a-t-il d'exagéré à demander un rattrapage pour ravoir le même pouvoir d'achat que nous avions en 72, une clause d'indexation pour les années à venir, ainsi qu'une augmentation réelle de 5% par année pour bénéficier de l'augmentation du produit national brut?

Il y a beaucoup d'autres points qui nous tiennent à coeur, comme la reconnaissance du droit à la maternité, sans pénalité, par exemple.

Nos demandes sont sérieuses et nous y croyons. Nous exigeons de véritables négociations car nous en avons assez des lois que le gouvernement nous impose pour nous faire taire. Depuis trois rondes de négociations, nous vivons d'une loi à une autre. Le gouvernement se donne-t-il à lui seul le pouvoir de tricher? Il peut changer à sa guise les règles du jeu, lorsqu'elles ne font plus son affaire. La loi 23 est une transgression de la démocratie; elle est donc immorale. Nous avions le devoir de transgresser cette loi injuste qui ne sert qu'à brimer nos droits fondamentaux de négociations.

En 1972, les travailleurs ont été pris au dépourvu par la loi 19, mais maintenant ils ont pris conscience de leur force collective. Nous ne voulons pas renverser le gouvernement, mais obtenir des négociations véritables.

Signé: Des enseignants de l'école St-Charles, membres du STECC (Syndicat des travailleurs de l'enseignement de Chauveau-Charlesbourg), Ancienne-Lorette

par: Lucille Hamel

Ste-Foy

Un professeur de Cégep heureux

Dans le flot de sa programmation télévisée, Radio-Canada laisse de temps à autre passer des moments privilégiés. Ainsi en a-t-il été de "Rencontre" avec Guy Boulizon parue sur le petit écran, il y a quelques semaines. Il est regrettable que cette émission soit passée à une heure si tardive car elle méritait une grande écoute.

Ceux qui, ce soir-là, étaient devant leur poste de T.V. ont pu voir et entendre un homme réfléchir sur son expérience actuelle de professeur de Cégep. Passer d'un collège aussi "classique" que celui de Stanislas, dont Guy Boulizon fut un des fondateurs, exigeait de sa part une grande souplesse d'adaptation. Mais l'intérêt de ses confidences va beaucoup plus loin. Alors qu'il est de mode de dénigrer les Cégeps, lui, avec des mots très simples, avoue être heureux dans sa profession, mieux encore il parle de ses étudiants en termes extrêmement chaleureux. Il les trouve ouverts à la culture, capables de s'exprimer fort bien quand il le faut, en un mot il a une immense confiance dans la capacité de cette jeunesse étudiante.

En l'écoutant, je ne pouvais m'empêcher d'établir un parallèle avec d'autres personnages, dont les déclarations ont fait, il n'y a pas longtemps encore, la manchette des journaux. On connaît le réquisitoire qui accable le système scolaire actuel et les Cégeps en particulier; comment pourrait-il en être autrement avec les jeunes d'aujourd'hui, débraillés, désoeuvrés...?

A l'opposé, il est réconfortant d'entendre un éducateur chevronné nous montrer sa joie de découvrir ce qu'il y a de bon, de beau, de vrai dans ses étudiants et comme il aime établir des communications avec eux. Il nous prouve que la meilleure méthode d'enseigner est celle qui est née de l'alliance de l'esprit et du coeur.

Interrogé par Wilfrid Lemoine qui voulait savoir quelles influences l'avaient le plus marqué dans sa vie, Guy Boulizon a cité Jacques Maritain, non pas tellement par son savoir que par son attention et sa sollicitude envers autrui, surtout les plus déshérités. Il y a aussi la foi au Christ, qui a donné à sa vie toute sa dimension spirituelle, et l'apport précieux de son épouse. Tout cela confié avec une extrême discrétion.

Je pense qu'il est bon de souligner le témoignage d'un éducateur, qui depuis bientôt quarante ans, contribue à la progression de la jeunesse du Québec, d'un pays qu'il aime parce qu'il est devenu le sien.

André Picot, prêtre

Montréal

Re-bravo au 60!

Je ne peux m'empêcher de tirer bien bas mon chapeau à Gilles Gougeon qui nous a à nouveau servi une merveilleuse démonstration journalistique par son reportage sur les stades couverts en Nord-Amérique: dénonçons la tromperie olympique là-même où elle tire son prestige grandiloquent: le stade Taillibert. Et l'analyse comparative des coûts de production ainsi que des installations finales couvre de ridicule l'entreprise montréalaise: non terminée, moins de sièges, beaucoup plus dispendieuse... Pourtant ce ridicule n'a pas encore fait mourir M. le maire. Il a, par contre, déjà tué onze ouvriers et prive de 600 millions et du droit à mieux vivre (pas celui de la banque provinciale) toute une population largement exploitée.

Mais voyons M. Drapeau, qu'importe l'abondance des taudis et des zones grises si on peut épater le peuple devant une oeuvre d'art inutile! Eh bien, on n'est pas loin de réaliser ici au Québec, que ce qu'il y a de hautement ridicule et d'inutile, c'est la délégation de pouvoirs qu'on accorde périodiquement à des fumistes.

Pierre Brisson

Montréal



vous avez la parole

La seule issue: lutter contre les lois spéciales

Un tract distribué à l'Assemblée générale des enseignants d'Honoré-Mercier, St-Jean, avant la loi 23 annonçait déjà la loi matraque, ses raisons officielles et réelles ainsi qu'une invitation à la défier. Originant du Comité d'action sociale du SEHM, le tract mettait déjà dans la bouche du ministre Parent les raisons "officielles" de sa loi:

"Le gouvernement désire en toute bonne foi négocier une convention collective satisfaisante pour ses employés". En même temps, il déclare: "Nous utiliserons une loi spéciale afin de forcer le retour au travail des travailleurs du Front commun, si c'est nécessaire". Mais "nous n'imposerons pas de décret, nous attendrons qu'ils veuillent bien signer ce que nous leur aurons offert".

Autrement dit, continue le document:

1—Par une campagne démagogique, on fait croire à la population que le gouvernement désire négocier et afin de prouver sa bonne foi:

- on ouvre la table centrale,
- et on lance des soi-disant sprints aux tables sectorielles.

Mais en même temps, on déclare: "Il n'y a plus un cent de plus à offrir". On met 8,000 enseignants en lock-out, 30,000 travailleurs d'hôpitaux sous injonctions et on ferme des CEGEP sous toutes sortes de prétextes.

2—Le gouvernement veut d'abord et avant tout retirer le droit de grève dans toute la fonction publique et rejeter sur toute la population le fardeau de sa crise économique.

Le tract du CAS invite à la lutte militante pour la défense des droits inaliénables des travailleurs.

—Le droit de vendre notre force de travail au prix qui nous convient.

—Le droit d'exiger le salaire maximum.

—Le droit de faire la grève lorsqu'un gouvernement réactionnaire essaie de couper dans les services essentiels à la population pour mieux dilapider nos richesse aux capitalistes américains, cf. Baie James, Olympiques, toutes les grosses compagnies en général.

Enfin, conclut le document, il n'existe qu'un choix pour les travailleurs du Front commun, c'est celui d'engager une lutte résolue, militante, sans illusions, contre ce gouvernement capitaliste, contre ses lois fascistes, spéciales ou pas (C-73, 64) qui interdisent toute négociation puisqu'elles décrètent les salaires et les conditions de travail.

Jean-Paul Tessier
Marieville

Boycottage

Hier dans une réunion de famille nous nous sommes mis d'accord pour ne plus acheter de billets de Loto-Québec parce que nous ne pouvons pas vérifier si nous sommes gagnants car nous ne lisons que LE JOUR.

Herman Roy
St-Arsène
Comté Rivière-du-Loup

Sus au Sombre!

Cher Sombre Vilain,

En page 21 du JOUR, le lundi 5 avril, vous avez fait publier une bande dessinée (B.D.) de 7 images m'inspirant le plus profond désappointement en rapport au texte.

Monsieur Vilain, votre première phrase: "Maudit bon **buzz, man**" démontre votre inconscience en rapport à la langue québécoise! Que votre parlure soit sanguignolente de mots anglais, je m'en crisse carrément! mais n'investissez pas la culture de mon peuple de mots anglais à la mode (ya, man, c'est cool la dope; c'est trippant, c'est far out; si t'as pas l'air un peu hippy de nos jours, si t'as pas ton jeans avec des patchs, on te r'garde même pus dans certains milieux). Tout le monde utilise des mots anglais, des expressions américaines dans son langage (moi, le premier) mais pas quand on parle au Peuple!! car le Peuple s'identifie à ses journaux, à ses vedettes, à ses chanteurs. Demain, si Patof emploie les mots "cool and trippant and far out", cent mille enfants répéteront ces expressions bâtardes au lieu de dire "c'est pétant" ou "c'est au boute de toute!!!".

Le sujet de votre B.D.: la "coke" (la crisse de cocaïne qui tue la volonté et le goût de se battre) est un sujet fort discutable. Mais vous rendez-vous compte de l'influence néfaste de ces affirmations euphoriques sur la jeunesse. L'adolescent en quête de sensations fortes lisant de toutes parts des articles vouant un culte mystérieux aux drogues sera tenté par l'expérience; il pourra aboutir à la consommation des stupéfiants majeurs.

Je m'oppose à toute publicité sur les drogues (tant celles du tabac que celles de l'alcool!) car elles ont une influence néfaste sur la jeunesse. Je vous parle de cela l'ayant moi-même vécu. Quand j'ai entendu parler de l'herbe à fumée bleue en 1967, je l'ai essayée comme tout le monde; je n'ai rien contre la consommation non abusive de cette drogue; moi, j'en fume de temps en temps. Mais, en 1972, quand je me suis aperçu que j'avais pris 238 fois de l'acide (composé impur de marde, de détergent bizarre, de strychnine et quelquefois de LSD), que j'abusais depuis un an de la méthédrine (speed) dont six mois de consommation à tous les jours ou presque, de mes voyages à la cocaïne, quand je me suis aperçu que je frappais à la porte de l'héroïne, je me suis rappelé de ces bandes dessinées et de ces articles vantant les bienfaits (sic) de la drogue.

"Insecte, oui! mais idiot, non!" conclut votre B.D., cher Sombre Vilain. C'est on ne peut plus douteux comme affirmation pour bon nombre de gens. Donc, si vous ne voulez pas que d'autres jeunes soient influencés par vos goûts douteux, ne faites pas de publicité aux drogues douteuses dans vos B.D. que j'aime beaucoup d'ailleurs.

Petit vilain, va!!!

Jean Salvaille
Montréal

(NDLR):

Cher ami,

J'ai lu votre lettre avec une émotion profonde. Je rencontre enfin quelqu'un qui a le courage de défier l'être le plus immonde de la planète en dévoilant à la connaissance de ses concitoyens les effets de son odieux trafic. Et je vois à votre écriture tremblante que le Vilain ne vous a sans doute pas épargné. A-t-il brûlé votre appartement, saboté les freins de notre belle jeunesse à se perdre épouse, vous ne le dites pas mais je le devine et je ne puis qu'admirer votre témérité, jeune homme!

Si j'avais vingt années de moins et si le Vilain n'était pas mon seul fournisseur de cette horrible aspirine frelatée par laquelle il a fait de moi son esclave, j'aurais moi-même bien des choses à dire sur son compte.

Vous remarquerez sûrement cependant que malgré quelques ambiguïtés calculées, la bande du 5 avril a été conçue dans un but uniquement satirique. Je doute que le fait de montrer des bibites sous l'effet de narcotiques exotiques (et en passant hors de prix) incite fortement la fine fleur de notre belle jeunesse à se predre dans les méandres obscurs de la narcomanie.

De plus je tiens à préciser que la ressemblance que vous avez trouvé entre la coquerelle de la case 5 et Robert Bourassa est tout à fait fortuite. Je ne peux être tenu responsable de la morphologie de ces bestioles! D'ailleurs, parlant de Robert Bourassa, justement, vous n'allez pas me dire qu'on peut trouver là un exemple pour notre jeunesse.

De plus, et c'est là une option toute personnelle, je pense que les expressions "au boute", "c'est pétant" etc. sont aussi bâtardes que "Y a-tu bin du grass icitte, man" ou "Maudit bon buzz, man" et c'est exactement dans cet esprit que ces dernières sont employées dans les bandes du Sombre. D'autre part, je suis en faveur de la peine capitale dans le cas de Pierre Beaudry.

En guise de conclusion, j'ose exprimer le souhait sincère que le gouvernement cessera bientôt ce boycottage ridicule de la publicité du *Jour*. Nous pourrons alors refuser ce vil argent qui nous vient du Vilain, accumulé à force d'escroqueries et de crimes effroyables. Nous pourrons alors tous retourner auprès de nos enfants affamés la tête haute et pleine de projets d'avenir.

En attendant ce jour prochain, je me permets d'inciter les lecteurs du Sombre Vilain à la plus grande circonspection. De même, je ne peux qu'encourager les dégustateurs de buvard à la plus grande prudence!

Sans rancune,

Jacques Hurtubise

P.S. Je tiens à ajouter que les idées mises de l'avant par le Sombre ne sont pas souvent les miennes à part, bien sûr, celles de l'anarchie et de la sédition.

document

Une critique du budget provisoire de Montréal par le RCM

Le fardeau des taxes retombe sur le dos des petits contribuables

Le texte suivant est celui de la déclaration du comité de fiscalité du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), faite le 25 avril dernier, au sujet du budget provisoire que la ville de Montréal a récemment déposé.

Dans le budget provisoire du régime Drapeau:

- Le service de la dette augmente, les services d'exécution sont gelés;
- Le fardeau de la taxe foncière augmente pour les petits contribuables; les grandes compagnies restent a l'aise.
- Les banques à Montréal paient à la ville une taxe totale sur leur capital payé de $8,000. Ce montant n'a pas changé depuis 1964! Leurs taxes foncières augmentent légèrement depuis 1970 mais leurs profits montent en flèche!;
- L'administration sous-estime d'une façon significative ses sources de revenu;
- Si l'on ajoute un minimum de $25 millions en frais de financement du déficit olympique comme suggéré par Québec, le service de la dette s'approche rapidement du point critique.

Le budget municipal provisoire qui se discute actuellement à Montréal décrète à la fois le gel des services municipaux et l'accroissement du fardeau des taxes foncières que paient les petits contribuables pour rencontrer les exigences de l'accroissement de la dette municipale. En même temps, le système de taxation continue à favoriser les grandes compagnies.

Dans le cas où le transfert de $0.20 de la taxe scolaire ne se fait pas ou que Québec oblige Montréal à inclure dans son budget une partie de la dette olympique (possibilités qui ne seront connues qu'après l'adoption du budget provisoire actuel) cette contradiction entre services gelés et taxes excessives sur le dos des petits contribuables ira jusqu'aux proportions de crise. Le R.C.M. a réussi à obtenir deux confirmations importantes de M. Fernand Denis, directeur des finances de la ville de Montréal, pendant le débat du budget:

- Le directeur contredisait les déclarations du comité exécutif en admettant que sans l'intervention du gouvernement du Québec en avril et en novembre 1975, la ville aurait été dans des difficultés financières sérieuses;
- M. Denis a admis que le budget que nous étudions actuellement représente un gel des services.

L'accroissement du budget est dû à l'accroissement de la dette

Dans la dernière année, les problèmes urbains à Montréal (circulation, crise du logement, incendies, etc.) n'ont pas guéri mais se sont accentués et les services n'ont pas été augmentés.

Preuve no 1: nombre d'employés

Dans l'année fiscale 1975-76, il y avait 15,383 employés à la ville. Le budget de l'année 1976-77 n'en prévoit que 15,647, donc une augmentation de seulement 246 employés ou 1.71%.

Preuve no 2: budget des services par rapport au budget total

Dans le budget de 1975-76, les services représentaient $195 millions d'un budget total de $499.6 millions. En 1976-77, il y a $217.5 millions pour les services dans un budget total de $564.7 millions. Cette augmentation de $22.5 millions ou 11.3% ne suffit guère afin de rattraper l'inflation.

Preuve no 3: budget des services comme % du budget

1973-74: 146.5/365.6 =40.1%
1974-75: 156.1/413.5 =37.8%
1975-76: 195.0/499.6 = 39.0%
1976-77: 217.5/564.7 = 38.5%

L'augmentation du budget ($65.1 millions ou 13%) est largement attribuable à l'augmentation du service de la dette.

Le service de la dette en 1975-76 était de $103.1 millions, ou 20.6% d'un budget de $499.6 millions. En 1976-77 le service de la dette est $119.8 millions, ou 21.2% d'un budget de $564.7 millions.

Le service de la dette a augmenté par $16.7 millions, ou 25.7% de l'augmentation de $65.1 millions du budget total.

En même temps, l'augmentation des salaires comme pourcentage de l'augmentation du budget total n'était que de 28.5%. Il serait alors faux de dire, comme l'administration Drapeau le voudrait, que l'accroissement du budget est essentiellement dû à l'augmentation des salaires.

Ces chiffres ne prévoient en aucune façon des frais de financement du déficit olympique.

Le service de la dette actuel, 21.2% du budget total, semble déjà être la proportion la plus élevée pour toutes les grandes villes du Canada. Si Montréal doit inclure dans son budget $25 millions en frais de financement du déficit olympique, le service de la dette serait 24.6% du budget. M. Denis, le directeur des finances, a proposé 30% comme un niveau dangereux; et c'est clair que 24.6% n'est qu'un début, car on peut ajouter des frais de financement pour l'avenir.

Un service de la dette de $144.8 millions (incluant l'augmentation de $25 millions) serait 74.9% de la masse salariale payée par la ville (193.2 millions) ou 66.6% du budget total de tous les treize services d'exécution de la ville ($217.5 millions).

Un service de la dette de $144.8 millions atteindrait 23% des $62.3 millions dépensés pour la protection policière dans la ville de Montréal (actuellement, le service de la dette de $119.8 millions représente 190% des 62.3 millions pour la protection policière).

Aussi, le service de la dette comme présenté dans le budget, est 370% du budget des services des parcs et sports et loisirs, et atteindrait 440% de ces services si l'on ajoute $25 millions pour les Jeux olympiques.

Ces chiffres éloquents démontrent jusqu'à quel point la maladministration et la folie des grandeurs du régime Drapeau ont conduit les finances de la ville.

Le fardeau des taxes foncières augmente pour les petits propriétaires

Le fardeau de la taxe foncière pour les petits propriétaires augmente sans soulagement dans tous les quartiers résidentiels de Montréal à l'extérieur du centre-ville.

A la hausse d'évaluation (sans diminution du taux de la taxe) de 1974-75, qui a provoqué une action en cour supérieure pour casser le rôle d'évaluation, s'ajoute une nouvelle hausse d'évaluation.

De plus, si Québec ne transfert pas le $0.20 de la taxe scolaire à la ville les contribuables seront frappés par une hausse additionnelle de leur compte de taxe.

La maison unifamiliale moyenne à la ville de Montréal (d'un total de $26,227) portait un fardeau de taxe (foncière et scolaire) de $758 en 1975, de $942 en 1976, et de $998 si les $0.20 ne sont pas transférés. Ce qui est une augmentation d'au moins $184 (24.3%), sinon de 31.7% ($240) cette année.

Dans un quartier périphérique, par exemple, le fardeau fiscal foncier et scolaire grimpait de $742 en 1974 à $995 en 1975, une hausse de 34.1% pour la maison unifamiliale moyenne, et à $1,254 ou à $1,328 en 1976 (26% ou 33.4% par rapport à 1975; un énorme 68.9 ou 78.9 par rapport à 1974: une augmentation du compte d'au moins $512 en deux ans!).

Pour les 41,553 duplex de la ville, les taxes foncières et scolaires ont augmenté d'un moyen de $759 en 1975 à $895 ou possiblement $948 en 1976; c'est-à-dire, de 17.9% ou de 24.9%. Dans le même quartier périphérique, par exemple, entre 1974 et 1976, les comptes de taxes ont augmenté pour le duplex moyen d'au moins 41.7% de $782 à $1,108 et possiblement par 50.1% pouvant aller jusqu'à $1,174.

En termes réels l'augmentation du compte de la taxe foncière est au moins, sans augmentation du taux, aussi considérable en 1976 par rapport à 1975 qu'elle l'était en 1975 par rapport à 1974.

De plus, le budget maintient la taxe d'eau qui est régressive et injuste et pénalise particulièrement les locataires, les personnes âgées, les assistés sociaux et les personnes à faibles revenus.

Mais l'administration Drapeau, pleine de sa folie olympique, ne prévoit rien dans son budget provisoire pour soulager l'impact de ces augmentations de taxes sur les petits contribuables, sur les petits propriétaires à revenu fixe qui se trouvent sans les moyens de payer de telles augmentations. L'administration refuse même la recommandation minime du rapport Castonguay, qui permettrait aux gens de payer leurs taxes par versements mensuels ou trimestriels.

Pendant ce temps, à cause de la nature régressive du système d'évaluation, les grandes compagnies et les spéculateurs se trouvent libérés du fardeau qui est jeté sur le dos des petits contribuables. En 1975-76, l'évaluation des conciergeries de douze logements et plus, des édifices commerciaux et des édifices industriels a augmenté par un moyen de 9% à Montréal.

L'évaluation des terrains vacants, le domaine des spéculateurs, a augmenté par un maigre 4.2% en 1975-76.

Les banques qui ne paient pas leur part

La ville de Montréal impose une taxe spéciale sur le capital payé de toute banque faisant affaires dans la ville de Montréal. Actuellement, cette taxe est de $1,000 sur toute banque avec un capital payé de plus de $2 millions.

Cette taxe spéciale n'est imposée qu'aux sièges sociaux des banques. Alors, les 8 grandes banques n'ont payé l'année dernière qu'un montant global et ridicule de $8,000. Le taux de la taxe spéciale était déterminé en 1964 et n'a jamais été changé, même si le conseil municipal possède le pouvoir de le faire (Règlement 2818).

Aussi, comme les autres grandes compagnies favorisées par l'administration Drapeau et par le système de taxation, les banques ont été protégées de la hausse des taxes foncières qui a frappé les petits contribuables dans les dernières années.

Ne citons que les exemples de la Banque de Montréal et la Canadian Imperial Bank of Commerce. L'évaluation du terrain du siège social de la Banque de Montréal, situé au 129, St-Jacques était de $1,960,700 en 1970 et n'avait point changé en 1975. L'évaluation de la bâtisse a grimpé par 7% dans les mêmes cinq années: $7,939,000 e 1970, aucun changement en 197 $8,464,300 en 1975. Les taxes foncières payées par la Banque de Montréal pour son siège social grimpaien à un rythme de 2% par année c'est-à-dire 2% entre 1970 et 1974 (c $477,746 à $487,670) et le reste (8% entre 1974 et 1975 (à $524,700).

La Canadian Imperial Ban of Commerce, avec son siège soci au 1155 Dorchester ouest, éta frappée un peu plus durement. Se taxes foncières ont grimpé de 13% ou 2 1/2% par année, de $1,202,00 en 1970 à $1,361,000 en 1975.

Il est vrai que la capacité d payer n'est pas une considératio du système de la taxe foncière, pa ticulièrement pour les peti contribuables, mais afin que pe sonne ne puisse nous accus d'être injuste envers les pauvr banques à revenus fixes, regardon leurs profits. La Banque de Mon réal, à travers le Canada, faisait u profit (après taxes) de $35,896,00 en 1970 et de $81,134,000 en 197 Ses profits en 1975 étaient de 225 du niveau de 1970.

La Canadian Imperial Ban of Commerce, après taxes, faisa un profit de $43,519,000 en 1970 de $93,924,000 en 1975. Ses profi en 1975 étaient de 215% du nivea de 1970.

Nous pouvons citer les mê mes types de chiffres pour les au tres banques aussi: augmentatio de taxes du siège social montréalai de la Toronto Dominion Bank d 14% entre 1970 et 1975; ses profit en 1975 étaient 315% du niveau d 1970. Augmentation de taxes pou le siège social montréalais de l Banque canadienne nationale d 20% entre 1970 et 1975; ses profit en 1975 étaient de 243% du nivea de 1970.

La ville sous estime la taxe de vente

Le budget provisoire d 1976-77, en quêtant une augmenta tion de $23 millions dans les reve nus de la taxe foncière, sous-estim la source de revenu qui existe dan la taxe de vente. Les revenus de l taxe de vente étaient de $68 mil lions en 1975-76, mais l'administra tion ne prévoit que $75 million pour 1976-77, ou une augmentatio de 10.3% qui est mangée pa l'inflation seule.

L'administration ne prévoi pas le volume croissant des dollar touristiques dépensés à Montréa pendant les Jeux olympiques (asse étrange quand on considère qu c'est toujours une des grande justifications que Drapeau donn pour son projet olympique). Cett sous-estimation peut être de l'ordre de $7 millions à $10 millions.

ce que j'en pense...

par Laurent Laplante



Où vont les commissaires?

On comprend de moins en moins à quoi les commissaires aux différends scolaires veulent en arriver. Non seulement ils sont nés d'une loi bâtarde, mais encore ils adoptent depuis le commencement de leurs démarches des attitudes de plus en plus douteuses. Non seulement ils n'ont pas amélioré la piètre crédibilité dont ils jouissaient au départ, mais encore ils achèvent de dilapider leur pauvre renom.

Quand les trois commissaires ont publié un premier communiqué dès la première journée de leurs travaux, on a compris à quelle opération de maquillage le gouvernement s'était livré dans la loi 23. Il n'était pas question, certes, que le gouvernement accorde formellement dans cette loi ce qu'il avait constamment refusé à la table de négociations. Il n'était donc pas question que la loi aboutisse à la nomination des médiateurs que réclamaient les syndiqués et même une partie importante du front patronal. Le législateur veilla donc à permettre **en pratique** ce qu'il refusait d'admettre au plan des **principes:** on nommait des commissaires aux différends scolaires et on leur accordait sans le dire une grande liberté de parole. On ne nous fera pas croire, en effet, que les commissaires ont accepté leur étrange mandat sans vérifier d'abord la largeur du corridor dans lequel on les engageait.

En s'exprimant librement dès le premier soir de leurs travaux, les commissaires aux différends scolaires établissaient donc les règles du jeu: ils avaient parfaitement le droit d'agir comme de véritables médiateurs, mais ils ne devaient pas faire perdre la face au gouvernement en le disant trop fort. Des deux côtés de la barricade, on comprit fort bien la situation.

Du côté syndical, ce genre de "médiation sans le nom" n'allait pas sans risque. La CEQ, en effet, acceptait volontiers l'idée d'une médiation, mais elle se méfiait profondément de "médiateurs" choisis sans la moindre consultation avec la partie syndicale. Pour que se continue cette médiation qui n'en était pas une, il fallait, à tout le moins, que les commissaires aux différends scolaires profitent de la période de **doute sympathique** que leur accordaient les syndiqués pour gagner leurs épaulettes.

Il n'en fut rien. Les commissaires firent même de leur pire pour se dévaloriser dans l'opinion et auprès des syndiqués. Après avoir eux-mêmes défini les quatre prérequis à une reprise normale des négociations, les commissaires en sont arrivés, en effet, à blâmer seulement les syndiqués du non-respect de ces préalables. Il fallait, d'après les commissaires, verser aux syndiqués le 17% d'indexation **déjà dû.** Rien ne vint. Il fallait mettre fin aux poursuites intentées par le gouvernement. Rien ne vint, sauf la promesse de nouvelles poursuites. Il fallait régler la question du lock-out pratiqué par diverses commissions scolaires. Même là, le règlement se fit longuement attendre. Il fallait, enfin, que les syndicats mettent fin au harcèlement. Là non plus, la réalité ne correspondit guère aux voeux des commissaires. Des quatre conditions posées par les commissaires eux-mêmes, au moins trois, en somme, relèvent de la partie patronale plus que de quiconque. Comment expliquer, dès lors, que seuls les syndiqués méritent le blâme lorsque ces prérequis se font attendre?

Il n'est pas dit que les commissaires nommés en vertu de la loi 23 ne pourront pas, au terme de leur mandat de 60 jours, déposer d'intéressantes recommandations. Il est bien établi, cependant, que ces trois commissaires sont parvenus en un temps record et en ne comptant que sur leurs propres forces à gaspiller la seule possibilité de médiation qui ait surgi jusqu'à maintenant dans ce conflit.

La malhonnêteté

M. Bourassa, qui réclame l'honnêteté intellectuelle chez les autres, se gêne fort peu pour torturer les faits jusqu'à ce qu'ils concordent avec ses vues. Dans son discours aux congressistes libéraux, par exemple, le premier ministre a continué à affirmer que la loi 23 visait purement et simplement à éviter la perte d'une année scolaire pour des dizaines et des dizaines de milliers d'enfants. M. Bourassa sait pourtant que la situation, même si elle est tragique en certains contextes, ne ressemble pas toujours au cauchemar qu'il nous décrit. A Montréal, par exemple, Mme Lavoie-Roux, présidente de la CECM, a reconnu avec une parfaite honnêteté que l'année scolaire n'était aucunement menacée au moment où le gouvernement a brandi cette loi. Mme Lavoie-Roux a également indiqué avec une parfaite clarté que la loi 23 n'avait fait l'objet d'aucune consultation auprès des commissaires scolaires.

Dans ce contexte, qui est malhonnête, le Front commun ou M. Bourassa?

Un peu laconique

Quand il s'est adressé à la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec, le ministre Kevin Drummond n'a pas caché le fait que le virage pris récemment par Ottawa causerait de sérieux ennuis à la branche laitière de l'agriculture québécoise. Malheureusement, le ministre québécois de l'Agriculture a été plus loquace dans sa description du problème que dans son énumération des remèdes. "Il nous faudra donc, a-t-il dit, être vigilants et canaliser nos énergies pour résoudre ce problème, de façon à ce que le Québec, première province laitière du Canada, ne fasse pas les frais de la politique nationale".

Concrètement, qu'est-ce que cela veut dire? Pas grand-chose, surtout si l'on en juge par la suite: "Les prochaines semaines devraient donc nous permettre de prendre le recul nécessaire pour évaluer tous ensemble les moyens qu'il faudra déployer pour s'assurer de la viabilité de cet important secteur de l'économie agricole québécoise que constitue l'industrie laitière".

On n'apprend pas?

Pour des motifs qui demeurent obscurs, le gouvernement québécois est revenu sur sa décision d'attendre à janvier 1977 pour étrangler un certain nombre de petits abattoirs. Cette date a été remplacée par une échéance plus hâtive sans que le gouvernement ait jugé bon de justifier sa volte-face. Le pire, c'est que le gouvernement, ainsi qu'on l'a vu pendant le discours de M. Bourassa devant les congressistes libéraux, tente d'imputer à la commission Dutil la responsabilité de ce virage. Ceux qui se donneront la peine de retourner aux pages que la commission Dutil consacrait à cette question s'apercevront qu'au contraire de ce que laisse entendre perfidement le très honnête M. Bourassa, la CECO ne s'en prenait guère aux petits abattoirs.

Dans les coulisses libérales, on constate un vif mécontentement. Les mêmes députés libéraux, qui avaient déjà contraint le ministère de l'Agriculture à changer sa politique, s'apprêtent à déclencher une nouvelle offensive. Personnellement, je leur souhaite gain de cause.

SIROIS le super-chic...

Pour le printemps et à des prix réduits vous trouverez des chemises, des jeans de couleurs, des chandails, et ne manquez pas de visiter notre département de cuir... Nous avons aussi des jeans pour les tout-petits... Hâtez-vous!

Lois GWG Lee UFO Wrangler LIBERTÉ

GWG CORDUROY TANDEM 2/$10.00

Lee CORDUROY BAGGIES 2/$21.99

GWG Lee JEANS JACQUET CORDUROY SPECIAL $9.99 Rég. $24.99

CHARGEX master c

SIROIS JEANS



3835, rue Wellington Verdun (voisin du théâtre Odéon) 767-0327

1887 est, rue Mont-Royal (coin Cartier) 525-4747

Chambly Longueuil 674-0225

4057 est, rue Ste-Catherine (coin Pie IX) 527-0240

1878 boul. St-Martin Chomedey, Laval (1000 pieds à l'est du restaurant "Porte de Laval") 681-4104

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts de lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

50 MESSAGES
51 MESSAGES DIVERS
100 IMMEUBLES A VENDRE
101 propriétés à vendre
105 propriétés à revenus
108 propriétés à la campagne
113 propriétés demandées
117 propriétés commerciales industrielles
126 maisons mobiles
130 chalets à vendre
132 fermes à vendre
134 condominiums
appartement à vendre
147 terrains à vendre
150 terres à vendre
152 maison de campagne à vendre
153 hotels - motels
156 bureaux et locaux à vendre
162 garages à vendre
165 divers à vendre

200 LOCATION
202 appartements à louer
204 appartements chauffés à louer
207 appartements meublés chauffés à louer
209 appartements demandés
211 appartements et logements à partager
214 logements à louer
218 logements chauffés à louer
222 logements chauffés meublés à louer
224 logements demandés
227 logements à sous-louer
228 appartements à sous louer
229 chambres à louer
231 chambres demandées
234 commerce demandés
239 bureaux et locaux à louer
241 bureaux demandés
243 magasins à louer
248 propriétés à louer
258 chalet à louer
260 chalets demandés
263 maisons de campagne à louer
266 places commerciales
271 hôtel villigiature
272 ferme à louer
275 garage à louer
278 entreposage
280 terrain à louer
283 on demande à louer
285 salles-studios-ateliers
288 divers à louer

300 MARCHANDISES
302 ameublement
305 antiquités à vendre
308 antiquités demandées
310 articles de ménage
314 articles camping caravaning - tentes
316 articles sport - skis
319 instruments de musique
322 photos et cinés
330 matériaux de construction
331 livres
332 effets de bureaux
335 tableaux - peintures
337 livres
338 artisanat
349 lingerie - fourrures - vêtements
350 T.V. - stéréos - radios
354 monaie - timbres
360 bois - charbon - huile
369 animaux à vendre
371 acheterais animaux
379 divers à vendre
380 divers demandé
385 équipement de ferme

400 SERVICES
402 peintre
405 électricien
407 plombier
410 rembourreur
413 entrepreneur
417 denturologiste
420 menuisier - ébéniste
425 service domestique
429 garderie d'enfants
430 perdu et trouvé
433 chauffage
435 planchers
438 déménagements transport - camionnage
440 services divers
444 lavage - nettoyage
450 décoration
455 impôts - tenue de livres
459 portes et fenêtres
460 tailleur
465 terrassement

500 FINANCE
502 associés demandés
505 agents demandés
508 occasion d'affaires
510 assurances
515 hypothèques
520 administration

600 AVIS DIVERS
602 activités sociales
605 voyages - transports
608 ventes de charité
612 encans
620 Chasse & pêche
625 divers
630 avis légaux - appels d'offres demande de soumissions
634 décès
638 remerciment
640 messe

700 ÉDUCATION
701 école
715 cours de perfectionnement
720 éducation
722 cours de piano
725 divers - cours

800 EMPLOIS
800 service de personnel
807 couple demandés
810 hommes demandés
820 femmes - filles demandées
830 hommes - femmes demandés
835 agents vendeurs
840 coiffeurs
coiffeuses demandés
[illegible] emplois demandés

900 VÉHICULES
903 bateaux moteurs yachts
905 maisons mobiles
910 remorques roulottes
914 bicyclettes
918 motocyclettes
922 tracteurs
928 equipements à neige
933 motoneiges
940 avions
955 réparations autos, camions
958 pneus
962 pièces d'auto
978 camions à vendre
982 autos et camions à louer
985 autobus
988 débosselage, peinture
990 autos, camions demandes
999 autos à vendre

51 messages divers

Solidarité le P.Q. fête les travailleurs le 1er mai avec le québécois J.P. Bérubé à l'école Louis de Frontenac, 1240 Nobert Longueuil, rendez-vous à 19:30 Hres. Soirée dansante. ENTRÉE LIBRE

"L'oreille cassée" cherche une trompette et un gars pour souffler dedans. 389-5480 - 845-4081 - 692-4409. Roger Julien

Je suis d'accord avec Bernard Smith et ses amendements au programme du P.Q. (Le Jour, 31 mars 1976, page 20).

Chat Siamois "Sealpoint" 8 mois mâle griffes avant enlevées vacciné. $50. St-Saveur. (514)227-2926.

Que se levent les humains conscients que l'humanité (le Kébec itou) est à la veille du suicide collectif. Qu'on leur donne la parole. C'est urgent. 729-2027.

101 propriétés à vendre

ANJOU: Résidentiel. Cottage semi-détaché; 3 chambres à coucher. Chauffage électricité. Occupation: Juillet 76. Prix. $36,000. A. Thériault 254-4566 ou 354-7176.

TGC **TRUST GENERAL DU CANADA**

STE. JULIE (HAUTS-BOIS): Magnifique propriété - salle familiale près cuisine, 3 belles chambres, possibilité 4, sous-sol partiellement terminé. Terrain belle grandeur, piscine. Faites une offre. Monique Prévost 653-2496 653-0587.
MONTREAL TRUST, COURTIERS

ST. BASILE: Ferme, 79 arpents, 20 minutes Montréal. Maison caractère autrefois, bâtiments, étables. Monique Prévost 653-2496 653-0587.
MONTREAL TRUST, COURTIERS

Vous déménagez?

Communiquez dès maintenant avec le bureau de l'Hydro-Québec le plus près de chez vous.

Abonnés de l'Ile de Montréal: 381-4611
Abonnés de la rive Sud: 672-7520
Abonnés de Laval et de la rive Nord: 622-2500

Ainsi, nous pourrons vous assurer un service rapide et efficace.

101 propriétés à vendre

Ste-Julienne. Maison de 7 pièces dépendance centre village, jardin sur terrain 141x41. 831-2535.

ST. BRUNO: Bungalow style canadien, arrière donnant sur parc de verdure. 3 grandes chambres, foyer pierre, armoires cuisine pin véritable. Garage. Faut voir. Monique Prévost 653-2496 653-0587.
MONTREAL TRUST, COURTIERS

ST. BRUNO: Propriété de prestige, 9 appartements, cuisine entièrement équipée, 2 foyers, solarium donnant vue sur patio et piscine chauffée éclairée, arbres magnifiques, terrain 23,296 pi. carrés. Unique rue donnant parc provincial. $110,000. Monique Prévost 653-2496 653-0587.
MONTREAL TRUST, COURTIERS

A LA CAMPAGNE: Libre à l'acheteur, bungalow brique, 6 pièces, sous-sol fini, garage, jardin. (MLS) Léo Dalaire 658-8701.
LE PERMANENT COURTIER

105 propriétés à revenus

Duplex 2x4, semi-détaché, Sherbrooke-Delormier, libre 1er juillet. Particulier 259-7643.

117 propriétés commerciales industrielles

Variété dépaneur est situé rue Fleury est. 381-8939.

Urgent dépanneur bière' bas loyer' long bail. bon chiffre d'affaires bien située. Cause maladie. 254-7342.

PETITE ANNONCE GRATUITE

Bon valable pour une parution par jour, par personne: Maximum 15 mots.
Les Annonces seront publiées avec le nom et le numéro de téléphone dans les quinze jours de leur réception.
Cette offre ne s'étend pas aux maisons d'affaires et groupes à but lucratif.

Ecrire en lettres moulees: maximum 15 mots

nom _____ Tél: _____

adresse _____

ville _____ téléphone _____

signature _____ Rubrique No _____

Journal LE JOUR, 387 Boulevard Lebeau, ville St-Laurent

130 châlets à vendre

Région de Montmagny. Terre 100 arpents. Maison québécoise ancienne. $20,000. Ecrire à: Robert Ouimet, 3999 Dandurand. Montréal.

Val-des-Lacs, près de Ste-Agathe, chalet d'été, 91,382 p.c., boisé, ruisseau, $7,800. Roger Gervais, après 6h00. 254-5086.

40 m. de Montréal, 5 pièces, foyer, garage, chauffage électrique, 25,000 p.c. boisé. potager' $11,000. 255-3302.

St-Placide, grand chalet été, meublé, vord de l'eau, 40 milles de Montréal. 5 appartements. 351-6448.

Vous cherchez un endroit calme, serein, enchanteur pour l'hiver et l'été? Je l'ai. chalet meublé, $18,000. 22 milles de Québec. 1-418-477-2409.

Petite Floride au Québec. Paix, calme, fleuve, grand terrain. Haies, patio. Chalet habitable année, meublé. Arbres, quai, $18,000. St-Antoine-Tilly. 1-418-477-2409.

Ile Bizard' chalet d'été, 5 pièces, commodités, terrain 4,500' car. $12'000. Claude Gosselin, 527-0324.

Chalet, terrain boisé, 91,382' car. Ruisseau, Val des Lacs. $7'800. Roger Gervais, 866-9431 ou 254-5086.

Val des Lacs, près de Ste-Agathe. chalet, terrain boisé' 91,382 pi. carrés' ruisseau, $7.800. Roger Gervais, 866-9431, 254-5086.

132 fermes à vendre

Achèterais petite ferme aubaine jusqu'à 100 milles de Montréal. Maison, terrain. Demander Pierre, 334-9548.

147 terrains à vendre

Cherche vingtaine personnes intéressées participer forme de coopérative villégiature. Laurentides, 200 acres, lac. C.P. 793, Outremont.

Cause départ abandonne 70.000 p.c. terrain. Région touristique. 1 heure de Montréal' $4'000. 288-8332.

Cantons de l'Est: Stukely Sud, 60 milles de Montréal, magnifique boisé, en montagne, vue panoramique. 180X600 pieds. Soir: 332-6513.

Trois terrains adjascents 65X200 pi. Près de la base militaire de St-Jean. Prix, $1,500 chacun. Emile Bouchard. 514-347-8663.

Terrain près Lac Brompton, 200 acres. Vue panoramique. chasse, pêche, camping etc. $500 l'acre. 74 milles de Montréal, 819-565-1013.

147 terrains à vendre

St-Annisette. 120 arpents, terre noir à jardinage, cédraie. $28,000. Particulier 371-7051.

Terrain à vendre. 70X105 pi. Site résidentiel. St-Paul L'Ermite. Prêt à construire. M. Brault, 581-4155.

Terrain boisé, 4 1/2 arpents, nord de Berthier. Electricité, bonne route. $4,000. 581-6334.

Terrain à vendre 74X100 arpenté. Prêt à construire. St-Louis de Terrebonne. René Dufresne, 666-9811.

Terrain à vendre: Val Morin, à flanc de montagne, face au Mont Belle Neige. Boisé, $100 comptant, 12,230 p.c. $1,500. Sans intérêts. 671-7094.

A vendre terrain pour chalet ou camping sur domaine. Loisirs organisés, bon prix. Mme Jeanne-D'Arc Tremblay, 678-1457.

Rawdon, terrains 100'X75' près de rivière prix comptant ou à termes. Paul Pontbriand, 834-6461.

Terrain prêt à batir. Egouts' pavage terminés. Situé à St-Françoisde-Sales (sud) Laval. $2,000. Pierre Chassé, 259-8736.

150 terres à vendre

LAURENTIDES: Lac Saguay environ 100 arpents mi-boisé mi-fond de culture, 8 arpents sur route 11.6 arpents sur lac, ruisseaux. $17,000. 651-0123.

152 maisons de campagne à vendre

Terre 100 arpents. Région de Montmagny. Maison pièces sur pièces, cuisine d'été. $20'000. Ecrire à: Robert Ouimet. 6 St-Lambert, Ste-Thérèse, co. Terr. Qué.

165 divers à vendre

Jolie table merisier, tapis, linge' etc. etc. A vendre à bas prix. Cause: voyage. Michel Berthiaume: 272-4420.

Mobylette 1975' à vendre. $270. Catherine, 276-9358 ou 276-9714.

Table en arborite pour 6 personnes. Panne de rallonge. 2 chaises pour cuisine. 323-5506.

Robe blanche mariée, coton brodé, manches courtes. Création Pronuptia, 7 ans, Chapeau assorti. Andrée Beaudet, 453-5526.

202 appartements à louer

Québec, centre-ville, meublés. 3 1/2 — 2 1/2. Mai, juillet. Chauffés, éclairés' tapis. Autobus, accommodations. Gabriel, 628-6226.

202 appartements à louer

Chambre à louer dans appartement 1440 Beaudry Info. après 5 heures. 525-4403.

204 appartements chauffés à louer

Charlesbourg Qué. à louer, appartements en construction prêts début février, 465 - 49ème rue ouest, App. 6, Tél.: 628-1335.

209 appartements demandés

Jeune couple cherche appartement, 3½, 4½, dans quartier Rosemont. 353-4456.

Cinq enfants un a huit ans recherchent Outremont ou C.D.N. logement 6-8 pièces sommes très très sages. 387-6954.

Recherche, appartements 5 pièces aux environs du Carré St-Louis, Parc Lafontaine, Maximum $160. Pour Juillet. Références 525-1176.

Chercher 4½ pas cher Longueuil, juillet. Olympiades cause pénurie dans l'bout. 679-0843.

211 appartements et logements à partager

2½ près métro Sherbrooke. Aimerais partager avec une fille. 3778 St-Denis app. 7. après 9 hres.

Partagerais grand logement 8 pièces sur Edouard Mont Petit près Université avec jeune femme capable de faire un peu d'entretien, de cuisine etc. à discuter. 342-3079.

Etudiante, ouvrière, 25 ans, recherche logement partager mai avec fille-garçon près centre-ville. 382-7138.

Cherche jeune homme pour partager 3½, vieux Longueuil. Téléphoner entre 5h30 et 7h00 463-0631.

Jeunes homme de 22 ans désire partager son logement, 4½, Métro Papineau, 523-2846.

Chambre à louer dans maison endroit paisible personne honnête pour dame ou jeune fille métro Longueuil. 670-8348.

4½, avec jardin adjacent, à partager avec garçon ou fille. Site merveilleux, dans Côte-des-Neiges. 739-0620.

214 logements à louer

Recherche 5 1/2 ou 6 pour le plus tôt possible. ($100 - $115). Echange avec 4 1/2 si désiré' ($70). Denise et Claude' 271-3361

Quittons 4 1/2 (non fermés) fin avril. A sous-louer ou reprise de bail. Bas, propre' gaz, 110v.' fournaise. Vendrais meubles. $80 par mois. St-Dominique — Beaubien. 273-9483.

Avis à nos lecteurs

A titre de service aux Québécois, LE JOUR publie une liste de numéros de téléphone permettant de rejoindre des services, 24 heures par jour, sept jours par semaine, susceptibles de les aider dans des situations d'urgence.

En cas d'urgence...

Enfants maltraités: Comité pour la protection de la jeunesse. **Montréal:** 873-5435.
Reste du Québec: 1-800-361-8854
Services sociaux de Montréal: 527-4331
Centres antipoisons:
Sainte-Justine, 731-4931
Montreal Children's Hospital, 937-8511
Centre de détresse de Montréal, 935-1101
Un conseil de prudence: conservez près de votre appareil de téléphone les numéros des services d'incendie et de police de votre région.

214 logements à louer

A louer: logement 4 1/2 pièces neuf. Chauffage électirque. s'adresser à: 615 rue Moreau à St-Jérôme. Tél.' 438-7971.

6 1/2 pièces haut duplex. Face à parc. Chauffage électrique non compris. $200. Famille tranquille. Longueuil, 670-0558.

218 logements chauffés à louer

Brossard. 4 1/2. $165. Plus taxe d'eau. Libre' 1er juillet. Robert Meunier, le jour: 872-4535.

Appartement, 3½. Joliment meublé à sous-louer, immédiatement pour été, en face U. DE M. $180.00. 1-819-562-1256 ou 733-3694.

Au 3633 Drolet #4, un deux pièces, $100. chauffé, éclairé, 1er juillet. Roger Adam 849-6922.

Au 3635 Drolet #7, un trois pièces, $135. chauffé et éclairé, 1er juillet, balcon face à la rue. Roger Adam 849-6922.

Au 3635 Drolet #8, un 1½ pièces, $95. chauffé et éclairé, 1er juillet Roger Adam 849-6922.

Au 3635 Drolet, #9, 3 pièces, chauffé éclairé, $125. 1er juillet 849-6922 Roger Adam.

224 logements demandés

Tu quittes ton logement, 5 ou 6 pièces. Téléphone-moi. Normand ou Pierre' 274-4762.

Jeune femme cherche logement aéré dans Parc Lafontaine' Outremont ou Plateau Mont-royal. Cécile' jour: 282-4947' soir: 521-3485

227 logements à sous-louer

Bout St-Joseph, Fabre, 6 pièces meublé, pour juin juillet août. 521-1385.

228 appartements à sous-louer

Métro Laurier, 3½ chauffé, meublé, taxe d'eau, électricité $150. par mois, libre 1er mai. 845.7339.

229 chambres à louer

Près métro, grande et belle chambre, accès à la cuisine et autres pièces 277-3914 481-1176 jeune femme ou fille sérieuse seulement.

Chambre à louer près Université de Montréal grande bien meublée avec usage de la maison Georges 342-3079.

239 bureaux et locaux à louer

Local pour bureau ou professionnel situé rue Des Forges Drummondville 1200 pi. ca. plancher chauffé. 819-395-4515.

248 propriétés à louer

Chateauguay Heights: grande maison, 8 pièces, 2 salles de bain, foyer, sous-sol, libre 1er juillet $300. 691-9439.

St-Antoine Richelieu, maison québécoise entièrement rénovée, foyer naturel, grand terrain, rang paisible, possibilité de 3 chambres, $300 par mois. 861-7481.

258 chalets à louer

St-Fabien sur mer, Rimouski Chalets à louer ou à vendre ($4,500 et $8,000) avec terrain. Après six heures: 276-4080.

St-Hippolyte 3 chambres foyer, tapis $75.00 par semaine. Tout Fourni. 324-3870.

Pierrefonds 19411 & 19446 Boul. Gouin ouest, saison été, environ $400. & $600. Face Rivière-des-Prairies. 739-1598.

Chalets à louer, vacances, mois, saison, plage privée, pêche, informations 4 sud du Fleuve Ste-Lucie sur mer Norika. 418-739-3279.

258 chalets à louer

Ste-Marguerite. 1hre Montréal, isolé, accessible, Montagne, proximité Lac Rivière, foyer $200.00 par mois, chauffé, 1er mai, 1er nov. 739-7664. 1-228-3614.

260 chalets demandés

Couple responsable désire louer chalet pour fin de semaine du 14 août pour réception de mariage à l'extérieur. Jour: 343-7557. Soir: 731-4183, Angèle Larocque.

Jeune couple, cherche chalet ou maison à louer, à Venise en Québec. Accès sur lac si possible. Tél. 514-348-3730.

Cherchons maison de campagne ou chalet à louer. 4 pièces ou plus, pas trop cher. 526-0609.

283 on demande à louer

Jeune couple cherche maison de campagne rang ou village 30-40 milles de Montréal 288-6670.

Jeune couple cherche chalet ou maison à louer à Venise en Québec, accès sur baie. 1-514-348-3730.

Recherche maison de campagne à louer avec option d'achat, Comtés Frontenac, Mégantic, Ricumond. (418)522-5729.

Cherche garage plateau Mont-Royal ou Rosemont. 522-8929.

Jeune couple désire maison campagne avec terrain et Lac si possible à louer, sérieux. 721-3169.

Local demandé par artiste peintre n'importe ou à Montréal mais de préférence à l'est. 739-2791.

Couple cherche à louer maison préférablement dans le comté d'Argenteuil. 843-5176.

285 salles-studios-ateliers

Espace à partager pour travailler artisanat du bois. Soir: 844-6533 849-7946.

288 divers à louer

Jardins potagers à louer 25x25 chacun prêts à semer 3660 Rang Picardie Varennes 652-3361.

Chateauguay, grande maison 8 pièces, 2 salles de bain, foyer $300. Logement 4½, 2e: $160 chauffé (propre) 691-9439.

302 ameublement

MATELAS

Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lits queen size, King size, lits ronds... etc...

MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS

Le plus grand choix au pays. Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquités, etc...

207 Beaubien est, Montréal
276-9067

45 Beaubien est, Montréal
270-2093

790 Atwater, Montréal
935-6716
Fermé le mercredi

Table en pin 96"x44" 250.00 vaissellier de style ancien $350.00 Matin 1-347-0712.

Magnifique set de salon canadien exclusif, comprenant fauteuil, chaise berceuse en chêne massif. 351-9695.

Cabanon jardin. Aspirateurs, fumée, boîte d'entré d'électricitée 60 empères portes coulissantes de bain. Cages oiseaux, patins. 388-8342.

302 ameublement

Berceau en pin avec rétière fait à main selon modèle ancien $260. Tel. 1-243-5485 6 hres à 9 hres.

Bahut table 4 chaises pour salle à manger table à café en plaquage de chêne bureau pour étudiant 7 tiroirs. 274-8438.

A vendre: 2 lits jumeaux (39"), très fermes, 9 mois de rêve, $275.00. 334-4088.

Tapis, neuf jamais servi 12x14 pi en polypropylène, fibre Hard-Twist vert pâle prix avantageux. 343-7148 739-9115.

Table moderne en tek avec dessus vitré, 4 chaises en tek assorties. Presque neuf. Le tout pour $300.00 681-4447.

Lit d'eau, pins ou finis merisier, ou capitonnés, velours côtelé, ou borg, beanbags et coussins. DÉCOR PLUS 1203 Crescent. 871-8008.

FAILLITE: Pupitres, classeurs, chaises assorties, livres de poche, mobilier de salon, 2 morceaux etc, etc. 272-0455.

ENTREPOT DE MEUBLES Mobilier 3 pièces, chambre, bureau, miroir commode et lit double. Cuisine: table et 4 chaises. salon: sofa, fauteuil, 2 tables et 2 lampes. Le tout $395. 274-5519.

330 matériaux de construction

12 poutrelles d'acier 24" x 30' de 400 livres chacune environ. 378-3660.

335 tableaux - peintures

Quelques tableaux de jeunes peintres québécois plus un voilier des ateliers Bourgault à vendre à très bas prix. Particulier 279-5276.

Plusieurs répliques de tableaux des grands maîtres de la peinture à vendre à très bas prix. Particulier 279-5276.

Sculpture "La mère et l'enfant", reproduction d'urnes grecques faites à la main, à vendre à bon compte. Particulier 279-5276.

338 artisanat

Je fabrique des sandales artisanales en cuir durable sur mesure. Daniel 288-9052.

349 lingerie - fourrures - vêtements

Etole de vison naturel pour jeune femme en parfaite condition a très bas prix 326-9317 après 7hrs.

FOURRURE LESSARD & REHEL

Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération, transformation, manteaux faits sur mesure sans frais. Manteau de cuir pour homme et femme. Passez nous voir sans obligation. Du lundi au samedi de 8 hres à 6 hres. 1449 St-Alexandre suite 802, 849-2520.

440 services divers

"DISQUES"

Usagés recherchés, payons comptant, allons chercher, demander Louis. Tél.: 849-1913.

379 divers à vendre

Un Bombardier 18 forces "Olympique" $250.00 Un Bombardier 24 forces, 2 cylindres $450.00 Après 6.00 P.M.: 667-7092.

Laveuse/sécheuse très bon état couleur or 1 an manque d'espace meilleure offre. 254-0230.

417 denturologiste

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires 728-3401.

438 déménagements transport camionnage

DÉMÉNAGEMENT, estimation gratuite. Prix à l'heure, assurance sur les meubles Hommes d'expérience. Daniel Bélanger, Jour: 259-1626 soir: 253-2664.

ENTREPOSAGE déménagement à prix modique, local ou longue distance 521-8873.

APPELEZ PIERRE, déménagement en tout temps, estimation gratuite. 866-0333 - 676-0498.

625 divers

POUR REGLER DES BIENS SUCCESSORAUX

Que toute personne qui sache où se trouve Marie Verma Rent, connue aussi comme Marie Verma, Brandstrup, actuellement ou autrefois de la ville de Montréal, ou George Brandstrup, également de Montréal, ou Sonia Desjardin, dernière adresse connue, Avenue Champagneur ou St. Luke Street de Montréal, s'adresse au bureau d'affaires nommé ci-dessous afin de régler des biens successoriaux.

Maurice G. McGillivray
LANDRY & McGILLIVRAY
Suite 700
Queen Square
45 Alderney Drive
Dartmouth, Nova Scotia
B2Y 2N6

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-12-059935-761
(Aide Juridique)
COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)
DAME ADORACION CADENA,
Requérant(e)
C
ROGELIO GALUT,
Intimé(e)

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé(e) Rogelio Galut est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 21 avril 1976
(S) MARCEL LAURIN
REGISTRAIRE
Lamarre, Lafontaine, Laviolette & Tremblay
3258 Grande Allée
St-Hubert, Québec.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-12-059684-765
(Aide Juridique)
COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)
DAME GEORGETTE AUBUT, cuisinière, domiciliée et résidant au 5600 Grenier. St-Hubert, district de Montréal
Requérant(e)
C
THOMAS TREMBLAY, résidence inconnue
Intimé(e)

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé(e) THOMAS TREMBLAY est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

St-Hubert, le 12 avril 1976
(S) A. BEAULIEU
REGISTRAIRE
LAMARRE, LAFONTAINE, LAVIOLETTE & TREMBLAY
Procureurs de la requérante

440 services divers

AMASO

Service de rencontres sérieux 822, est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p.d.b., ph à lettres. Tél.: 524-3852.

455 impôts - tenue de livres

Rapports d'impôts. Particulier ou propriétaire. Service rapide. Soir: 352-9187.

DECLARATIONS D'IMPOT

Formule depuis 1968 tenue de livres. Tél.: 381-5425.

Allons chercher et livrons impôts (Montréal, Laval, Rive-Sud) ou bureau. Travail garanti. Yves Rozand. 276-4823.

845 emplois demandes

Secrétaire d'expérience prendrait travaux de dactylographie et dictaphone à domicile. 670-9920.

Comédien metteur en scène cherche travail avec groupe sérieux qui vise un fini professionnel quelque soit le genre de spectacle. Appelez 525-5211.

918 motocyclettes

Kawasaki 500 - 1973 - toute équipé, avec Windgemmer de luxe, 3 saccoches blanches en Polycarbonate, barre de sécurité, fares antibrouillard 889-2548 après 5.00 hres, St-Félix de Valois.

Yamaha 500, 3 mm., rodée avec précaution, équipée; doit vendre: femme enceinte. $1,400. André: 585-0140.

999 autos à vendre

MERCEDES 240, diésel, 1975, 22m.m. stéréo— 4 vitesses. Appelez **Jean Fisette DK AUTOMOBILE** 735-3585.

Renault 4, 1971, 42,000 milles. Tél.: 521-0538.

Duster 1970 6 cylindres automatique, radio, très bonne condition. 336-0420.

Chevrolet Impala 73 2 portes HT V8 Bonne condition 384-7327.

BMW **BAVARIS** 1972, très propre, équipé, en parfaite condition. Appelez **Jean Fisette, DK AUTOMOBILE.** 735-3585.

VOLKSWAGEN Rabit 1975, 19mm. bonne petite voiture, très économique. Appelez **Jean Fisette, DK AUTOMOBILE** 735-3585

GremlinX 1974, tout équipé. Manuel, très bon état. Faut voir. Après 6h: 259-9170.

Ford LTD 1974 Hard top rouge et blanc, air conditionné, pneus radiaux, 31,000 milles. $3,800.00 Après 6.00 P.M.: 667-7092.

Fiat 71, 124, coupé sport prix à discuter. 389-1617 après 6 hres.

RENAULT 15-1973, automatique radio AM-FM, 29 mm, parfaite condition. $2,500.00 Femme seule propriétaire. Soir 388-5305.

74 Volvo 145 Station-wagon automatique Radio 15 m.m. À voir. Marchand 323-1900.

72 Volvo 145 Station-wagon automatique Radio. Très beau. Marchand 323-1900.

73 Peugeot 504 sedant, 4 vitesses AM FM Impeccable Marchand 323-1900.

73 Peugeot 504 sedant automatique AM FM impeccable Marchand 323-1900.

72 Peugeot 504 sedant automatique AM très propre Marchand 323-1900.

69 Toyota Corolla 1900 automatique AM-FM très propre, Marchand 323-1900.

70 Mercury Montego sedant automatique AM $450.00 Marchand 323-1900.

69 Dodge Coronet AM automatique, vrai bijou. Marchand 323-1900.

71 Citroen DS 21 très bon état Marchand 323-1900.

Karman Ghia Décapotable 1971 jaune 33,000 milles bien entretenue. 6 pneus radiaux neufs. $1,300. Soir 488-8020.

Volvo 122, 69, très bon état $950. Cause départ. 677-5106.

MG Midget 72 28 m.m. Radio AM FM 7 pneus radiaux 336-6441.

Duster 73 6 cylindres propre en bonne condition. 256-5453 après 5 heures.

Austin Marina 73 Manuel 20,000 milles. 4 portes bonne condition 585-1110.



REDOM

Réparation à domicile d'appareils électro-ménagers de toutes marques

Climatiseurs
Réfrigérateurs
Congélateurs
Appareils à glace

Laveuses
Sêcheuses
Lave-vaisselle
Cuisinières

2711 Jacques-Hertel

Tél. 766-8442

JEUNES FILLES DEMANDÉES

Nous sommes à la recherche de jeunes filles possédant précision et rapidité en dactylographie (I.B.M. selectric) voulant se faire un métier dans le domaine de la photo-composition.

Les perles rares pourront se créer chez nous un emploi stable et bénéficier de bénéfices marginaux intéressants.

Pour renseignements, téléphonez: M. Denis Cyr, 332-3141.

A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

Cinémas

ATWATER 1: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Taxi Driver": 1.10, 3.10, 5.10, 7.15, 9.5.
ATWATER 2 (étage mode): "Robin and Marion", sam et dim: 1.30, 3.25, 5.20, 7.15, Lun - ven.: 7.15, 9.10.
AVENUE: 1224 Greene Ave., Westmount 937-2747. "All The President's Men": 1.00, 3.35, 6.10, 8.55 samedi dernier spectacle: 11.35
BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1932. "Eleana", midi, 3.10, 6.00, 8.50. "Oh you Beautiful Doll": 1.40, 4.30, 7.20, 10.10 "Court métrage": 2.50, 5.40, 8.30.
BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424, "Les 3 jours du Condor": 2.25, 6.00, 9.35 "Phase IV": 12.50, 4.20, 8.00
CARTIER: 1019 Cartier, Québec, 525-9340. Mardi: "Hommage à Norman McLaren (2)" à 7.00. "Le Parrain" (2e partie) 8.30
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine est. "Un après-midi de chien": 1.40, 5.35, 9.30 "Le verdict": 12.00, 3.50, 7.45
CHATEAU 1: 6956 St-Denis, 271-4400. "L'agression": 2.15, 5.50, 9.30 "Folle à tuer": 12.30, 4.05, 7.40.
CHATEAU 2: 6950 St-Denis, 271-4400. "Adieu Bruce Lee": 2.55, 6.15, 9.35 "Les Rangers défient Karatekas": 1.10, 4.30, 7.50.
CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "Il pleut sur Santiago", 12.20, 2.30, 4.45, 6.55, 9.10.
CINEMA COTE ST-LUC: 7017, Côte St-Luc, 486-9111.
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "Mondo Candido": 7.30, 9.35, sam.: 5.20, 7.30, 9.35, dim.: 1.10, 3.15, 5.20, 7.30, 9.35.
CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "L'important c'est d'aimer": 12.35, 2.50, 5.00, 7.15, 9.25
CINÉMA PLACE VICTORIA: 878-1451 "La fureur en folie": 1.00, 4.25, 7.50. "Mondo Candido": 7.30, 9.35, sam.: 5.20, 7.30, 9.35, dim.: 1.10, 3.15, 5.20, 7.30, 9.35.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke ouest, 486-7395 "Bad News Bears": 12.40, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Une fois ne suffit pas", sam et dim.: 12.45, 5.10, 9.30, lun. - ven.: 9.30. "Serpico", sam. et dim.: 2.55, 7.20, lun. - ven.: 7.20.
DAUPHIN: (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "La flûte enchantée", sam. et dim.: 2.00, 4.30, 7.00, 9.30, lun. - ven.: 7.00, 9.30. **Salle MacLaren.** "Le chat et la souris", sam. dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, lun. - ven.: 7.30, 9.30.
ELYSÉE: 35 Milton, 842-6053. **Salle Renais:** "Cousin cousine": 7.30, 9.30, sam. et dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (dim) et 10.00 (sam). **Salle Eisenstein:** "Violence et passion": 7.30, 9.30 sam. & dim.: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.45.
LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. **Salle 1:** "Docteur Françoise Gailland": sam. et dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Semaine: 7.30. Sam. dernier spectacle: 11.30. **Salle 2:** "Adieu Bruce Lee": sam. et dim.: 12.10, 3.20, 6.30, 9.40. **Salle 3:** "Lipstick": sam. et dim.: 1.45, 3.40, 5.35, 7.30, 9.25. Semaine dès 7.30. "Hurlement des coups noirs": 1.40, 4.50, 8.00. Semaine: 6.30. **Salle 4:** "Le grand délire": sam. et dim.: 12.30, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.35. Semaine dès 6.00. **Salle 5:** "L'agression": sam. et dim.: 2.25, 6.05, 9.40. Semaine dès 6.05. "Le téléphone rose": sam. et dim.: 12.40, 4.15, 7.50. Semaine dès 6.05.
KENT: 100 Sherbrooke O. 489-9707. "One Flew Over The Cuckoo's Nest: 1.30, 4.00, 6.30, 9.00.
MAJESTIC: 3166 rue Henri-Bourassa est, 381-6116. "Un génie, deux associés, une cloche": sam. dim.: 1.20, 5.10, 9.00. "La course à l'échallotte": 7.30, sam. dim.: 3.30, 7.30.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "Les 3 jours du Condor": sam. et dim.: 2.25, 6.00, 9.35. Lun. - ven.: 8.00.
MONKLAND: 5505 ave Monkland, 484-3570. Dog Day Afternoon": 12.50, 4.50, 9.05 "Night Moves": 3.00, 7.15
OUTREMONT: 1248 ouest rue Bernard 277-4145. Mercredi: "Leloup des steppes" (USA 1974) 7.00 "Murder" d'après Alfred Hitchcock (6) à 9.30.
PALACE: 698 Ste-Catherine ouest, 866-6991 "Lipstick": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
PAPINEAU 1: 4519 Papineau, 521-6853 "Un génie, deux associés, une cloche": 1.00, 5.00, 9.00 "La course à l'échalotte": 3.10, 7.10. **Salle 2:** "Chevauchée Terrible", 2.35, 6.0, 9.25. "Feu a bout portant", 1.00, 4.25, 7.50.
PARISIEN 1: 480 Ste-Catherine ouest, 861-2697. **Salle 1:** "Bad News Bears": 1.15, 3.20, 5.25, 7.35, 9.40, sam. dernier spectacle: 11.40 **Salle 2** "L'agression": 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20 sam. dernier spectacle: 11.25 **Salle 3** "Le Grand Délire": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 SAM. DERNIER SPECTACLE: 11.10 **Salle 4** "Docteur Françoise Gailland": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 sam. dernier spectacle: 11.35 **Salle 5** "Seven Beauties": 12.30, 2.40, 7.00, 9.10 sam. dernier spectacle: 11.15.
PLACE DU CANADA: Entrée via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Gable and Lombard", sam. et dim.: 2.15, 4.35, 7.00, 9.30, lun. - ven.: 7.00, 9.20.
PLACE VICTORIA: "La faille", 12.30, 4.05, 7.40. "Adieu Poulet", 2.25, 6.00, 9.35.
PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "One Flew Over The Cuckoo's Nest": 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30. **Petit cinéma:** "I Will, I Will For Now": 12.40, 2.40, 4.45, 6.50, 8.55.
PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent. 845-5215. "He and She": 12.00, 3.00, 5.45, 8.10 "Hetero Sexualist": 1.20, 4.10, 7.00, 9.45. "Court métrage": 2.50, 5.40, 8.30
REX: 3900 rue St-Denis, 842-2361. "Un justicier dans la ville": 12.45, 6.00 "La trahison se paie cash": 2.25, 7.40 "La dernière maison sur la gauche": 4.15, 9.40.
RIVOLI 1: 6906 St-Denis, 277-4129. **Salle 1:** "Mille et une perversion de Félicia", 2.30, 5.55, 9.25. **Salle 2:** "Mais où sont donc passé les jeunes filles en fleurs": 12.50, 4.15, 7.45.
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Man Friday": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
SNOWDON: 5225 Décarie, 482-1322. "Lipstick": sam. et dim.: 1.40, 3.40, 5.35, 7.35, 9.45. Semaine dès 7.00.
ST-DENIS: 1594 rue St-Denis. "Le monstre est vivant": 2.35, 6.15, 10.00 "Un silencieux au bout du canon": 12.45, 4.25, 8.05
VAN HORNE: 6150 Côte-des Neiges, 731-8423. "Leadbelly": 12.15, 2.25, 4.35, 6.45, 8.55.
VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "Une jeune fille impudict": sam. et dim.: 1.45, 4.50, 8.00. Lun. - ven.: 6.40, 9.30. "Emmanuelle": sam. et dim.: 3.00, 6.10, 9.20. Lun. - ven.: 8.00.
VERSAILLES 1: "Docteur Françoise Gailland": sam. et dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Semaine dès 7.30. **Salle 2:** "L'agression": sam. et dim.: 12.30, 4.15, 8.00. Semaine dès 6.05. "Folle à tuer": sam. et dim.: 2.20, 6.05, 9.45. Semaine dès 6.05.
VIDEOGRAPHE: 1604 rue St-Denis, 842-9786. "Les sortilèges" de Pierre Boisseau. Durée 25 min. à 8.00. Entrée libre. Du 23 avril au 6 mai.
VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "Chobizenesse": sam. et dim.: 1.00, 2.45, 4.45, 7.00, 9.15. Lun.- ven.: 7.15, 9.15.
YORK: 1487 rue Ste-Catherine ouest 927-8978 "Family Plot": 12.30, 2.35, 4.40, 6.55, 9.10
WESTMOUNT SQUARE: 1, Wesmount Square, 931-2477. "Second Wind": 12.45, 2.20, 4.00, 5.40, 7.25, 9.10.
CINÉ AHUNSTIC: (Auditorium du Cegep) 9155 St-Hubert. Mardi le 27 avril: "Une passion" de Ingmar Bergman (Suède 1974) 12.30, 3.30, 7.00 et 9.30.
CINÉMA ONF: 550 rue Sherbrooke ouest 333-3347. Mardi le 27 avril: "Quelques animaux raisonnables" 12.00 et 8.00.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve, 879-4349. Vendredi: "The asphalt jungle" (1950): 7.00. "The Seven year itch" (1955): 9.00.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700 rue St-Denis, 844-8734. Mercredi: "Le renne blanc" 7.30 "Île jaune" de Jean Cousineau 9.30 et le "Magra" de Pierre Falardeau.
CINÉ-CLUB DE LACHINE, coin, 8e avenue et rue St-Antoine. Relâche.

Théâtres

CENTAUR 2: 453 St-François Xavier, 288-1229.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: (Place des Arts). "Equus" de Peter Shaffer avec Daniel Gadouas et Jean-Louis Roux, mise en scène d'Olivier Reichenbach. Jusqu'au 8 mai.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, rue Ste-Catherine, 861-0563. "Délire à deux" et "Les chaises" d'Eugène Ionesco. Du mardi au dimanche, à 20h. Jusqu'au 8 mai
THÉÂTRE-MIDI DU MAURIER 76: 84 ouest rue Ste-Catherine. "Septième ciel" de François Beaulieu, avec Carole Chatel et Daniel Simard, mise en scène de Jean-Louis Roux. Jusqu'au 14 mai
LA POUDRIÈRE: De l'Ile Ste-Hélène. Le Théâtre International de Montréal présente: "The first night of pygmalion" un texte de Richard Huggett H. avec Jane Casson et Kenneth Dight du 27 avril au 29 mai.
THÉÂTRE PORT-ROYAL: (Place des Arts) "Le dernier des Don Juan" de Neil Simon, avec Monique Miller, Marjolaine Hébert, Véronique Le Flaguais et Roger Lebel, mise en scène de Louis-Georges Carrier. Une production de la Cie Jean Duceppe Inc. Du mardi au dimanche à 20h30
MAISON DES ARTS DE LA SAUVEGARDE: (rue Notre-Dame face à l'hôtel de ville) La troupe "Les Voyagements", présente: "Rien que la mémoire" de Michel Garneau. Du mardi au dimanche, à 21h.
NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: 1200 rue Bleury, 866-1964. "Macbeth" de Shakespeare. Lundi: 19.30. Mardi et mercredi: 14.30. Jeudi et Vendredi: 19.30. Samedi: 20.30. Dimanche 2 mai 14.30.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 rue St-Denis, 844-1793. "Evangeline Deusse" d'Antonine Maillet, avec Viola Léger, G. Provost et P. Guèvremont, mise en scène d'Yvette Brind'Amour. Supplémentaires: du 27 mai au 6 juin.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, 523-1211. "Un pays dont la devise est je m'oublie" de Jean-Claude Germain, avec Guy L'Ecuyer et Marc Legault. Du mardi au dimanche à 20h30. Jusqu'au 2 mai.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, 100 est, av. des Pins. "Soudain l'été dernier" de Tennesse Williams avec Yvette Brind'amour, Louise Marleau, Michel Dumont et d'autres, mise en scène de Jean Salvey. Du mardi au dimanche à 0h30 jusqu'au 22 mai.

Variétés

AU GESU: "Plume", 25, 26, 27 avril dans le décor de Macbeth.
CASANOUS: 485 Sherbrooke ouest, 844-3691 Tous les mercredis à 22h: "Place aux poètes" avec Janou St-Denis.
AUDITORIUM DU CEGEP DU VIEUX-MONTRÉAL: 200 ouest Sherbrooke. "Gerbe - Zellers", le 29 avril à 8h00 entrée: $2.00.
ÉVÈCHÉ, Place Jacques-Cartier, 861-5731. "Offenbach" du 27 avril au 2 mai.
PLACE DES ARTS (salle Wilfrid Pelletier). "Orchestre symphonique de Montréal" Soirée à l'opéra à 20.30 le 27-28 avril.
PORT ROYAL: Le 2 mai "Le cirque Magique optimiste", 14.00.
SALLE MAISONNEUVE: "Equus". Jusqu'au 30 avril
CAFÉ DU PORT: 356 Berri, 845-8765. Les 29 et 30 avril, et 1er mai: Groupe "Route rurale no. 1", un groupe de St-Sauveur. À 21h. et 23h.
LE PATRIOTE: 1474 rue Ste-Catherine, 523-1131. "La coupe Stainless", du 28 avril au 16 mai.
GRAND SALON DU DOMAINE MASCOUCHE: (Boîte de Marc Hamilton) 3537 St-Pierre, 474-0314. "Octobre" du 28 avril au 2 mai.
SOLEIL LEVANT: 286 rue Ste-Catherine, ouest. 861-0657. "Tababou "Quintet spectacle de Jazz.
FORUM DE MONTRÉAL. Vendredi le 7 mai: "Joe Cocker", à 20h. Entrée: $6.50.
CAFÉ LA CHACONNE, 338 rue Ontario, 524-5243. 30 et 1er mai piano et violon "Philippe et Gilles Lefevre".
LE GROUPE NOUVELLE AIRE: 551 est, rue Mont-Royal, 521-4415.
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: 26, 27, 28 avril "Gerard Lenorman". Salle Octave- Crémazie à 20.30. Salle Louis Fréchette le 29 avril "Orchestre Gleen Miller" à 20.30. - $4.00 à $7.00.
LA CAVE, 473 rue du Portage, Mont-Laurier (819) 623-1881. Mercredi et jeudi, de 20h à 3h: soirée-rencontre de joueurs d'échecs. 30 avril - 1er mai: "Raoul Roy".
COLLÈGE MARIE-VICTORIN: Salle Désilet présente la troupe Zoogep du Collège-Marie-Victorin un spectacle de dane - création à 20.00 e 28 avril.
LA PORTUGAISE: 856 est, rue Ste-Catherine, 844-3492. Souper spectacle dansant. Avec "Jean-Pierre Bérubé mardi - mercredi - jeudi 21h30 - vend. - sam. 20.30 et 23h30. Dim. 21h00 du 27 avril au 2 mai.
THÉÂTRE DES VARIÉTÉS: 4530 rue Papineau, 526-2527. "Hocus Pocus", revue musicale et magie. Du lundi au dimanche à 20h. Samedi: 19h et 23h. Jusqu'au 30 mai.
CAFÉ DES BERGES, coin 8e et rue St-Antoine, Lachine. 28 avril "Troupe de Marionnettes de la Polydées" à 20h00, entrée $1.00. 29, 30 et 1er mai 1ere partie "Roger Arsenault", 2e partie "Auclair Fortin" (Grouge musical)
LA CROUTE: 191 rue St-Paul ouest, 843-7444.
ÉGLISE ST-PASCAL: 6560 Côte des Neiges (coin Plamondon) Jeudi le 29 avril: "Musique baroque italienne" avec Denis Réginaud, clavecin, Louise Courville, flûte baroque, J. Pierre Pinson, flûte à bec, et Carole Sirois, violoncelle; à 20h30.
PAVILLON DES CONGRÈS, PARC EXPO-QUÉBEC: Salon de la Femme de Québec spectacle, tous les soirs à 22h00. Mercredi 28 avril Michel Louvain.
THÉÂTRE DES GALERIE LAVAL: 28 - 29 avril "Pauline Julien" à 20h00.
PATRIOTE EN HAUT: 1474 est Ste-Catherine. 523-1131. "Monsieur Guindon" dans "Vive Elisabeth Trois" à 20h00 du 28 avril jusqu'au 16 mai.

Télévision

●12.20
10 Le 10 vous informe
●12.30
2 (9) (11) 13 Les coqueluches - variétés
7 10 30 Les Tannants - Variétés.
12 Matinee with George Balcan "Solomon and Sheba".
●1.00
4 Les Tannants - Variétés.
5 Movie time "Tale of five woman".
6 Mary Hartman, Mary Hartman
●1.30
2 (9) (11) 13 Téléjournal
6 The Larry Solway show
7 Pourquoi pas? - Magazine
10 À votre service
17 Parlons français I-II-III
30 Pour vous mesdames
●1.35
2 (9) (11) 13 Femme d'aujourd'hui "Le logement et le troisième âge".
●2.00
4 Cinéma "Miracle à Tunis".
6 All in the family "Archie and the Quiz".
●2.15
7 10 Ciné-mercredi "Les mousquetaires de la mer".
●2.30
2 (9) (11) 13 Cinéma "Les léopards de Churchill".
17 Le Québec
5 6 The edge of night - Téléroman
12 What's the good word — Jeu
●2.45
17 Tourlou
●3.00
5 6 Take thirty - Actualité
12 Another World
17 A même la vie
●3.15
30 Dessins animés
●3.30
4 Dessins animés
5 6 Celebrity Cooks
17 Un p'tit coup de coeur
30 Fanfan Dédé
●4.00
2 (9) (11) 13 Bobino — Enfant
4 Le sac "Decolle".
5 6 Forest Rangers
7 10 30 Capitaine Scarlet
(9) NC les p'tites nouvelles du 9
12 Celebrity Dominoes
17 Si on s'y mettait
●4.30
2 (9) (11) 13 La fricassée
5 6 Mr. Dressup
7 10 30 Patofville
12 Définition — Jeu
17 Télé-ressources
●5.00
2 (11) La vie en mouvement
4 Perdu dans l'espace
5 6 It's your choice
7 10 30 Voyage au fond des mers — Science-fiction
(9) 13 Cinéma de 5 heures - "L'impossible Monsieur Pipelet".
12 It's your move — Jeu
●5.30
5 6 The Partridge family - Comédie.
(9) NC les p'tites nouvelles de Laval
12 The price is right
17 La vie qu'on mène à l'assemblée nationale
●5.50
4 Votre foyer madame
●5.55
4 La météo
●6.00

2 CBFT Montréal (R.-C.)
4 CFCM Québec (TVA)
5 CKMI Québec (CBC)
6 CBMT Montréal (CBC)
7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)
9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)
10 CFTM-TV Montréal (TVA)
11 CBVT Québec (R.-C.)
12 CFCF-TV Montréal (CTV)
13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.).
17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)
30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961, poste 66.

2 (11) Ce soir
4 7 10 30 Parle, parle, jase jase...
5 Around the city with Bob
6 The Bob Newhart show
(9) NC Mille et un emplois
12 Pulse - Information
17 Au coeur des mots
●26.15
17 Mains habiles: Mains agiles "Le cuir".
●6.30
5 6 The city
(11) Nouvelles régionales
17 Les grandes religions "Le christianisme".
●6.40
(11) Nouvelles du sport
●6.45
(11) Regional 03
●7.00
2 Le placard
4 Aujourd'hui le 28 avril
7 Le mal du siècle
12 The Jefferssons - Comédie
(9) Le 9 vous informe
10 Le 10 vous informe
13 Le 13 vous informe
17 Les conteurs d'image
30 Le quotidien - Information
●7.30
2 (11) Consommateurs avertis
4 7 10 30 Le ranch à Willie - Musique western
5 6 Sports of the XXI olympiad
(9) NC Hispano-Amérique
(9) 13 Les Pierrafeu
12 Maude — Comédie
17 Poste frontière "Vietnam II".
●8.00
2 (9) (11) 13 La p'tite semaine. Téléroman de Michel Faure.
4 Les grandes productions "À toi de faire mignonne".
5 6 Two film portraits. Deux documentaires.
7 10 Les grandes productions - "Pour un dollar je tire".
(9) NC Capitaine Kebec
12 Wednesday night movie "Is Paris Burning?".
30 Les grandes productions "La poussière, la sueur et la poudre".
●8.30
2 (11) 13 Hello Annie. Spectacle de variété mettant en vedette Annie Cordy.
(9) Robinson Suisse
(9) NC Télé-photo
17 D'un Québécois à l'autre
●9.00
2 (9) (11) 13 Rue des pignons — Téléroman de Mia Morisset.
(9) NC Le monde de M. danse
17 Au pays des lutrins "Un prodige devenu sage".
●9.30
2 (9) (11) 13 Le 60 — Magazine
(9) 24 heures à la fois
17 Approche
●10.00
4 7 10 Qui dit vrai? - Panel
(9) NC Le salon de la femme
24 La mangeaille "Le porc".
●10.30
2 (9) (11) 13 Le téléjournal
4 7 10 30 Les nouvelles TVA
5 6 Sporckets
(9) NC Dialogue oriental
12 As it is "Cuba".
●10.50
2 (9) (11) Nouvelles du sport
13 Le 13 vous informe
●11.00
2 (9) (11) 13 Cinéma Canadien "Noël et Juliette".
4 La météo
5 6 12 News
7 Informa 7
10 La couleur du temps
30 Outaouais aujourd'hui
●11.05
4 Ciné-4 - "Compartiment: Tueurs".
●11.15
7 10 Sans pantoufles - "La professionnelle".
●11.20
12 Pulse
●11.22
6 90 minutes live
5 The Merv Griffin Show
●11.30
(9) NC Mille et un emplois
30 Ciné-aujourd'hui "Sherlock Holmes contre Jack L'éventreur".
●12.00
6 Montreal tonight
12 The twelve midnight movie "More dead than alive".
●12.15
6 90 minutes live
●12.30
2 (11) Ciné-nuit "Le coq du village".
●12.45
7 Informa 7
10 Le 10 vous informe
●12.52
5 Musique Marc Legrand
●1.07
6 Don Kirscher's rock concert — Inv.: Tubular Bells, Electric Light Orchestra; David Essex, Bloodstone et Manfred Man.
●1.30
(9) NC Les p'tites nouvelles de Laval
●1.45
(9) NC Les p'tites nouvelles de la Rive-Sud
●2.00
2 Le téléjournal
(9) NC Mon quartier

La prodigieuse leçon de Vladimir Horowitz

par Gilbert Poulin

VLADIMIR HOROWITZ, pianiste, en récital à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts.
Programme:
Arabesque, op. 18
Grande Sonate no 3 en fa mineur, op. 14, de Schumann
Prélude en sol dièse mineur, op. 32 no 12
Etude-tableau en mi bémol mineur, op. 39 no 5, de Rachmaninoff
Valse oubliée
Au bord d'une source, de Liszt
Valse en la mineur, op. 32 no 2
Ballade no 1 en sol mineur, op. 23, de Chopin

Le concert commence, avec une vingtaine de minutes de retard, par l'exquise Arabesque de Schumann, un de ces petits joyaux de la littérature de piano. Et aussitôt, la magie opère. On reconnaît les caractéristiques du piano de Vladimir Horowitz. Chaque son est pesé et taillé à la façon d'un cristal. Les traits presque liquides sont joués avec un brio tout lisztien.

Puis, le pianiste attaque le "gros" morceau du programme, la Grande Sonate no 3, de Schumann également, une oeuvre dont l'art répond à deux aspects précis: l'étalage de la virtuosité avec la complaisance que cela suppose et l'exaltation de l'imagination romantique. De construction cyclique, cette Sonate a ceci de particulier que les deux premiers mouvements sont basés sur des variantes du thème qui n'est cité dans sa forme originelle qu'au début du 3e mouvement, Quasi variazioni, la seule partie de l'ouvrage (jouée sous le titre de Variations sur un thème de Clara Wieck) qui soulève, de temps en temps, l'intérêt des pianistes.

Mais quelle que soit sa valeur musicale et, en ce qui me concerne, j'avoue que cette Sonate, du moins au premier abord, me paraît abrupte et discursive, c'est une épreuve redoutable pour le virtuose qui doit être doublé d'un interprète exceptionnel.

Prodigieuse leçon

Ici, Horowitz nous donne une prodigieuse leçon d'interprétation schumanienne. Le réflexe virtuose est chez lui commandé par la musique. Un goût aristocratique préside à l'ordonnance de ces pages qui, détournées de toute vulgarité, prennent une dimension poétique qu'elles n'auraient certes pas sous les doigts d'un pianiste de moindre envergure. Horowitz joue "dans" le clavier, un piano à la sonorité densément timbrée et il accentue encore le caractère orchestral de l'ouvrage qui inspira d'ailleurs à l'éditeur le sous-titre de "Concerto sans orchestre". Son phrasé tient à une respiration large et profonde qui assimile les traits de virtuosité à des phrases s'insérant poétiquement dans l'architecture de l'oeuvre.

Mais le sentiment d'épanouissement le plus réel — du point de vue de l'auditeur, bien entendu — naîtra non pas de cette oeuvre un peu longue mais plutôt des pages plus courtes et archi-connues de Rachmaninoff, Liszt et Chopin, qu'on retrouve, en deuxième partie du concert, dans une nouveauté éblouissante comme si on les entendait pour la première fois.

Clarté inouïe

Tout, chez Horowitz, même son arbitraire, est placé sous le signe d'une volonté sûre d'elle-même et d'une discipline souveraine. L'exécution est toujours d'une clarté inouïe.

Rien de plus beau que ses interprétations de Valse oubliée et de Au bord d'une source (extrait du 1er cahier des Années de pélerinage), deux morceaux où le pianiste laisse s'exprimer librement la fantaisie et le lyrisme pittoresque de Liszt. Plus qu'une simple danse, la Valse en la mineur de Chopin, sous l'inspiration d'Horowitz, est une intime confidence mélancolique. Et quel autre pianiste pourrait traduire avec autant d'intensité, le "sentiment sauvage" (selon l'expression de Liszt) de la Ballade no 1 en sol mineur? Toute autre interprétation semble vague, par comparaison.

Je regrette un peu que le pianiste n'ait pas accordé dans son programme une place plus importante à la musique de Chopin. Le Chopin d'Horowitz invite à une stimulante réévaluation des habitudes de l'imagination et de l'oreille! Quoi qu'il en soit, on sort d'un tel récital ébloui. Mais aussi un peu affamé.

Le précédent récital de Vladimir Horowitz à Montréal remonte à 1951. Deux ans plus tard, le pianiste quittait l'estrade de concert. Il n'y reviendra qu'une dizaine d'années plus tard mais ses apparitions se feront peu fréquentes.

Le récital de la Place des Arts (présenté par Canadian Concerts & Artists et Pierre Béique) était donc attendu depuis... 25 ans, et il s'inscrira comme un événement majeur dans les annales de la vie musicale montréalaise. L'accueil enthousiaste du public qui remplissait la salle Wilfrid-Pelletier, composé en grande partie d'admirateurs inconditionnels d'Horowitz (dont plusieurs avaient déboursé jusqu'à 25 dollars pour l'entendre), était prévisible et il est probable qu'il n'aurait pas été différent si le pianiste avait mal joué.

Mais Horowitz a prouvé, hors de tout doute, qu'il demeure non seulement l'un des derniers grands pianistes romantiques mais aussi un artiste tout à fait hors du commun!



en bref

Festival socio-culturel au Cegep Lévis-Lauzon

Les étudiants du Cegep de Lévis-Lauzon ont organisé un Festival socio-culturel qui se déroulera du 30 avril au soir au 2 mai (à 22h) et où l'on attend quelque 500 participants.

Les étudiants de tous les cégeps du Québec sont invités à assister aux différentes activités de ce festival: arts plastiques, théâtre, cinéma, musique, photographie, danse, folklore et ateliers de discussions. Tout est gratuit, y compris le logement au cégep même. On est prié toutefois d'apporter son sac de couchage.

L'adresse du Cegep de Lévis-Lauzon est la suivante: 205, Mgr Bourget à Lauzon. On peut aussi communiquer par téléphone avec l'Association étudiante en composant (418) 833-5110.

Aide aux media communautaires

Le ministère québécois des Communications annonce qu'il maintiendra pour une 4e année consécutive son programme d'aide aux media communautaires. Les demandes d'aide doivent être faites d'ici le 16 mai prochain. Le montant global du programme est de $325,000. Seuls les media à but non lucratif peuvent bénéficier de ce programme.

Une occasion unique pour les amis et admirateurs de
JEAN-LOUIS BARREAULT
À
La Librairie Garneau Ltée
complexe Desjardins
Tél: 288-4844



à venir le rencontrer
mercredi le 28 avril
à 11 heures
(le célèbre comédien y autographira ses ouvrages)



Pour le Français Jean-Luc Ponty ...

La musique est une langue internationale

pourtant plus facile à parler aux USA

par Bruno Dostie

Profitant de l'entracte, lundi soir au Café Campus, j'ai rencontré Jean-Luc Ponty à qui j'ai d'abord demandé s'il croyait vraiment qu'il aurait été impossible de faire en France le genre de musique qu'il fait aujourd'hui.

—Oui et non, a répondu Ponty. Disons que ça aurait été dix fois plus difficile et plus long... pas à cause du public, à cause de la structure du showbusiness.

—Le fait qu'on ait entendu parler de vous pour la première fois en association avec Frank Zappa donne l'impression que vous avez pu commencer votre carrière aux Etats-Unis par le haut de l'échelle. Est-ce que c'est juste?

—Avoir joué avec Zappa, même avec le Mahavishnu Orchestra, ça ne veut rien dire. Pour avoir mon contrat de disque, il a fallu que je fasse mon démo comme n'importe qui. Les tournées que j'ai faites avec eux m'ont fait connaître du public rock international, mais j'ai quand même dû commencer à zéro. Mais je dois dire que ça démarre très vite. On a pu se présenter rapidement comme tête d'affiche dans des salles de concert importantes.

—Est-ce qu'un musicien de formation européenne et classique comme vous considère avoir quelque chose d'original à apporter sur la scène américaine. Est-ce qu'il y a quelque chose de personnel que vous voulez imposer dans le jazz-rock où vous avec évolué aux Etats-Unis?

—La musique classique a été mon background de 5 à 17 ans. Ensuite, j'ai assimilé la musique noire américaine un peu comme une langue seconde que j'ai fini par parler couramment. La culture européenne, c'est mes racines; aux Etats-Unis, j'ai voulu trouver un milieu différent pour exciter mon imagination. Je me suis rendu compte que je ne deviendrai jamais américain, que je garde mon style français plus mélodique, mais je peux dire que j'ai trouvé ma personnalité aux Etats-Unis.

Jean-Luc Ponty, premier prix du conservatoire de Paris en 1964, violoniste d'orchestre symphonique en France, vit aux Etats-Unis depuis trois ans où il fait maintenant carrière sous sa propre bannière avec déjà deux disques chez Atlantic. Il y était venu pour la première fois au moment du festival de Montery en 1967. Revenu en 1969, il rencont Frank Zappa dont il joind plus tard les Mothers Of I vention après avoir entr temps collaboré au "Honk Chateau" d'Elton John e registré en France. Et apr Zappa, ce fut John M Laughlin et son Mahavishn

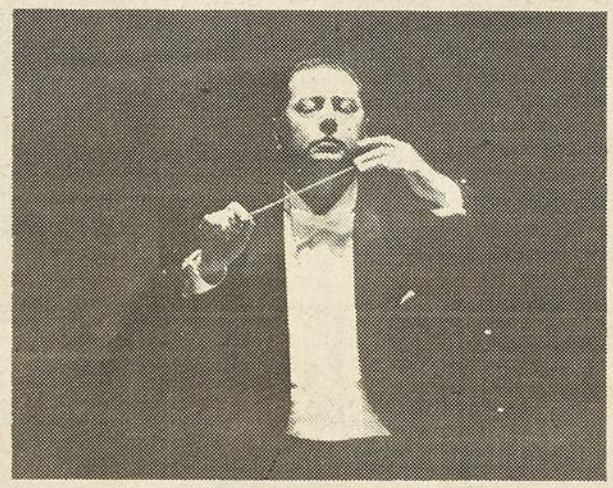
"Je me détache plus en plus de l'environn ment des orchestres dans l quel j'étais, continue Jea Luc Ponty, mais je ne pe pas dire vers quoi je m' vais. Tout ce que nous jouo présentement est écrit. Il fa que ça reste dans la couleur ce que j'ai écrit, bien sû mais la moitié de ce que no jouons sur scène est spontan Tous les solos sont complèt ment libres".

Auparavant, il avai parlé de ses musiciens. Patri cia Rushen, une Noire de Lo Angeles, aux claviers su "Aurora", son dernier dis que, et Allan Stafford, au claviers avec lui au Campus d'origine australienne. Il ont fait tous les deux des étu des classiques qui créent de affinités en dépit des diffé rences de culture, de nationa lité ou de race. Ce qui fai dire à Ponty: "Mon but c'es ça, la communication à tra vers la musique".

CHEMISTE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

Les Concerts ESSO

Dimanche, le 2 mai
en matinée à 14 heures



Chef d'orchestre
RAFAEL FRÜHBECK DE BURGOS

Solistes:
NADIA POTTS et FRANK AUGUSTYN
Danseurs étoiles du Ballet National du Canada

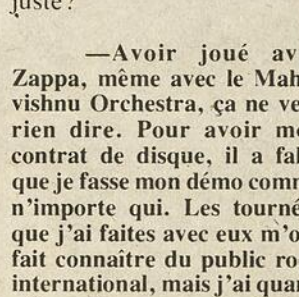
Programme:
SCHUBERT: Symphonie no 8 en si mineur. D. 759. "L'Inachevée"
PROKOFIEFF: Roméo et Juliette. Scène du Balcon Grand pas de deux
HELSTED: Flower Festival, pas de deux
BORODINE: Danses polovtsiennes (Prince Igor)

Billets: $3.50, en vente au guichet de la Place des Arts
Directeur artistique:
RAFAEL FRÜHBECK DE BURGOS

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

REPRISE DU SUCCÈS DE L'ANNÉE
Jusqu'au 8 mai
Equus
avec daniel gadouas, jean louis roux
mise en scène OLIVIER REICHENBACH
production tnm
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
rens. 842-2112

CE SOIR
Dînez avec
JEAN-PIERRE BERUBE
mar. mer. jeu. 9h30
ven. sam. 8h30 - 11h30
dim. 9h - 27 avril au 2 mai



Spécialités
Mets portugais ● Fruits de mer ● Grillades
Dès 7h, dansez aux accords de
GAIPO et SILVA
4 au 9 mai - Michel Girouard
11 au 16 mai - France Castel
La Portugaise
856 E. Ste-Catherine - En face de DUPUIS
Réservations 844-3491 - 92

André B. Tremblay présente



Gerber · Zeller
"Un son unique"
AUDITORIUM DU CEGEP DU VIEUX-MONTRÉAL
200 o. Sherbrooke
à 20h00, jeudi le 29 avril

Billets en vente à la radio du Cegep du Vieux-Montréalhet au guichet. $2.00

Festival de l'image: prise 1, scène 1

par Jean-Pierre Tadros

10 heures. Complexe Desjardins. Les acteurs se mettent lentement en place. A l'extérieur le temps est au maussade. Mais cela ne pouvait arrêter les organisateurs du premier Festival populaire de l'image. La claquette venait de se faire entendre, vindicative. Prise 1; scène 1. Le moment était venu d'annoncer très officiellement la tenue de ce nouveau festival qui, le temps d'une fin de semaine, viendra nous rappeler l'importance de l'image sous toutes ses formes.

Prise 1; scène 1. Les acteurs sont en place. C'est-à-dire les représentants de deux jeunes organismes de loisirs, l'Association des cinéastes amateurs du Québec (ACAQ) et l'Association québécoise des photographes amateurs (AQPA). Ces deux associations ont décidé en effet de conjuguer leurs efforts afin de promouvoir une activité commune. Celle-ci s'appellera le Festival populaire de l'image. Et hier, ils annonçaient conjointement les composantes de cette initiative assez unique en son genre.

Et tout d'abord que le Festival se déroulera au Complexe Desjardins à Montréal les 21, 22 et 23 mai prochains. Son objectif: tout à la fois populariser le cinéma et la photographie; en encourager la production; reconnaître les meilleures oeuvres; favoriser l'échange entre créateurs et public. Ce qui témoigne, à tout le moins, d'une certaine ambition.

Les activités

Pour atteindre tous ces objectifs, plusieurs activités ont été mises sur pied. Et c'est le président du Festival qui est aussi le président de l'ACAQ, qui en a fait part, hier, aux journalistes invités. M. Lucien Marleau a en effet dressé la longue liste des activités prévues, et cela donne ceci:

● Un **Festival de cinéma** super-8 et 16mm ouvert à tous les amateurs;

● Un **atelier** d'initiation au cinéma et un atelier de photo ouverts à tous;

—Un **Festival Flashback** qui nous fera découvrir les films amateurs de certains qui ne le sont plus... comme Claude Jutra et Jean-Claude Lord, par exemple;

—Projection de **vidéos** amateurs;

—Un véritable **Rallye de l'image** qui vous donnera non seulement la joie de participer à un rallye automobile mais encore à faire valoir vos talents de photographes en immortalisant au passage Trois-Rivières, Drummondville, Sherbrooke et, enfin, Montréal.

—Une **exposition de photographies** et la projection de diapositives;

—Un **festival de diaporamas.**

Et enfin différentes activités d'appui qui devraient bien faire de ce Festival un lieu de rencontre important pour tous ceux que l'image intéresse. Et comment, aujourd'hui, pouvoir prétendre ne pas l'être!

Trois festivals compétitifs

Il y a trois festivals compétitifs de prévus. Deux jurys auront donc à juger les films, les diaporamas et les photos amateurs préalablement sélectionnés. Naturellement, ces trois festivals sont ouverts à tous les amateurs. Néanmoins, les concurrents seront divisés en deux catégories selon leur âge: la section "Jeunesse" pour les 16 ans et moins; et la section "Pour tous" pour les plus de 16 ans. Une somme de $4,000 sera ainsi distribuée entre les films (10 prix), les photographies (13 prix) et les diaporamas (7 prix).

Le jury de la section cinéma est constitué de Michel Brault, Jean-Claude Lord, André Lafrance, Lise Payette, Benoit Girard. Celui de la photo sera composé d'Antoine Désilets, Rolland Weber, Simonne Chartrand, Jacques Fauteux et Robert Rivard. Jacques Languirand est le président d'honneur du Festival. Pierre R. Chapleau en est le secrétaire.

les choix du jour

Télévision

Femme d'aujourd'hui (R.C.) à 13h35: "Le logement et le troisième âge". Pourquoi les personnes âgées sont-elles des victimes dans le domaine du logement? Situation dans le centre-sud et à Pointe Saint-Charles.

La fricassée (R.C.) à 16h30: sketches, chansons et films d'animation. Textes: Jean-Pierre Plante, Serge Thériault, Raymond Plante et Jacqueline Barrette. Avec Michèle Deslauriers, Lorraine Pintal, Marc Messier, Murielle Dutil, Serge Thériault, Denis Mercier et Claude Maher.

Les conteurs d'image (R.Q.) à 19h: série sur les grands peintres. Ce soir: Fragonard et Chardin.

Poste frontière (R.Q.) à 19h30: dernière partie de deux émissions sur le Vietnam. Témoignage d'un résistant à l'occupation étrangère.

Cinéma (canal 12) à 20h: "Is Paris Burning?" (paris brûle-t-il?"). Drame de guerre de René Clément, avec Gert Froebe, Orson Welles et Bruno Cremer. (France 1966).

Cinéma canadien (R.C.) à 23h: **"Noël et Juliette"** de Michel Bouchard, avec Reynald Bouchard, Esther Auger et Micheline Lanctôt. L'histoire d'un doux rêveur du centre-ville. Un film québécois à voir absolument.

Radio

Présent, édition québécoise (CBF-690) à 9h05: Où s'en vont les relations de travail au Québec?

Présent à l'écoute (CBF-690) à 13h02: "Les francophones du Canada anglais ont-ils le droit de créer leur Etat autonome?" Animateur: Réginald Martel.

Théâtre

"Délire à deux" et **"Les Chaises"** d'Ionesco au TNM.

"Prenez-nous et aimez-nous" d'après Réjean Ducharme, au Théâtre de la Main, coin Maisonneuve et Saint-Laurent.

Jean-Louis Barrault rencontre ses admirateurs à 11h à la Librairie Garneau du Complexe Desjardins.

Variétés

Offenbach à L'Evêché...
Méandres à L'Imprévu...
Toubabou au Soleil Levant.

Cinéma

"L'île jaune" de Jean Cousineau et **"Magra"** de Pierre Falardeau à la Cinémathèque québécoise (à 21h30).

"Le loup des steppes" à l'Outremont (à 19h).



SOLEIL LEVANT
2860. Ste Catherine
844-6028 — 861-0657

TOUBABOU
"Michel Séguin & Lise Cousineau"
du 28 avril au 1er mai
Permis complet de la régie
Restaurant ouvert



LE VA-ET-VIENT
768 Rachel
521-3375
Achat et vente
De disques usagés

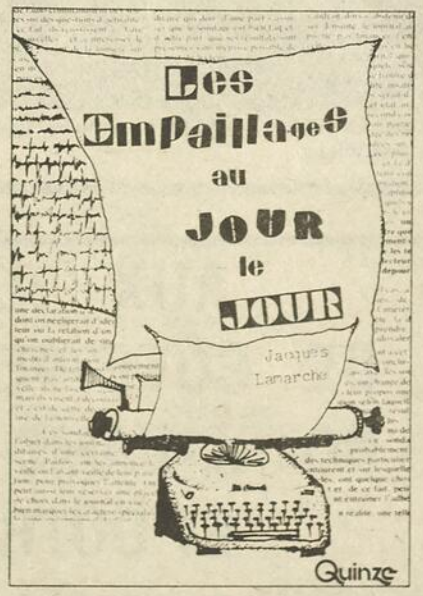


Jacques Lamarche: Ecrivain au service du peuple

L'empaillage est l'art d'assurer la conservation en enveloppant de paille les animaux, les fraises. Pourquoi pas les rêves et les batailles, les fantaisies et les créations d'un journaliste?

LE SCANDALE DU PETROLE — LES CAISSES POPULAIRES — LA TÉLÉVISION COOPÉRATIVE — LES FANTAISIES D'UN ÉCRIVAIN

Jacques Lamarche est un extraordinaire touche-à-tout et un vulgarisateur de premier ordre. ***Les Empaillages au jour le jour*** *est un livre susceptible de rejoindre absolument tout le monde.*



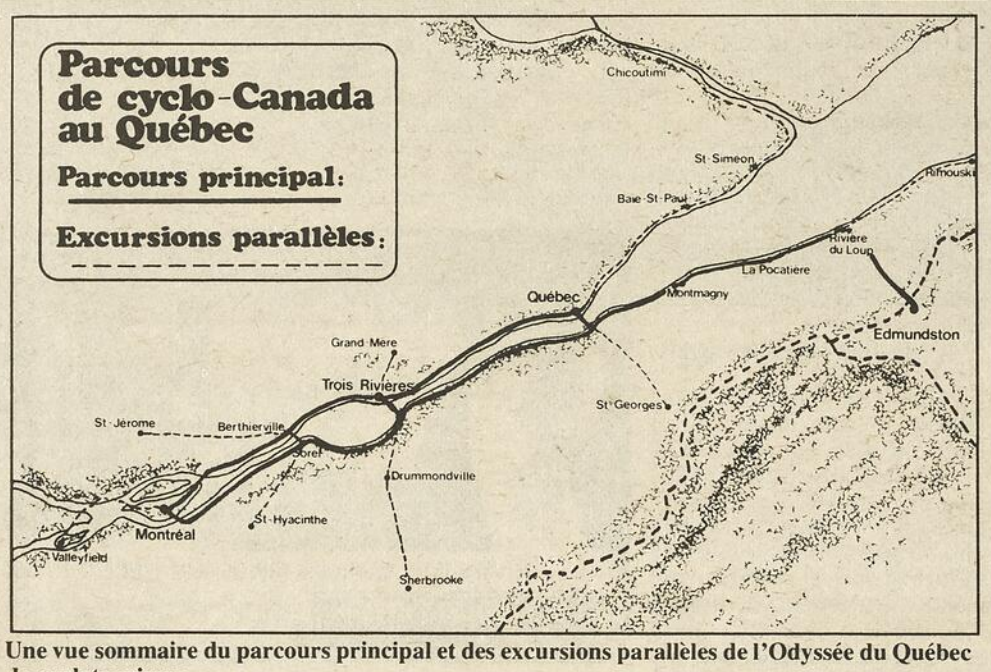
EN VENTE PARTOUT

Recevez ce livre en postant ce coupon:
Edition Quinze 387 Boul. Lebeau Ville St-Laurent

Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Tél.: .....
Ci-joint un chèque ☐ un mandat ☐ $6.20 Frais de poste inclus

Quinze

Cyclotourisme



Une vue sommaire du parcours principal et des excursions parallèles de l'Odyssée du Québec de cyclotourisme.



Les tentes feront figure d'oasis pour les cyclotoureurs après qu'ils aient parcouru leurs 50 milles quotidiens.

À ne pas manquer:

L'Odyssée du Saint-Laurent

par André Chartrand

Oyez, oyez! Avis est donné par la présente à tous les amateurs de plein air respectueux de la nature qui sont à la recherche d'un contact étroit, voire intime avec leur environnement, que le cyclotourisme est là pour satisfaire leur plus légitime aspiration.

Sport d'implantation relativement récente chez nous, le cyclotourisme, comme l'indique bien son nom, est un moyen peu dispendieux de faire du tourisme sur deux roues tout en respectant scrupuleusement l'équilibre écologique des lieux visités puisque la bicyclette, c'est bien connu, ne pollue pas.

Cyclo-Canada '76

Cyclo-Canada propose aux cyclotouristes de toutes les provinces de parcourir différentes régions du pays à bicyclette et de participer ainsi à une excursion de groupe dont la destination est Montréal. Le premier groupe, venant de l'ouest, se mettra en branle le 3 mai, à Victoria, en Colombie-Britannique. Quant à l'autre, il partira de St-Jean de Terre-Neuve, le 17 juin. Les deux groupes se rencontreront dans la ville-hôtesse des Jeux olympiques le 20 juillet.

Modes de fonctionnement et de participation

La participation d'un cyclotoureur pourra varier d'une journée et plus, jusqu'à concurrence de 80 jours, selon le nombre d'étapes qu'il désire parcourir. A noter que le trajet est composé d'un parcours principal auquel se greffent un certain nombre d'excursions secondaires. A raison de 50 milles par jour (de 3 à 4 heures de pédalage), en s'arrêtant dans différentes villes, les participants pourront visiter ces dernières de même que la région avoisinante. Tant pour l'excursion principale que pour les randonnées secondaires, les cyclotoureurs pourront compter sur la présence sécurisante de guides expérimentés et d'unités mobiles offrant des services de réparation, de premiers soins et de transport des bagages.

L'Odyssée du St-Laurent

Au Québec même, l'excursion principale nommée Odyssée du St-Laurent durera douze jours, soit du 13 au 25 juillet. Les cyclotoureurs longeront le St-Laurent depuis Rimouski et St-Siméon jusqu'à Montréal. Après une pause de deux jours à Montréal, tous les participants auront le loisir de remonter à Québec, mais cette fois en longeant la rive sud du St-Laurent jusqu'à Trois-Rivières et la rive nord de cette dernière ville à Québec. Des excursions secondaires telles que La Montagneuse (Chicoutimi-Québec), La Laurentienne (St-Jérôme-Berthierville) La route des Patriotes (St-Hyacinthe-Berthierville), etc. permettront de drainer bon nombre de cyclotoureurs de différentes régions du Québec qui se joindront aux participants déjà engagés dans l'Odyssée du St-Laurent.

Comme quoi le cyclotourisme est peu dispendieux en regard des autres moyens de locomotion touristique, ceux qui participeront aux excursions comme caravanier auront à assurer des frais de $7 par jour incluant les guides, trois repas par jour, la tente, l'hébergement; ce montant couvre aussi l'assurance, le service de réparation mobile, le transport des bagages, un manuel d'excursion et une carte de membre annuelle de la Fédération québécoise. Quant à ceux qui choisissent de participer à titre de cyclotoureurs, ils devront verser $3 par jour pour bénéficier des mêmes avantages que le caravanier. Ils auront toutefois à apporter leur tente et à pourvoir à leur subsistance.

Pour Lucie Coiteux, coordinatrice du projet pour le Québec, l'Odyssée du St-Laurent vise essentiellement à sensibiliser la population aux nombreux avantages de la bicyclette.

"Peu dispendieuse, la bicyclette est nettement plus rapide que l'automobile aux heures de pointe à Montréal. De plus, ça tient en forme et ça ne pollue pas. Si les Montréalais pouvaient aller travailler en bicyclette, ils ne s'en porteraient que mieux", a-t-elle conclu.

AUX JEUNES
DE CÔTE-DES-NEIGES
NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
ET OUTREMONT
LE JOUR a besoin de camelots pour votre région...
ON ATTEND VOTRE APPEL!!
331-8961

DISPONIBLE à 292 boul. St-Joseph ouest, Mtl $3.95

Ce livre peut vous faire épargner des centaines de dollars!

Vous trouverez:
- Comment bénéficier des garanties "secrètes" de Ford - $24.8 million (la rouille).
- Comment obtenir des ailes gratuites pour votre Astre, Vega, ou Toyota.
- Comment obtenir un moteur gratuit pour votre Astre, Véga ou Toyota.
- Comment obtenir des réparations gratuites sur les transmissions de GM.
- Liste des concessionnaires (700) recommandés et non-recommandés au Québec.
- La jurisprudence pour combattre les 12 rackets les plus fréquents.
- Les compagnies d'assurances à déconseiller.
- Le prix de liste confidentiel des modèles 1970-1976.

Editeur: LES ÉDITIONS EDMONSTON LTEE.



Laval-Miami sur 2 roues

par André Chartrand

"En bicycle, tu peux aller où tu veux, tandis que sur le pouce, tu es complètement dépendant de ceux qui t'embarquent. Tu vas où ils vont, quoi! C'est pourquoi on a adopté le "10 vitesses" comme moyen de locomotion parce qu'il nous permettait de voyager au rythme qui nous convenait".

C'est en ces termes que Robert Rousseau et Paul Savard, voyageurs devant l'éternel depuis six ans, expliquent leur découverte des avantages du cyclotourisme voilà deux ans.

"C'est Paul qui a eu l'idée de faire Laval-Miami en bicycle, un voyage représentant tout de même 1,600 milles. On a fait le trajet en trois mois, en prenant ça "ben cool". On voyait un beau coin, on s'arrêtait pour contempler. Tu sais, le cyclotourisme est vraiment le moyen idéal pour voir tout ce qui se passe", raconte Robert.

"On faisait en moyenne de 40 à 60 milles par jour. Au début, c'était très fatigant, mais à la longue, le cyclotourisme te procure endurance et forme physique. Alors là, ça devient vraiment agréable; un esprit sain dans un corps sain", explique pour sa part Paul.

"On avait choisi de suivre la côte tout le long jusqu'à Miami. On l'a un peu regretté parce que les routes étaient plates tout le long, sauf dans les Adirondacks, dans l'Etat de New York. On a même joué aux échecs en bicycle avec mon jeu magnétique". "Le gros avantage en suivant la côte, note cependant Robert, est qu'on pouvait se jeter à l'eau quand il faisait trop chaud".

Et nos deux lascars de raconter qu'ils ont dû "rouler"... sur leur fierté et arborer un petit drapeau du Canada à l'arrière de leurs bicycles parce que celui du Québec ne semblait pas dire quoi que ce soit aux Américains.

En parlant de ces derniers, ils ont loué leur hospitalité. Après s'être fait voler une bonne partie de leur argent, ils se sont rendus dans un poste de police de Jacksonville, où on leur a refusé un alori. Qu'à cela ne tienne, un des policiers en faction les recueillit et leur offrit gîte et nourriture. Sachant que ces deux touristes se trouvaient en difficultés financières, il organisa une collecte qui leur rapporta de quoi terminer leur voyage.

Dans Mercier

Un réseau de pistes cyclables

par Jean-Noël Bilodeau

La Ville de Montréal mettra en place cette année un réseau de pistes cyclables dans le quartier Mercier.

Cette expérience-pilote serait le début, selon le conseiller exécutif Yvon Lamarre, d'un réseau plus vaste qui pourrait rejoindre, l'an prochain, "les grands points d'intérêt de la ville".

A condition toutefois que la "coexistence pacifique" entre la bicyclette et l'automobile donne de bons résultats. Car les pistes cyclables seront des zones réservées, bornées de lignes vertes tracées sur la chaussée, qui accorderont une priorité de passage aux cyclistes.

M. Bob Silverman, porte-parole du Monde à bicyclette, nous confiait, hier après-midi, que cette "coexistence pacifique" était une absurdité, un non-sens.

"Les cyclistes, qui disputent à l'automobile le même espace, continueront, précisait M. Silverman, à souffrir le bruit, la pollution que l'automobile engendre".

"Parlant toutefois de "journée historique", M. Silverman, qui considère que la mise sur pied d'un tel réseau est un premier effort, a tenu à préciser que "la ville de Montréal commence à être consciente que les cyclistes, non seulement pédalent, mais aussi s'organisent et votent..."

Pour le conseiller Lamarre, cette "coexistence pacifique", basée sur la prudence et la courtoisie, permettra un réseau très ramifié à la grandeur de la ville, alors que la ségrégation des deux modes de transports n'aurait été appliquée qu'à une petite échelle".

w.h.perron

C'EST LE MEILLEUR TEMPS DE

SEMER LE GAZON



...pour réussir il faut vraiment passer d'abord chez W. H. Perron

Il importe de bien reflechir lorsque l'on choisit la semence de gazon. Pour obtenir un gazon vert et dru, qui fera l'admiration de tous vos amis, faites votre choix parmi les excellents mélanges W. H. Perron. Vous verrez qu'en outre, ils se vendent à des prix très raisonnables.

MÉLANGE SPÉCIAL PAYSAGISTE

Un très bon mélange à croissance rapide et continue, produisant un gazon vert foncé et moelleux, sans trèfle et sans mil. C'est le préféré des paysagistes et des amateurs de golf.

1 lb	5 lb	10 lb	25 lb	50 lb
$1.50	$7.00	$13.50	$32.50	$62.50

MÉLANGE RAPIDE

Ce mélange est bien supérieur aux soi-disant "mélanges à pâturage". Il a l'avantage de produire rapidement un gazon vert foncé, raisonnablement fin, très vivace, résistant bien au piétinement et demandant peu de soins.

1 lb	5 lb	10 lb	25 lb	50 lb
$1.25	$5.75	$11.00	$26.25	$50.00

MÉLANGE SHADYNOOK

Pour endroits onbragés. Spécialement préparé avec des graminees qui supportent bien l'ombre et poussent très bien également au soleil.

1 lb	5 lb	10 lb	25 lb	50 lb
$1.50	$7.00	$13.50	$32.50	$62.50

Demandez notre feuillet gratis "COMMENT FAIRE UN BEAU GAZON"	Semez 1 lb par 200 pi. car. (10' x 20') et de 150 à 200 lb à l'acre

master charge

w.h.perron

CHARGEX

515 boul. LABELLE, Chomedey, Laval.
(1/2 mille au nord du pont de Cartierville.)

Ouverts les jeudis et vendredis jusqu'à 9:00 p.m.

Vaste terrain de stationnement GRATUIT

332-3610 (Montréal et banlieues)

Vendredi soir, contre Jimmy Young

Un autre "match du siècle" ou Ali devrait l'emporter très facilement

LANDOVER (AFP) — Mohamed Ali et Ken Norton, les deux meilleurs poids lourds mondiaux de l'heure, seront tous les deux à l'affiche du championnat du monde qui se déroulera vendredi soir, à Landover (Maryland).

L'originalité de cette réunion réside dans le fait que, pour la première fois dans les annales de la boxe, le champion du monde des lourds et son challenger numéro un seront tous les deux dans le ring, mais pas l'un contre l'autre.

A moins d'un "accident de parcours", toujours prévisible chez les poids lourds, Ali et Norton, qui seront opposés à des adversaires de réputation modeste, devraient franchir avec la plus grande facilité leur obstacle respectif. Tandis que Norton prendra la mesure de Ron Stander, surnommé "le Taureau de l'Omaha" et dont le plus grand titre de gloire est d'avoir tenu 5 rounds devant Joe Frazier, en 1972, en championnat du monde, Ali exposera, sans beaucoup de danger, sa couronne face à Jimmy Young, un ancien docker de Philadelphie.

Ali, 34 ans, qui défendra pour la sixième fois le titre mondial qu'il a ravi à George Foreman en octobre 1974 et qui comptait 9 autres victoires en championnat du monde avant d'avoir été déchu de son titre en 1967, possède un palmarès éloquent: 50 victoires (dont 36 avant la limite) et 2 défaites (Frazier et Norton). De son côté, Young, un boxeur noir de 27 ans qui, il y a deux ans encore, était tantôt le "sparring partner" d'Ali tantôt celui de Frazier, compte 17 victoires (5 seulement avant la limite), 4 défaites et 2 nuls.

Même les détracteurs les plus obstinés d'Ali sont unanimes à le reconnaître: Young n'a aucune chance de causer "la surprise du siècle". La différence de classe qui sépare les deux hommes est énorme. Que ce soit dans le domaine de la technique ou de la tactique, en boxe pure, force de frappe ou encore esquive, le champion du monde se situe un ton au-dessus de son challenger. Pour Ali, l'issue du combat ne fait aucun doute; "Je compte jauger Young durant les quatre ou cinq premières reprises. Après cela, je l'abattrai comment et quand je le voudrai", prédit le champion du monde.

Young, dont le seul avantage est d'être de sept ans le cadet du champion, n'en est pas moins optimiste: "Toutes les bonnes choses ont une fin. Ali a été champion du monde assez longtemps. Mon tour est maintenant venu de devenir tenant du titre", affirme le challenger.

Young, un père de famille de quatre enfants, est considéré comme un honnête "ouvrier du ring". Les trois victoires les plus probantes qui figurent à son palmarès sont celles acquises en 1974 face au Vénézuélien Jose Luis Garcia (à Caracas), au Britannique Richard Dunn (à Londres), prochain adversaire d'Ali, et devant son compatriote Ron Lyle (à Honolulu). C'est ce dernier succès aux points qui a propulsé le Philadelphien au premier plan mondial. Assez rapide des bras, guère mobile toutefois des jambes. Young affectionne le combat de près, surtout en corps à corps (ce qui peut gêner quelque peu Ali) et possède un bon direct des deux mains.

Sa force de frappe est plutôt négligeable. Quant à ses facultés d'encaisseur, elles sont faibles, à preuve, entre autres, le knock-out subi au premier round contre Ernie Shavers, après avoir été trois fois au tapis. Depuis ce match, en février 1973, Young est resté sur une série de 12 victoires consécutives. ves. Quoi qu'il en soit, Ali ne devrait avoir aucune difficulté à conserver son titre. Le champion du monde, qui recevra une bourse de $1,300,000 contre $100,000 à son challenger, défendra de nouveau son titre dans 25 jours, le 25 mai, à Munich, devant Richard Dunn, champion d'Europe. Ensuite, Ali affrontera, probablement l'été prochain, Ken Norton dans un combat qui constituera la "belle des belles" entre les deux hommes.

Norton, un Californien de 30 ans, dont le palmarès est de 35 victoires contre 3 défaites, devrait lui aussi triompher avant la limite de Ron Stander.



Aux "Voleurs"!

Comme on est allé voir la partie entre Philadelphie puis Toronto au presbytère, dimanche passé, j'en ai profité pour demander au curé Delphis Coulombe ce que ça voulait dire "Flyers" en français. Il m'a répondu: "Flyers", ça veut dire "qui volent". C'est comme ça que j'ai appris que les Philadelphie, c'étaient des "voleurs"...

Pis des voleurs qui volaient pas haut à la fin de la première période. Assez que je me suis mis à penser, à un moment donné, que peut-être bien... on sait jamais... des fois... un miracle... la pyramide!... Mais je me le suis pas demandé longtemps: deux minutes après, c'était 4 à 2!... Ça fait que ...

Mais qu'ils gagnent ou qu'ils perdent, la manière de jouer des "Voleurs", moi, je la digère pas. Que le père Shero ait son "système", ça, c'est bien de sa maudite affaire: il a le droit. Mais si son système ça consiste à se battre pour rien au lieu de jouer au hockey, là, je pense qu'il chavire, le vieux ... Moi, les batailles, là, je commence à en avoir mon peau d'chien de voyage ... Des parties de hockey qui durent trois heures, ça finit par être ennuyant en maudit ... Le hockey, c'est pas du tiraillage à n'en plus finir, manquable.

Non mais c'est vrai, désespoir! Si le hockey est pour dégénérer en intimidation puis en cassage de gueules, moi, je vas arrêter de regarder ça, c'est pas du sport. Au fond qu'est-ce que ça prouve, un batailleur? Ca prouve qu'il a les poings plus pesants que la tête, c'est tout. Il y a rien là pour se vanter, me semble. Vous trouvez pas, vous autres?...

Va falloir que les gros qui dirigent le hockey s'arrangent pour que ces folleries-là arrêtent, ou bien ça va être le devoir du gouvernement de les obliger à faire des règlements qui nous ramènent au bon sens, puis qui établissent une différence entre le sport puis la boucherie.

Parce que moi, j'ai pas envie d'envoyer mes "Habitants" se faire massacrer sur la glace par des cochons à cervelle d'oiseaux!...

Le père Gédéon

Pour le tournoi de septembre

Le terrain a été déblayé!

OTTAWA (PC) — Le championnat mondial de hockey, qui vient de prendre fin, a préparé le terrain pour un tournoi mondial bien équilibré au Canada en septembre, selon Derek Homes, secrétaire à l'exécutif de Hockey Canada.

Holmes, ancien capitaine de l'équipe canadienne, a assisté au tournoi de Pologne, lequel a pris fin samedi dernier, précisant que les matches qu'il y avait vus étaient parmi les meilleurs auxquels il ait jamais assisté.

Dans le tournoi de septembre, le Canada recevra la Tchécoslovaquie, l'URSS, la Suède, la Finlande et les USA, qui ont tous participé au championnat mondial.

Le club tchèque était "puissant et bien préparé pour le championnat. Il a mis en pratique une nouvelle formation défensive qui a dérangé toutes les autres équipes". Les Tchèques ont gagné tous les matches, à l'exception d'un verdict nul de 3-3 avec les Soviétiques dans la dernière rencontre.

Selon Holmes, les Soviétiques sont demeurés puissants même s'ils ont perdu contre la Pologne, la Suède et les Tchèques. Cinq Soviétiques, qui avaient affronté les clubs de la LNH en décembre et janvier, étaient absents pour raisons disciplinaires.

De plus, des étoiles comme Alexander Maltsev et Vladimir Chadrin ont été blessés au début du championnat, "mais les Russes ont bien joué et seront dans la course en septembre".

Par ailleurs, les Suédois ont impressionné Holmes avec de nombreux jeunes joueurs, mais leurs instructeurs regrettent de ne pas avoir encore adopté le style viril des Nord-Américains.

Les Suédois n'ont pas participé aux compétitions olympiques plus tôt cette année parce qu'ils avaient perdu un trop grand nombre de joueurs aux pros nord-américains.

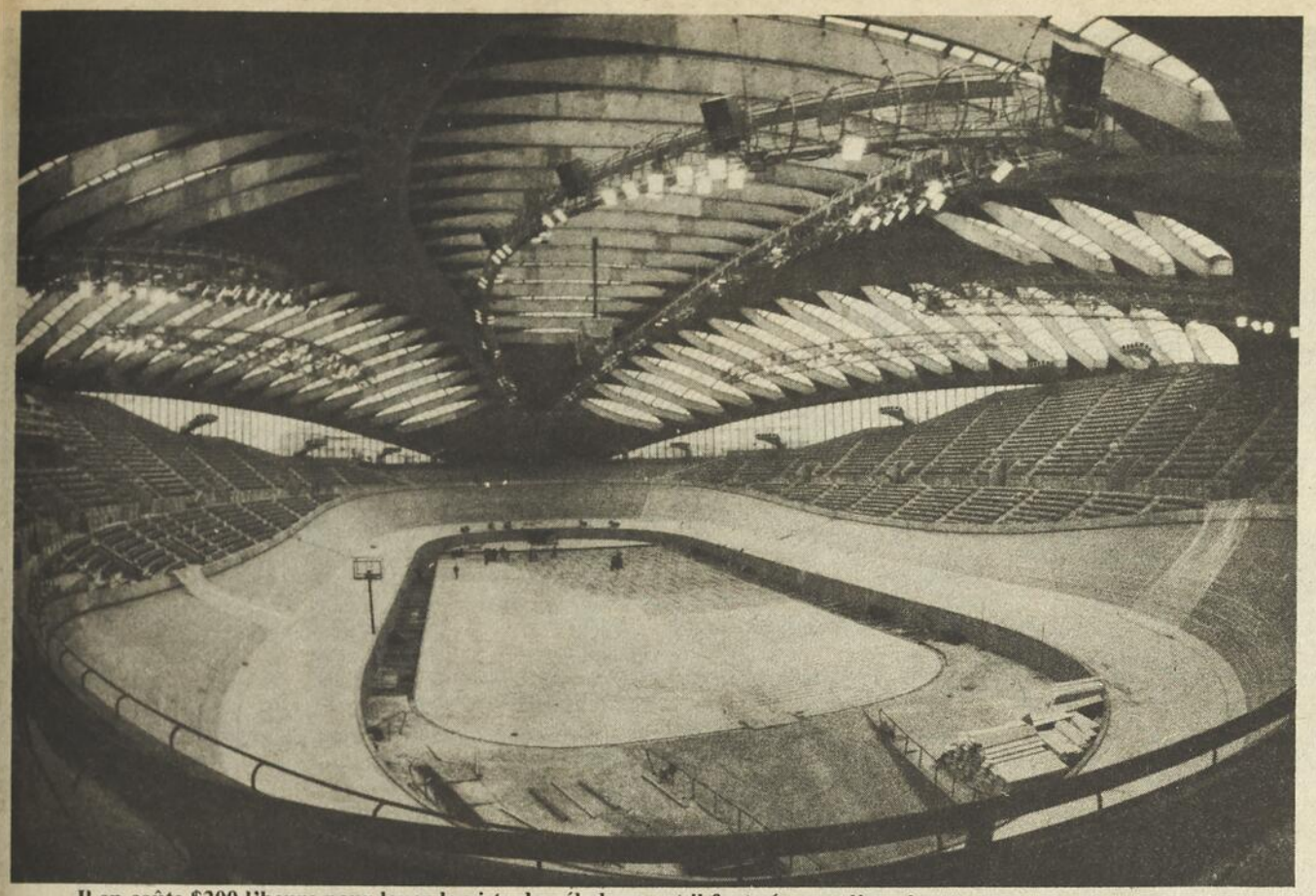
Toutefois, les Suédois comptent sur les étoiles de la LNH et de l'AMH comme Borje Salming et Inge Hammarstrom, du Toronto, ainsi que sur Andy Hedberg et Ulf Nilsson, du Winnipeg, dans le tournoi de septembre.

Même si les Finlandais ont désappointé avec une 6e place en Pologne, Holmes attribue ce rang à une dispute entre l'instructeur de l'équipe nationale et 10 joueurs qui ont décidé de ne pas jouer pour lui.

"Mais l'instructeur n'y sera plus et l'équipe nationale sera renforcée par des joueurs de l'AMH et de l'Europe centrale, y compris Ketola et Riihiranta, du Winnipeg, ainsi que Lauri Mononen et Rautakallio, du Phoenix. Les USA, qui ont terminé au 5e rang en Pologne, devraient aligner une puissance équipe comprenant des joueurs de la LNH et de l'AMH.



Borje Salming...l'équipe suédoise compte sur lui en septembre.



Il en coûte $200 l'heure pour louer la piste du vélodrome et il faut réserver l'emplacement pour un minimum de quatre heures. C'est donc dire qu'à $800 la séance, aucun club amateur ne pourra se le permettre.

Le vélodrome servira à de multiples usages après les JO

MONTREAL (PC) — Maurice Jeffries, directeur technique responsable du cyclisme auprès du COJO, a déclaré hier que le vélodrome olympique avait été construit de façon à servir à de multiples usages après la présentation des Jeux olympiques.

Les experts mondiaux qui ont visité le vélodrome récemment admettent qu'il est le meilleur emplacement pour les compétitions de cyclisme de l'histoire des Jeux olympiques, autant par sa beauté que par la qualité de la piste.

Le vélodrome est d'une rare beauté et a retenu l'attention de tous les visiteurs qui ont foulé le sol du chantier olympique au cours du congé de Pâques.

Le dernier vélodrome construit au Canada l'a été en 1967 à Winnipeg pour les Jeux pan-américains. Jeffries prétend que, contrairement à ce que l'on croyait d'abord, ce vélodrome n'a pas servi beaucoup depuis la fin des Jeux.

Jeffries prétend que le vélodrome olympique représente bien plus qu'une piste de 285 mètres.

Activités diverses

"Les gens oublient souvent que le vélodrome n'a pas été conçu seulement pour le cyclisme, a mentionné Jeffries. Il a été conçu pour être un centre sportif complet avec patinoire, emplacement pour la boxe, le volley-ball, etc. Je voudrais également qu'on y installe une piste d'athlétisme à l'intérieur de la piste de cyclisme. La chose s'est faite récemment au vélodrome de Milan et tout fonctionne à merveille".

Cependant, comme toutes les autres installations olympiques, le vélodrome est difficile d'accès. Il en coûte $200 l'heure pour louer la piste et il faut réserver l'emplacement pour un minimum de quatre heures. Il est donc difficile pour les clubs amateurs de s'y entraîner. Jeffries n'est pas enchanté de cet état de chose, mais il n'y peut rien.

"Cela veut dire qu'il en coûte $800 pour une séance d'entrainement et aucun club amateur ne peut se le permettre, a-t-il dit. Je comprendrais un tel prix de location dans le cas d'entreprises commerciales, mais je crois qu'il aurait fallu penser un peu plus au sport amateur. Bien sûr en principe, le vélodrome devait servir au sport amateur".

Une rencontre internationale devait avoir lieu récemment au vélodrome, mais elle a été annulée. Jusqu'à présent, seuls Jeffries et Jocelyn Lovell, champion canadien, ont eu accès à la piste du vélodrome. Lovell, qui a compétitionné partout à travers le monde, prétend que c'est la plus merveilleuse piste qu'il ait jamais vue.

Démission de Poile acceptée

TORONTO — Le président de l'Association mondiale de hockey, Ben Hatskin, a annoncé dans la Ville-Reine que les gouverneurs du circuit avaient accepté la démission du vice-président Bud Poile.

Le président Hatskin a lu un bref communiqué disant que Poile, qui avait pris une importante part dans la mise sur pied du circuit, avait décidé de démissionner dans le meilleur intérêt de la ligue après avoir constaté qu'il ne jouissait plus de l'appui de la majorité des membres.

Le président a poursuivi en annonçant la création d'un comité spécial qui sera chargé de mener une enquête sur la violence et de préparer un rapport pour les gouverneurs.

Il a ajouté que ce comité comprendra des représentants des joueurs, des propriétaires et des gouverneurs, précisant que des joueurs comme Bobby Hull, Gordie Howe et André Lacroix seront pressentis pour en faire partie.

Il a de plus indiqué que la ligue envisageait la possibilité de faire entourer de cloisons le banc des punitions et celui des joueurs afin de séparer ces derniers du public.

Le match des Expos reporté

La partie d'hier entre les Astros de Houston et les Expos de Montréal, contremandée à cause du froid et de l'état détrempé du terrain, a été reportée au dimanche, 18 juillet, dans le cadre d'un programme double, au parc Jarry.

Le programme double du 18 juillet se mettra en branle à compter de 6h05 p.m.

Le match contremandé de lundi sera joué aujourd'hui dans un programme double en matinée, commençant à 1h35 p.m.

Que McMurtry se mêle de ses affaires
—Conn Smythe

TORONTO (LE JOUR, PC) — Conn Smythe, l'ancien propriétaire des Maple Leafs de Toronto de la Ligue nationale de hockey, a écrit une lettre au procureur-général Roy McMurtry concernant la violence au hockey pour lui dire de se mêler de ses affaires.

McMurtry, on le sait, a entrepris une campagne contre la violence au hockey et plusieurs accusations ont été portées en Ontario à son instigation.

Smythe, dans sa lettre, demande à McMurtry s'il a le droit de se mêler de hockey alors que plusieurs autres problèmes tels des agressions sur la personne, la drogue chez les adolescents, des chauffards ivres tuant des personnes et des meurtres insolubles sont monnaie courante à Toronto-la-pure.

AUX JEUNES DE MONTRÉAL-NORD ET AHUNTSIC

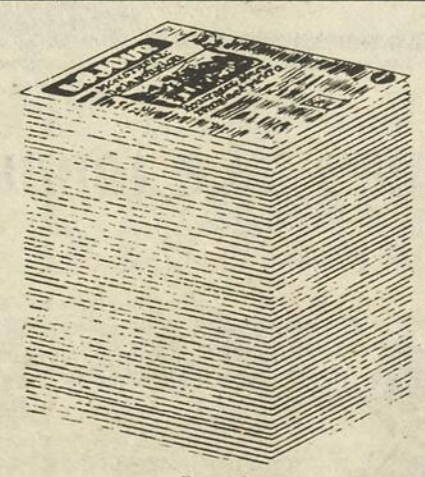
Le JOUR a un urgent besoin de camelots!

Nous avons des routes payantes à vous offrir...

ON ATTEND VOTRE APPEL A: 331-8961
ou 332-3890

LE JOUR
SUR MICROFILMS
est disponible depuis la première édition le 28 février, 1974

LE JOUR
SUR MICROFILMS
procédé peu couteux et moderne rendra de grands services dans votre bibliothèque et votre centre de documentation



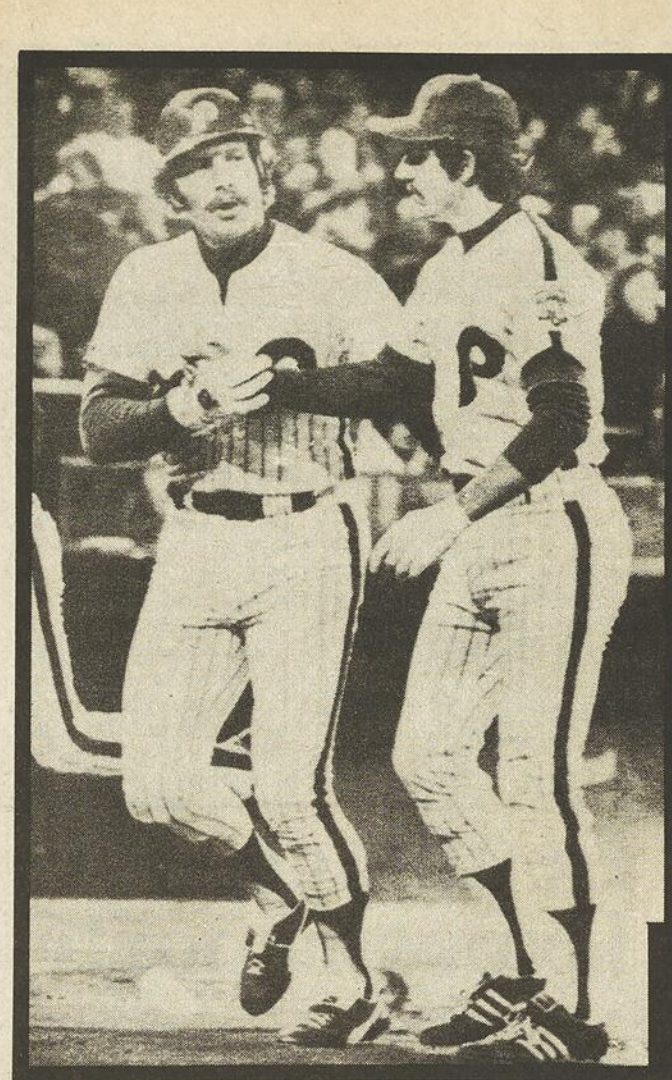
l'avantage est évident



LE JOUR
SUR MICROFILMS
est une excellente source de renseignements qui vous fera économiser du temps et de l'espace

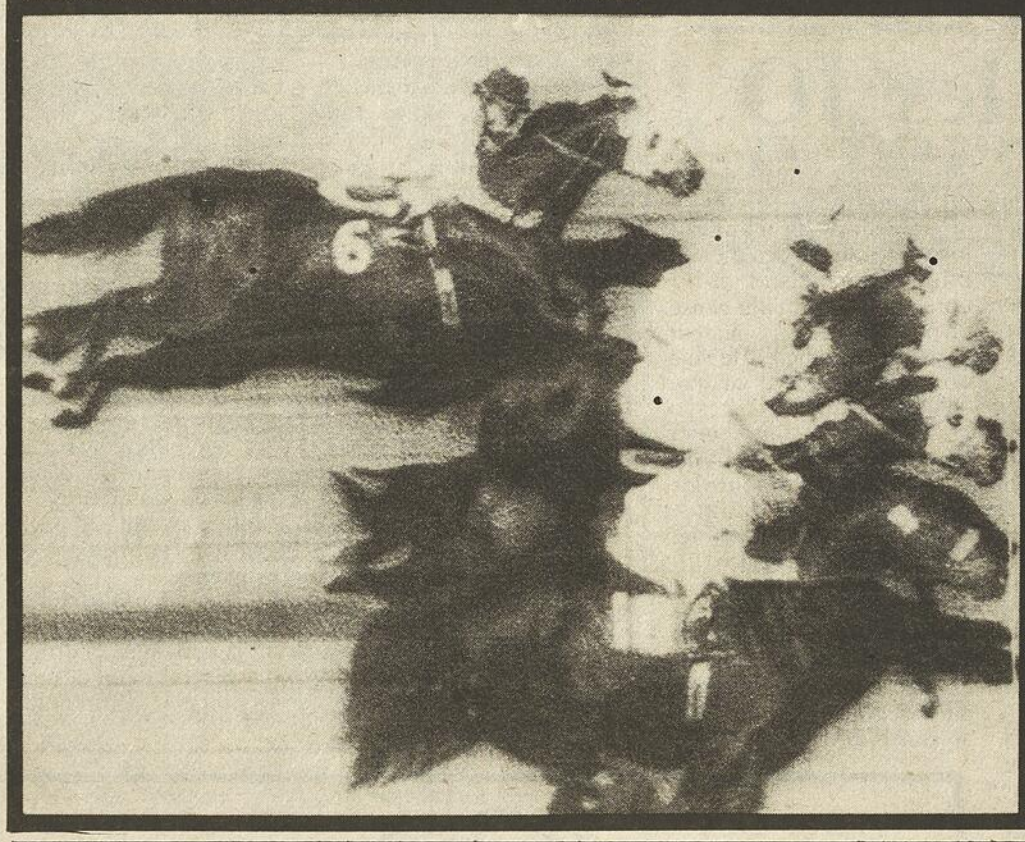
LE JOUR
devrait faire partie des services que vous offrez.

Pour plus d'informations, appeler Jocelyne Barila: 331-8961, poste 247.





Le sport en images



Vingt-quatre heures de sport en quatre photographies. A tout seigneur, tout honneur... le Canadien de Montréal en pratique en attendant d'affronter les ''méchants'' Islanders hier soir (et trop tard pour notre première édition); Pat Pineda, mère et boxeuse, qui se prépare pour son premier combat professionnel, ce soir, à Los Angeles, Mike Schmidt, nouveau roi des frappeurs de circuit, félicité par son ''camarade'' Larry Bowa; et une première triple égalité dans les courses de chevaux, à San Mateo, Californie. Et après ça, on vous dira qu'il faut de tout pour faire un monde.

●●●



Concours ''Le joueur par excellence''

Vous pouvez vous mériter une chance de gagner une paire de billets de saison 76-77 pour les matches des Canadiens, en participant au grand concours du JOUR. Le lendemain matin de chaque match des séries éliminatoires, vous pouvez trouver dans ces pages un bulletin de vote à remplir.

Il s'agit pour vous de choisir le joueur par excellence des Canadiens, auquel le trophée du JOUR sera décerné. Plus vous conserverez de ces bulletins pour le moment du vote ((soit à la fin des séries éliminatoires soit quand le Canadien sera éliminé, selon le cas), plus vous avez de chances de remporter la paire de billets de saison que LE JOUR vous offre.

A gagner: 2 billets de saison au Forum!

BULLETIN DE VOTE

Le JOUR

Au titre de joueur par excellence du Canadien pendant les séries éliminatoires, je vote pour:

_____

Nom _____

Adresse _____

_____

No de tél. _____

Le Jour
387 boul. Lebeau
Ville St-Laurent
Montréal

hockey

Séries de la LNH

(Demi-finales 4 de 7)

Hier

Islanders à Canadien
Boston à Philadelphie

Jeudi

Islanders à Canadien
Boston à Philadelphie

Samedi

Canadien à Islanders

Dimanche

Philadelphie à Boston

Mardi

Canadien à Islanders
Philadelphie à Boston

Islanders-Canadien

	g	p	bp	bc	pts
Canadien	0	0	0	0	0
Islanders	0	0	0	0	0

Boston-Philadelphie

Philadelphie	0	0	0	0	0
Boston	0	0	0	0	0

Compteurs

Ratelle, Bos.	7	6	13
Sittler, Tor.	5	7	12
D.Potvin, Isl.	4	8	12
Leach, Phi.	6	5	11
Martin, Buff.	4	7	11
Turnbull, Tor.	2	9	11
Saleski, Phi.	5	3	8
Perreault, Buff.	4	4	8
Sheppard, Bos.	3	5	8
Hodge, Bos.	3	5	8
Drouin, Ils.	2	6	8
Schmautz, Bos.	2	6	8
Goodenough, Phi.	1	7	8
Gare, Buff.	5	2	7
Parisé, Ils.	4	3	7
Barber, Phi.	4	3	7
Bridgman, Phi.	4	3	7
Luce, Buff.	4	3	7
Howatt, Isl.	3	4	7
Salming, Tor.	3	4	7
Clarke, Phi.	2	5	7
Dionne, L.A.	6	1	7
Trottier, Is.	0	7	7

AMH

Calgary-Winnipeg
Finale canadienne, 4 de 7

Vendredi

Winnipeg 6, Calgary 1

Dimanche

Winnipeg 3, Calgary 2

Aujourd'hui

Winnipeg à Calgary

Vendredi

Winnipeg à Calgary

N.-Angleterre à Indianapolis
(Demi-finale 4 de 7, section est)

Vendredi

Nouvelle-Angleterre 2, Indianapolis 1

Samedi

Indianapolis 4, N.-Angleterre 0

Hier

Indianapolis à N.-Angleterre

San Diego - Houston
(Demi-finale 4 de 7, section ouest)

Vendredi

Houston 3, San Diego 1

Dimanche

Houston 8, San Diego 4

Hier

Houston à San Diego

Série E

	g	p	bp	bc	pts
N.-Angle.	3	2	9	10	6
Indianapolis	2	3	10	9	4

Série F

Houston	3	0	19	11	6
San Diego	0	3	11	19	0

Série G

Winnipeg	2	0	9	3	4
Calgary	0	2	3	9	0

Compteurs

Nilsson, Winn.	3	9	12
Hull, Winn.	8	2	10
Evans, Cal.	5	5	10
French, San Diego	4	6	10
Cloutier, Qué.	**4**	**5**	**9**
Adduono, S.D.	3	6	9
Tidey, S.D.	3	6	9
Pleau, N.-A.	5	3	8
Chipperfield, Cal.	4	4	8
Rogers, N.-A.	4	4	8
Lacroix, S.D.	4	4	8

LJMQ

(Finale 4 de 7)

Vendredi

Québec 3, Sherbrooke 2

Lundi

Québec 7, Sherbrooke 2

Aujourd'hui

Québec à Sherbrooke

Vendredi

Sherbrooke à Québec

Dimanche

Québec à Sherbrooke, (si nécessaire)

	g	p	bp	bc	pts
Québec	2	0	10	4	4
Sherbrooke	0	2	4	10	0

baseball

Ligue nationale

Lanceurs probables pour aujourd'hui

Houston, Richard (2-2) et Cosgrove (1-0) à Montréal, Fryman (2-1) et Kirby (0-0)
Atlanta, Messersmith (0-0) à New York, Koosman (1-1)
St-Louis, Denny (1-1) à San Francisco, Montefusco (3-1)
Cincinnati, Nolan (1-1) à Philadelphie, Lonborg (1-0)
Chicago, Bonham (1-2) à San Diego, Jones (4-0)
Pittsburgh, Reuss (2-1) à Los Angeles, Hooton (0-2)

Hier

Houston à Expos (remise)
Atlanta à New York
Cincinnati à Philadelphie
Chicago à San Diego
Pttisburgh à Los Angeles
St-Louis à San Francisco

Classement
(Division est)

	G	P	Moy	Diff
Phil.	7	5	.583	—
New York	9	7	.563	—
Pitts.	7	6	.538	1/2
St-Louis	6	8	.429	2
Chicago	6	9	.400	2 1/2
Expos	**5**	**8**	**.385**	**2 1/2**
(Division ouest)				
Cincin.	8	6	.571	—
Atlanta	8	6	.571	—
S.Diego	8	7	.593	1/2
Houston	9	8	.529	1/2
S. Franc.	7	7	.500	1
L. Angeles	6	9	.400	2 1/2

Ligue américaine

Lanceurs probables pour aujourd'hui

Oakland, Norris (0-0) à Détroit, Roberts (2-0)
Cleveland, Eckersley (1-2) à Minnesota, Blyleven (1-1)
Californie, Kirkwood (0-2) à Baltimore, Holtzman (1-0)
Boston, Jenkins (1-2) à Kansas City, Fitzmorris (2-0)
New York, Hunter (1-3) à Texas, Briles (1-1)
Milwaukee, Slaton (3-1) à Chicago, Forster (0-0)

Hier

Oakland à Détroit
Cleveland à Minnesota
Californie à Baltimore
Boston à Kansas City
New York à Texas
Milwaukee à Chicago

Classement
(Division est)

	G	P	Moy.	diff.
New York	8	3	.727	—
Milwaukee	7	3	.700	1/2
Boston	6	5	.545	2
Détroit	5	5	.500	2 1/2
Cleveland	4	6	.400	3 1/2
Baltimore	4	8	.333	4 1/2
(Division ouest)				
Texas	7	5	.583	—
Oakland	8	6	.571	—
K. City	5	6	.455	1 1/2
Chicago	4	5	.444	1 1/2
Minnesota	5	7	.417	2
Californie	5	9	.357	3

LE GOUVERNEMENT VEUT METTRE LES SOINS EN PÉRIL!



LES TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ S'OPPOSENT À CETTE MENACE

Le gouvernement veut instaurer l'anarchie dans les hôpitaux. Il veut pouvoir transférer, en tout temps une aide-infirmière, une auxiliaire, de la pouponnière à la neurologie, des soins intensifs à la psychiatrie etc. Sa proposition est dangereuse.

Dangereuse parce que chaque transfert entraînerait une coupure des soins aux malades. Dangereuse parce que chaque transfert amènerait une accélération du service incompatible avec un traitement de qualité

Les employés d'hôpitaux CSN-CEQ s'opposent à cette menace que fait planer le gouvernement. Voilà pourquoi il y a des grèves. Les travailleurs CSN-CEQ s'opposent à l'anarchie, aux transferts. Ils veulent des emplois stables dans les hôpitaux afin d'être là, prêts à répondre en tout temps à l'appel des malades. Les employés d'hôpitaux CSN-CEQ prennent la défense de la population. Ils disent "non" à la réduction des soins!

Abonnez-vous au JOUR si...

un journal libre vous intéresse!



Abonnements

Postaux

L'abonnement postal au quotidien national des Québécois est surtout destiné aux lecteurs des régions éloignées, inaccessibles par camelots, aux bibliothèques privées et publiques, aux centres de documentation des maisons d'enseignement et autres organismes publics et parapublics, aux salles d'attente des professionnels et hommes d'affaires, etc. Sur demande, LE JOUR est également acheminé à l'extérieur du territoire national, par fret aérien ou par courrier ordinaire, aux Québécois en stage ou en visite prolongée à l'étranger.

Soustrait aux fluctuations normales des points de vente, l'abonnement postal est de loin le plus régulier pour le lecteur et le plus intéressant pour LE JOUR.

Ci-contre, la grille des tarifs de l'abonnement postal au 1er janvier 1976. Les futurs abonnés pourront s'adresser au journal, par téléphone ou par écrit, s'ils souhaitent obtenir des compléments d'information sur le service postal.

	Québec et Canada	É.-U.
Abonnement de soutien d'un an:	$100.	$100.
Abonnement régulier d'un an :	$60.	$ 72.
Abonnement régulier de 6 mois:	$32.	$ 36.
Abonnement regulier de 3 mois:	$18.	$ 18.

Europe, Afrique, Amérique latine, Asie	Courrier régulier	Par avion
Abonnement d'un an	$90.	$185.
Abonnement de 6 mois	$51.	$ 95.
Abonnement de 3 mois	$30.	$ 50.

Édition hebdomadaire du vendredi (cahier "Vie et Culture")

Abonnement annuel	Québec et Canada	$15.
	Etats-Unis	$18.
(courrier régulier)	Outremer	$20.
(par avion)	Outremer	$35.

Par camelots

Pour la somme relativement modeste de $1.50 par semaine, des petits porteurs vous livreront le JOUR, tous les matins, à votre porte, du lundi au samedi inclusivement. LE JOUR vous met ainsi à l'écoute du Québec et du monde. Le service par porteurs est disponible dans le Montréal métropolitain y compris Laval et la Rive Sud (ouest montréalais excepté) et dans plusieurs villes et régions du Québec.

Vous trouverez ci-contre la liste des endroits où l'on peut recevoir LE JOUR à domicile et les numéros de téléphone qu'il faut signaler. Pour Montréal et Québec les numéros de téléphone ne risquent pas de changer mais il pourrait en être autrement ailleurs.

	Téléphone
Montréal métropolitain, Laval	331-8961
Rive Sud et Saint-Jean (Iberville)	332-3890
Québec métropolitain	658-8920 626-6925
Alma	662-5673
Arvida, Chicoutimi, Jonquière et Kénogami	543-1290 545-0139
Baie Comeau, Hauterive	589-5017
Granby	469-3580
Rimouski	723-5616
Saint-Hyacinthe	773-1951
Sept-Iles, Port Cartier	968-5044
Sorel	742-3328

Par camelots motorisés.

Là où le service par petits porteurs n'est pas disponible, le journal est livré à domicile, tous les matins, par camelots motorisés. Il est nécessaire dans ce cas que les abonnements soient payés à l'avance, étant donné les frais engagés et les coûts plus onéreux de la distribution.

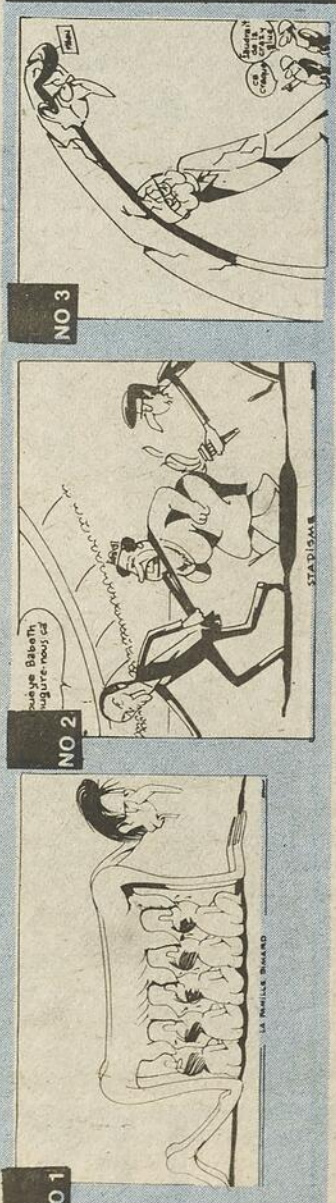
Sur le territoire métropolitain, le service de camelots motorisés est accessible aux résidents de Outremont, Notre-Dame de Grâce, Snowdon, Westmount, Ville Mont-Royal, Côte-des-Neiges, Cartierville et Nouveau-Bordeaux.

Ailleurs au Québec, des camelots motorisés sont en service à Trois-Rivières, Sherbrooke, Drummondville, Victoriaville, Charlesbourg et Loretteville.

	Prix de l'abonnement
3 mois:	$18.
6 mois:	~~$36.~~
12 mois:	$72.

Les numéros de téléphone à signaler pour la livraison du JOUR par camelots motorisés sont les suivants:

Montréal métropolitain, et Laval	331-8961
Trois-Rivières et Sherbrooke	331-8961
Drummondville	478-1116
Victoriaville et Arthabaska	752-2866 369-9343
Charlesbourg et Loretteville	529-5535 626-6925



PRIME:

Une des meilleures caricatures de BERTHIO en PRIME EXCLUSIVE aux NOUVEAUX ou ACTUELS lecteurs du JOUR pour tout abonnement postal annuel ($60) ou par camelots motorisés ($72).

Nom de la banque ou de la caisse populaire
Succursale
Adresse

Payez à l'ordre de **LE JOUR**
387 Boul. Lebeau, Montréal H4N 1S2

IMPORTANT
Numéro de compte

date 19

Ville

$ Dollars

Signature

Nom

Adresse

Ville

Tél.:

☐ Don: ☐ PRIME NO 1 ☐ NO 3 ☐ NO 2

☐ Abonnement de soutien: (postal): $100. ☐ Camelots motorisés (3 mois): $18.
☐ Abonnement postal (1 an): $60. ☐ Abonnement de soutien: (postal): $100. ☐ Camelots motorisés (1 an): $72.
☐ Abonnement postal (6 mois): $32. ☐ Camelots motorisés (6 mois): $36. ☐ Édition hebdomadaire (vendredi): $15.
☐ Abonnement postal (3 mois): $18. ☐ Camelots motorisés (3 mois): $18. ☐ Action: $100. l'unité.

24-4-76

REÇU LE
28 AVR. 1976
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC